

LES MÈRES SEULES AUTOCHTONES
AU CANADA, 1996
UN PROFIL STATISTIQUE

Research & Analysis
Directorate

Direction de la recherche
et de l'analyse



Les mères seules autochtones au Canada, 1996
Un profil statistique

Jeremy Hull
Prologica Research Inc.
Winnipeg (Manitoba)
le 7 juin 2001

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne sont pas nécessairement
partagées par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Publié avec l'autorisation du
ministre d'Affaires indiennes
et du Nord Canada,
Ottawa, 2001

www.ainc-inac.gc.ca

QS-7029-000-FF-A1
NE de catalogue R2-164/1996F
ISBN 0-662-86085-3

© Ministre de Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

This publication is also available in
English under the title : **Aboriginal Single Mothers in Canada, 1996**

A Statistical Profile

Les mères seules autochtones au Canada, 1996

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Table des matières	i
Liste des tableaux	iii
Liste des graphiques	vii
Résumé	xi
Notes aux lecteurs	xvi
1. Introduction	1
1.1 Questions touchant les mères autochtones	3
2. Importance des familles monoparentales et du statut de parent seul	9
2.1 Importance des familles monoparentales en 1996	9
2.2 Évolution du nombre de familles monoparentales, 1981-1996	17
2.3 Nombre d'enfants dans les familles monoparentales	19
2.4 Situation des particuliers dans les familles monoparentales selon les groupes d'appartenance autochtone	23
2.5 Mères seules selon les groupes d'âge	33
2.6 Mères seules et niveau de scolarité	39
2.7 Mères seules en proportion des femmes avec enfants	44
2.8 Mères seules et lieu de résidence (dans une réserve/hors réserve)	46
3. Caractéristiques socio-économiques des mères seules	50
3.1 Fréquentation scolaire	50
3.2 Activité sur le marché du travail	60

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
3.3 Distribution selon la profession	73
3.4 Revenu personnel	78
3.5 Revenu d'emploi	89
3.6 Revenu sous forme de transfert	93
3.7 Revenu de la famille	94
4. Résumé et conclusions	105
Bibliographie	116
Annexe A: Taux de familles monoparentales autochtones selon les groupes d'appartenance autochtone	
Annexe B: Tableaux montrant les familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le groupe ethnique	
Annexe C: Comparaison des taux de familles monoparentales pour certains groupes d'appartenance et groupes ethniques	
Annexe D: Taux d'emploi	

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le sexe, le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve et dans un milieu rural/urbain) et le groupe d'appartenance, Canada, 1996	11
Tableau 2 Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le sexe, le lieu de résidence (dans un milieu rural/urbain et dans les réserves/hors réserve) et le groupe d'appartenance, Canada, 1996	13
Tableau 3 Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans, selon le sexe, le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve et dans un milieu rural/urbain) et le groupe d'appartenance, Canada, 1996	14
Tableau 4 Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans, selon le sexe, le lieu de résidence (dans un milieu rural/urbain et dans les réserves/hors réserve) et le groupe d'appartenance, Canada, 1996	16
Tableau 5 Nombre d'enfants dans les familles de recensement avec enfants de 0 à 15 ans, selon le groupe ethnique, le genre de famille et le lieu de résidence, Canada 1996	20
Tableau 6 Nombre d'enfants vivant dans des familles de recensement avec enfants de 0 à 15 ans, selon le genre de famille et le groupe ethnique, Canada, 1996	22
Tableau 7 Mères seules en pourcentage des femmes dans les ménages privés, selon l'âge et le groupe d'appartenance, Canada, 1996	28
Tableau 8 Mères seules en pourcentage des femmes de 15 ans ou plus dans les ménages privés, selon le lieu de résidence et le groupe d'appartenance, Canada, 1996	32
Tableau 9 Certaines mesures de la proportion de femmes et de mères seules avec enfants de 0 à 15 ans, selon le groupe d'appartenance et l'âge, Canada, 1996	34-35
Tableau 10 Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans, en pourcentage de toutes les femmes, selon l'âge, le niveau de scolarité et le groupe d'appartenance autochtone, Canada, 1996	40

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau 11 Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes avec enfants de 0 à 15 ans, selon l'âge, le niveau de scolarité et le groupe d'appartenance autochtone, Canada, 1996	45
Tableau 12 Fréquentation scolaire à plein temps, selon l'appartenance autochtone, l'état matrimonial/situation des particuliers dans la famille, le sexe, le plus haut niveau de scolarité atteint et l'âge, Canada, 1996	52-54
Tableau 13 Indicateurs d'activité de la population de 15 ans ou plus, ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps, selon le groupe d'appartenance, la situation des particuliers dans la famille et le sexe, Canada, 1996	64
Tableau 14 Indicateurs d'activité de la population de 15 ans ou plus ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps et résidant en milieu rural, selon le groupe d'appartenance, la situation des particuliers dans la famille et le sexe, Canada, 1996	66
Tableau 15 Indicateurs d'activité de la population de 15 ans ou plus ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps et résidant en milieu urbain, selon le groupe d'appartenance, la situation des particuliers dans la famille et le sexe, Canada, 1996	67
Tableau 16 Indicateurs d'activité de la population de 15 ans ou plus ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps, selon la situation des particuliers dans la famille, le sexe et le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve), Canada, 1996	69
Tableau 17 Distribution des femmes actives expérimentées, selon la situation des particuliers dans la famille, le groupe d'appartenance et le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve), Canada, 1996	75-76
Tableau 18 Revenu personnel moyen des Autochtones de 15 ans ou plus, selon la situation des particuliers dans la famille, le sexe, le groupe d'âge et le lieu de résidence, Canada, 1995	80

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau 19 Revenu personnel moyen des autres Canadiens de 15 ans ou plus, selon la situation des particuliers dans la famille, le sexe, le groupe d'âge et le lieu de résidence, Canada, 1995	81
Tableau 20 Revenu annuel médian de la population ayant un revenu, selon le groupe d'appartenance, la situation des particuliers dans la famille, le niveau de scolarité et le lieu de résidence (dans les réserves ou hors réserve), Canada, 1995	87
Tableau 21 Population dont l'emploi est la principale source de revenu, selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence (rural ou urbain) et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1995	91
Tableau 22 Population dont l'emploi est la principale source de revenu, selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence (rural ou urbain, dans les réserves ou hors réserve) et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1995	92
Tableau 23 Proportion de la population dont le revenu** provient principalement des transferts gouvernementaux, selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence (milieu rural ou milieu urbain) et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1995	97
Tableau 24 Proportion de la population dont le revenu** provient principalement des transferts gouvernementaux, selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1995	98
Tableau 25 Proportion de la population dont le revenu** provient principalement des transferts gouvernementaux, selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1995	100
Tableau 26 Revenu moyen des familles de recensement avec enfants de 0 à 15 ans, selon le groupe d'appartenance, le genre de famille, le lieu de résidence (dans les réserves ou hors réserve, milieu rural ou milieu urbain), Canada, 1995	102

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau A1 Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le sexe, le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve et dans un milieu rural/urbain) autres groupes d'appartenance autochtone, Canada, 1996	Annexe A
Tableau A2 Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le sexe, le lieu de résidence (milieu rural/urbain et dans les réserves/hors réserve) autres groupes d'appartenance autochtone, Canada, 1996	Annexe A
Tableau A3 Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans, selon le sexe, le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve et dans un milieu rural/urbain), autres groupes d'appartenance autochtone, Canada, 1996	Annexe A
Tableau A4 Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans, selon le sexe, le lieu de résidence (dans un milieu rural/urbain et dans les réserves/hors réserve), autres groupes d'appartenance autochtone, Canada, 1996	Annexe A
Tableau B1 Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le sexe, le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve et dans un milieu rural/urbain) et le groupe ethnique, Canada, 1996	Annexe B
Tableau B2 Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le sexe, le lieu de résidence (dans un milieu rural/urbain et dans les réserves/hors réserve) et le groupe ethnique, Canada, 1996	Annexe B
Tableau B3 Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans, selon le sexe, le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve et dans un milieu rural/urbain) et le groupe ethnique, Canada, 1996	Annexe B
Tableau B4 Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans, selon le sexe, le lieu de résidence (dans un milieu rural/urbain et dans les réserves/hors réserve) et le groupe ethnique, Canada, 1996	Annexe B

LISTE DES GRAPHIQUES

		Page
Graphique 1	Familles dirigées par une mère seule en pourcentage de toutes les familles Certains groupes d'ascendance, Canada, 1981-1996	18
Graphique 2	Population de 15 ans ou plus, selon la situation des particuliers dans la famille et le sexe , population appartenant à un groupe autochtone et autres Canadiens, Canada, 1996	24
Graphique 3	Population de 15 ans ou plus, selon la situation des particuliers dans la famille et le sexe, Indiens inscrits et Métis, Canada, 1996	25
Graphique 4	Population de 15 ans ou plus, selon la situation des particuliers dans la famille et le sexe, Inuits et Indiens non inscrits, Canada, 1996	26
Graphique 5	Proportion de mères seules, selon l'âge et le groupe d'appartenance Canada, 1996 Population	31
Graphique 6	Répartition des femmes de 15 ou plus, selon la situation des particuliers dans la famille/l'état matrimonial et le groupe d'appartenance, Canada, 1996	36
Graphique 7	Mères seules en pourcentage des mères avec enfants de 0 à 15 ans parmi les femmes autochtones et les autres Canadiennes, selon le groupe d'âge, Canada 1996	37
Graphique 8	Proportion de mères ou de mères seules d'enfants de 0 à 15 ans parmi les femmes autochtones divisée par la proportion de mères ou de mères seules d'enfants de 0 à 15 ans parmi les autres Canadiennes, Canada, 1996	38
Graphique 9	Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes de 15 à 24 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'appartenance autochtone, Canada, 1996	41
Graphique 10	Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes de 25 à 44 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'appartenance autochtone, Canada, 1996	42

LISTE DES GRAPHIQUES (suite)

	Page
Graphique 11 Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes de 45 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'appartenance autochtone, Canada, 1996	43
Graphique 12 Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes de 15 à 24 ans, population d'appartenance autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve), Canada, 1996	47
Graphique 13 Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes de 25 à 44 ans, population d'appartenance autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve), Canada, 1996	48
Graphique 14 Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes de 45 à 64 ans, population d'appartenance autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve), Canada, 1996	49
Graphique 15 Taux de fréquentation scolaire à plein temps des mères seules de 15 à 24 ans, avec enfants de 0 à 15 ans, selon le niveau de scolarité et l'appartenance, Canada, 1996	56
Graphique 16 Taux de fréquentation scolaire à plein temps des mères seules de 25 à 34 ans, avec enfants de 0 à 15 ans, selon le niveau de scolarité et l'appartenance, Canada, 1996	57
Graphique 17 Taux de fréquentation scolaire à plein temps des mères seules de 35 à 44 ans, avec enfants de 0 à 15 ans, selon le niveau de scolarité et l'appartenance, Canada, 1996	58
Graphique 18 Taux de fréquentation scolaire à plein temps des mères seules de 45 à 54 ans, avec enfants de 0 à 15 ans, selon le niveau de scolarité et l'appartenance, Canada, 1996	59

LISTE DES GRAPHIQUES (suite)

	Page
Graphique 19 Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps, selon le groupe d'appartenance et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1996	61
Graphique 20 Taux de chômage de la population de 15 ans ou plus ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps, selon le groupe d'appartenance et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1996	62
Graphique 21 Taux d'activité des mères seules avec enfants âgés de 0 à 15 ans ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps, selon le groupe d'appartenance et le lieu de résidence, Canada, 1996	71
Graphique 22 Taux de chômage des mères seules avec enfants âgés de 0 à 15 ans, ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps, selon le groupe d'appartenance et le lieu de résidence, Canada, 1996	72
Graphique 23 Distribution de la population active expérimentée, selon le niveau de compétence professionnelle, le groupe d'appartenance et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1996	74
Graphique 24 Niveau de compétence professionnelle des mères seules appartenant à la population active expérimentée avec enfants de 0 à 15 ans, selon le groupe d'appartenance et le lieu de résidence (dans les réserves ou hors réserve), Canada, 1996	77
Graphique 25 Revenu personnel moyen des parents seuls, selon le groupe d'appartenance, le sexe et l'âge, Canada, 1995	82
Graphique 26 Revenu personnel des Autochtones exprimé en pourcentage du revenu des autres Canadiens, parents seuls vivant hors réserve, selon le sexe, l'âge et le lieu de résidence (rural ou urbain), Canada, 1995	84
Graphique 27 Revenu annuel médian des Autochtones, selon la situation des particuliers dans la famille et le niveau de scolarité, Canada, 1995	85

LISTE DES GRAPHIQUES (suite)

	Page
Graphique 28 Revenu annuel médian des mères seules avec enfants de 0 à 15 ans, selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence (dans les réserves ou hors réserve) et le niveau de scolarité, Canada, 1995	88
Graphique 29 Proportion des mères seules* dont l'emploi est la principale source de revenu, selon le groupe d'appartenance**, le lieu de résidence (milieu rural ou urbain) et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1995	96
Graphique 30 Proportion de mères seules* dont le revenu provient principalement des transferts gouvernementaux, selon le groupe d'appartenance et le lieu de résidence (milieu rural ou urbain), Canada, 1995	99
Graphique 31 Revenu annuel moyen des familles avec enfants de 0 à 15 ans, selon le groupe d'appartenance et du genre de famille, Canada, 1995	103
Graphique 32 Revenu moyen des familles autochtones avec enfants de 0 à 15 ans, exprimé en pourcentage du revenu des autres familles canadiennes, selon le genre de famille et le lieu de résidence, Canada, 1995	104
Graphique C1 Comparaison des taux de familles dirigées par une mère seule pour certaines populations Canada, 1996	Annexe C
Graphique D1 Taux d'emploi parmi la population de 15 ans ou plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon l'appartenance autochtone et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1996	Annexe D
Graphique D2 Taux d'emploi parmi les mères seules avec enfants de 0 à 15 ans ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon l'appartenance autochtone et le lieu de résidence, Canada, 1996	Annexe D

Résumé

Les recherches déjà effectuées ont permis de constater que les femmes autochtones du Canada ont un revenu inférieur et sont moins souvent occupées que les hommes autochtones ou que les autres Canadiennes. De plus, les recherches ont démontré qu'au Canada, les mères seules sont proportionnellement plus nombreuses que les autres femmes à connaître des difficultés financières et d'emploi. Toutefois, peu de recherches portant sur les mères seules autochtones et sur leur famille ont été effectuées. Afin de commencer à combler cette lacune, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a commandé une étude portant sur les mères seules autochtones basée sur des totalisations spéciales du recensement du Canada de 1996.

L'étude est basée sur les membres de la population qui se sont désignés eux-mêmes comme étant Autochtones et/ou comme étant inscrits aux termes de la *Loi sur les Indiens*. En général, les personnes ayant une ascendance autochtone qui ne sont pas déclarées comme étant des Autochtones n'ont pas été traitées comme telles dans la présente étude. Dans toute l'étude, la population d'appartenance autochtone est comparée à la population non autochtone, et des comparaisons sont souvent faites entre les Indiens inscrits et les autres Autochtones, soit les Métis, les Indiens non inscrits et les Inuits. À des fins de comparaison, nous présentons dans tout le document des données pour les autres Canadiens (non autochtones). Presque toutes les données utilisées pour cette étude ont été tirées de tableaux personnalisés du recensement préparés pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Nous avons aussi utilisé certaines données provenant de recensements antérieurs pour montrer des tendances observées dans le temps à propos des familles dirigées par une mère seule.

Pour l'étude, nous avons adopté une méthode descriptive, fournissant des tableaux et des graphiques basés sur des tableaux à deux ou à trois entrées. Dans la première partie de la présente étude, nous décrivons l'importance des mères seules et des familles dirigées par une mère seule au Canada et certaines de leurs caractéristiques. Des proportions sont fournies pour les familles, pour les femmes en général, pour les mères et pour les mères avec des enfants de moins de 16 ans. Dans la deuxième partie de l'étude, nous nous concentrons sur les caractéristiques des mères seules et des familles dirigées par une mère seule, étudiant des variables comme le niveau de scolarité, l'âge, l'emploi et le revenu. La dernière section résume le résultat des recherches et fournit certaines conclusions et une brève analyse de certaines des questions soulevées. Les points saillants des résultats des recherches sont présentés ci-dessous.

Importance des familles dirigées par une mère seule

Le nombre de familles dirigées par une mère seule parmi les Autochtones a augmenté au fil des ans, tout comme cela a été le cas dans l'ensemble de la population. Entre 1981 et 1996, la proportion de familles dirigées par une mère seule parmi les Indiens inscrits a augmenté, passant d'environ 20 % à 23 % des familles, soit environ deux fois plus que parmi les familles canadiennes non autochtones.

- C On observe chez les Indiens inscrits une proportion deux fois plus élevée de familles dirigées par une mère seule que chez les autres Canadiens, tant dans les régions urbaines que dans les régions rurales.*
- C Dans les régions urbaines en 1996, 38 % des familles d'Indiens inscrits ayant des enfants de 0 à 15 ans étaient dirigées par une mère seule, comparativement à 29 % des autres familles autochtones et à 18 % des autres familles canadiennes.*

Enfants dans les familles monoparentales

- C Un tiers (33 %) des familles dirigées par une mère seule qui est une Indienne inscrite comptait au moins 3 enfants en 1996, comparativement à environ 16 % des familles dirigées par une mère seule non autochtone.*
- C En 1996, plus de 50 000 enfants indiens inscrits (25 %) vivaient dans des familles dirigées par une mère seule, comparativement à 14 % des enfants non autochtones.*

Importance du statut de mère seule

Nous avons aussi étudié le statut de mère seule parmi les femmes et avons généralement trouvé que la proportion de mères seules est deux fois plus élevée dans la population autochtone que parmi le reste de la population canadienne.

- C La proportion de mères seules chez les jeunes femmes autochtones, celles de 15 à 24 ans, est plus de trois fois plus élevée que chez les autres jeunes Canadiennes.*
- C En 1996, environ une mère autochtone sur trois (33 %) était une mère seule comparativement à une sur six (16 %) chez les autres mères canadiennes.*
- C Dans les régions rurales, 13 % des femmes autochtones étaient des mères seules en 1996, comparativement à 5 % des autres Canadiennes.*
- C Dans les régions urbaines, 22 % des femmes autochtones étaient des mères seules en 1996, comparativement à 8 % des autres Canadiennes.*
- C C'est parmi les Indiens inscrits que l'on trouve la proportion la plus élevée de mères seules, la proportion parmi les Métis et les Indiens non inscrits étant un peu moins élevée.*
- C La proportion de mères seules parmi la population inuite est plus faible que parmi les autres groupes d'appartenance autochtone.*

Activité

- C En 1996, le taux d'activité des mères seules autochtones était de 53 %, comparativement à 71 % pour les autres mères seules canadiennes.*
- C Le taux de chômage des mères seules autochtones était de 30 % en 1996, comparativement à 18 % pour les autres mères seules canadiennes.*

Professions

- C Environ 60 % des mères seules autochtones exerçaient une profession faisant partie des deux niveaux de compétence les moins élevés, comparativement à environ 56 % des autres mères seules canadiennes.*
- C Dans les réserves, 46 % des mères seules autochtones exerçaient une profession dans les deux niveaux de compétence professionnelle les plus élevés alors que, hors réserve, c'était le cas pour 38 % des mères seules autochtones.*

Principale source de revenu

- C Pour 1995, 72 % des mères seules autochtones ont déclaré que les transferts gouvernementaux constituaient leur principale source de revenu comparativement à 49 % des autres mères seules canadiennes.***
- C Les Indiennes inscrites et les Indiennes non inscrites qui sont des mères seules et qui vivent dans les régions urbaines étaient proportionnellement plus nombreuses que celles qui habitent des régions rurales à dépendre des transferts gouvernementaux.*

Revenu de la famille

- C Le revenu moyen des familles dirigées par une mère seule autochtone ne s'élevait qu'à environ entre le tiers et la moitié de celui des familles époux-épouse en 1995.*
- C Le revenu annuel moyen des familles dirigées par une mère seule autochtone était inférieur à 16 000 \$, comparativement à 22 000 \$ pour les autres familles canadiennes dirigées par une mère seule.*

Conclusions

Il ressort clairement de tout ce qui précède que les femmes autochtones sont proportionnellement plus nombreuses à être des mères et beaucoup plus nombreuses à être des mères seules que les autres Canadiennes. De plus, il existe des écarts parmi les divers groupes d'appartenance autochtone qui montrent que c'est une erreur de considérer que toutes les mères seules autochtones ont les mêmes besoins. Ces différences ressortent clairement quand nous comparons les mères seules qui sont des Indiennes inscrites, des Métisses, des Inuites et des Indiennes non inscrites et lorsque nous étudions les différences géographiques, comme dans les comparaisons entre les régions urbaines et les régions rurales.

Toutes les mères seules canadiennes sont en général désavantagées sur le plan financier, notamment du fait qu'elles éprouvent des difficultés sur le marché du travail et ont un revenu familial faible, mais les mères seules autochtones connaissent ces difficultés avec plus d'acuité que les autres mères seules. L'existence du faible revenu des familles dirigées par une mère seule et des taux élevés de dépendance vis-à-vis des transferts gouvernementaux parmi les mères seules autochtones ressort clairement.

L'étude met en évidence la forte proportion de mères seules autochtones dans les régions urbaines et le niveau élevé de besoins parmi ces femmes, situation qui ressort de leurs caractéristiques relatives à l'emploi et de leur dépendance vis-à-vis du revenu de transferts. Cela est particulièrement vrai pour les mères seules qui sont des Indiennes inscrites. Nous observons aussi des différences entre les Canadiennes non autochtones selon qu'elles habitent en milieu urbain ou rural, mais la question est plus importante parmi la population autochtone parce que la proportion de mères seules y est plus élevée et que les besoins sont plus considérables. En dépit des recherches qui ont été effectuées, nous ne comprenons pas encore bien ce qui amène les femmes autochtones à passer des régions rurales aux régions urbaines. Il faut aussi effectuer des recherches longitudinales portant sur les familles autochtones et axées sur des questions comme la formation des familles et l'évolution de ces dernières dans le temps.

Les résultats de la présente étude font ressortir certaines implications préliminaires en matière de politique. Le nombre relativement important et croissant de jeunes mères seules autochtones laisse entrevoir un besoin au chapitre du logement, de l'aide aux parents et de l'éducation. Parce qu'elles sont moins instruites et qu'elles ont un niveau de compétence professionnelle moins élevé, il se peut que les mères seules autochtones aient plus de difficultés que les autres mères seules à entrer sur le marché du travail et à trouver un emploi. Des programmes permettant aux mères seules autochtones d'entrer sur le marché du travail doivent être conçus spécialement pour celles qui sont peu instruites et qui passent de plus longues périodes à s'occuper d'enfants d'âge préscolaire.

L'empressement des mères seules autochtones à améliorer leur niveau de scolarité en entreprenant des études à titre d'étudiantes adultes constitue l'un de leurs atouts. Il semble que les politiques et programmes existants aient été particulièrement efficaces pour aider les mères seules autochtones à poursuivre des études postsecondaires (universitaires et non universitaires) à divers âges. Toutefois, il pourrait être nécessaire de faire davantage pour améliorer la formation de base des membres de ce segment de la population ou pour leur permettre d'effectuer du rattrapage scolaire.

Compte tenu des conclusions tirées de recherches récentes, il est vraisemblable que les enfants, de plus en plus nombreux, vivant dans des familles autochtones dirigées par une mère seule connaîtront plus de difficultés sur le plan de l'instruction et de la santé que les autres enfants. Ces risques semblent être liés à la fois aux niveaux de revenu et à la façon d'élever les enfants, ce qui fait ressortir l'importance des programmes d'éducation des parents et de soutien aux parents, en plus des mesures de soutien du revenu.

Les mères seules autochtones constituent un segment important de la population canadienne dont les besoins financiers sont disproportionnellement élevés, particulièrement en milieu urbain. Le succès que nous obtiendrons, en tant que société, en vue de permettre aux mères seules autochtones d'améliorer leur situation financière aura un effet considérable sur les enfants autochtones et sur l'avenir du Canada.

Notes aux lecteurs

Sources des données

Le présent rapport est fondé presque exclusivement sur des données tirées du recensement du Canada de 1996. Le recensement utilise deux questionnaires, un questionnaire abrégé et un questionnaire complet, pour déterminer diverses caractéristiques démographiques, sociales et économiques des Canadiens. En 1996, le questionnaire 2A (abrégé) comprenait sept questions de base et il a été utilisé dans 80 % des ménages hors réserve. Pour les 20 % des ménages hors réserve restants, c'est le questionnaire 2B (complet) comprenant 55 questions qui a été employé. Une variante du questionnaire complet a été utilisée pour tous les ménages dans les réserves.

Les données présentées dans cette étude sont basées sur des totalisations spéciales préparées pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC). La suppression de données quand les chiffres sont inférieurs à un certain niveau et l'arrondissement aléatoire peuvent avoir un effet sur les totalisations spéciales. Dans certains tableaux, les données manquent pour des sous-catégories particulières soit parce que les données ont été supprimées lors de la production de la totalisation spéciale, soit parce que le nombre de cas est trop faible pour être significatif. Nous signalons quand cela se produit.

Nous avons utilisé un certain nombre de sources de données secondaires dans le graphique 1 afin de relever des tendances, et ces sources de données sont mentionnées au bas du graphique.

Catégories d'appartenance à un groupe autochtone

La population appartenant à un groupe autochtone comprend toutes les personnes qui, lors du recensement de 1996, se sont déclarées comme étant Autochtones et/ou Indiens inscrits ou membres d'une bande indienne ou d'une première nation. La population est une variable dérivée provenant des réponses fournies aux questions 18, 20 et 21 du recensement. À la question 18, on demande si la personne fait partie d'une des catégories suivantes : Indiens de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (Esquimau) et l'on permet des réponses multiples. À la question 20, on demande si la personne appartient à une bande indienne ou à une première nation et, le cas échéant, de préciser la bande indienne ou la première nation. La question 21 porte sur le statut d'Indien inscrit.

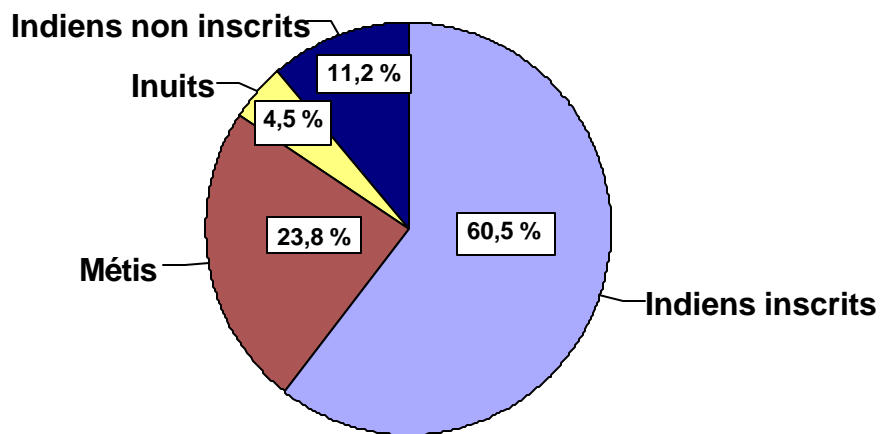
Comme on le montre plus loin, la population totale appartenant à un groupe autochtone est divisée en quatre catégories. (La population des personnes de 15 ans ou plus vivant dans des ménages privés en 1995 est présentée entre parenthèses pour chaque groupe.)

Ensemble des personnes appartenant à un groupe autochtone ou ayant le statut d'Indien inscrit (512 755)

- 1. Toutes les personnes ayant le statut d'Indien inscrit (310 130)**
- 2. Personnes appartenant au groupe des Métis seulement (122 010)**
- 3. Personnes appartenant au groupe des Inuits seulement (23 135)**
- 4. Indiens non inscrits (57 480 - y compris les personnes appartenant à un groupe d'Indiens de l'Amérique du Nord et les personnes appartenant à plusieurs groupes autochtones, mais ne comprend pas les personnes ayant le statut d'Indien inscrit)**

Voici la répartition de la population autochtone selon le groupe auquel ces personnes appartiennent.

**Population autochtone de 15 ans ou plus
Selon le groupe autochtone auquel les personnes appartiennent
Canada, 1996**



Dans un bon nombre des tableaux, les populations des Métis, des Inuits et des Indiens non inscrits (catégories 2, 3 et 4) sont combinées en une catégorie « **Autres personnes appartenant à un groupe autochtone** » (à l'exclusion des Indiens inscrits). Tous les tableaux de la présente étude qui portent sur des particuliers, dont ceux qui sont basés sur la population dans les ménages privés, ceux qui sont basés sur la population dans les familles de recensement et ceux qui sont basés sur la population active expérimentée, emploient ces catégories d'appartenance à un groupe autochtone, ou la catégorie générale « **Population totale appartenant à un groupe autochtone** » qui comprend toutes ces catégories. Dans ces tableaux, la population désignée par « **Autres Canadiens** » représente l'ensemble de la population canadienne moins la population totale appartenant à des groupes autochtones. Nous utilisons l'expression « Appartenance à un groupe autochtone » dans le titre des tableaux et des graphiques basés sur la population appartenant à un groupe autochtone.

Dans le recensement de 1996, en réponse à la question 21 du questionnaire complet on désignait par **Indien inscrit** une personne qui était inscrite aux termes de la *Loi sur les Indiens*. La question précisait que ce groupe comprenait les personnes qui se considèrent comme des « Indiens des traités » du moment que ces personnes sont aussi inscrites aux termes de la *Loi sur les Indiens*, et que la réponse comprend les personnes qui ont été inscrites suite aux modifications apportées en 1985 à la *Loi sur les Indiens* (modifications que l'on désigne souvent comme étant le projet de loi C-31).

Dans deux sections de l'étude, nous avons utilisé la population ayant une ascendance autochtone parce que les données pour la population appartenant à un groupe autochtone n'étaient pas disponibles. Contrairement aux données sur l'appartenance à un groupe autochtone, les données sur l'ascendance autochtone sont basées sur toutes les personnes qui déclarent des *ascendances* autochtones, ce qui constitue une population considérablement plus importante. Cela a une incidence sur la section 2.2 (Tendances dans la proportion de familles monoparentales) et 2.3 (Nombre d'enfants dans les familles monoparentales). Il faut remarquer que la population des Indiens inscrits est la même quelle que soit la définition employée, mais que la population des autres Autochtones diffère considérablement. Nous emploierons l'expression « ascendance autochtone » dans le titre des tableaux et des graphiques qui utilisent la définition basée sur l'ascendance.

Lieu de résidence

Pour certains des tableaux et des graphiques, les données ont été présentées selon le lieu de résidence. Voici les catégories employées :

Dans les réserves

Hors réserve

Milieu rural

Milieu urbain

La catégorie « Dans les réserves » regroupe toutes les personnes qui vivent dans les réserves indiennes ou dans les établissements indiens, et la catégorie « Hors réserve » regroupe les personnes qui habitent à tous les autres endroits. La catégorie « Milieu urbain » regroupe toutes les personnes qui vivent dans les régions métropolitaines de recensement, et la catégorie « Milieu rural » regroupe toutes les personnes qui vivent dans les autres endroits. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est une très grande région urbaine qui compte au moins 100 000 habitants, ainsi que les régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. Dans certains tableaux et graphiques, ces deux catégories géographiques ont été combinées de sorte qu'il y a des catégories rurales, dans les réserves et des catégories rurales, hors réserve, par exemple. Il faut remarquer qu'un petit nombre de réserves indiennes sont situées dans des régions métropolitaines de recensement.

Population des 15 ans ou plus dans les ménages privés et population dans les familles de recensement

Un bon nombre de tableaux portant sur des particuliers ont été créés en combinant des données basées sur la population dans les ménages privés avec des données basées sur la population dans les familles de recensement. La différence entre ces deux populations est le fait que la population dans les familles de recensement ne comprend pas l'ensemble des personnes hors famille de recensement, c'est-à-dire, les personnes qui vivent seules ou avec d'autres personnes auxquelles elles ne sont pas apparentées. Les données au niveau de la famille ont permis de déterminer les parents en fonction de l'âge de leur enfant le plus jeune, alors que les données au niveau du ménage ont permis de calculer quel pourcentage de la population totale est représenté par les parents.

Genres de familles

Dans les tableaux de la présente étude portant sur les familles, par opposition à ceux qui portent sur les personnes, nous avons employé deux genres de familles :

Familles monoparentales

Familles époux-épouse

Ces familles peuvent encore être subdivisées en fonction du sexe du parent et du fait que la famille compte ou non au moins un enfant de 0 à 15 ans qui habite avec la famille. Cela pourrait mener à la constitution des catégories suivantes :

Familles monoparentales où le parent est de sexe féminin avec enfants de 0 à 15 ans

Familles monoparentales où le parent est de sexe féminin sans enfants de 0 à 15 ans

Familles monoparentales où le parent est de sexe masculin avec enfants de 0 à 15 ans

Familles monoparentales où le parent est de sexe masculin sans enfants de 0 à 15 ans

Familles époux-épouse avec enfants de 0 à 15 ans

Familles époux-épouse sans enfants de 0 à 15 ans

Autres familles

Dans les tableaux et les graphiques, nous avons utilisé des catégories choisies de familles afin de mieux nous concentrer sur les familles monoparentales ou sur les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin (familles dirigées par une mère seule) avec enfants de 0 à 15 ans.

Situation des particuliers dans la famille

L'expression « situation des particuliers dans la famille » se rapporte au fait de savoir si les particuliers font partie d'une famille, au genre de famille dont ils font partie et au rôle de chaque personne dans la famille (p. ex., chef de famille monoparentale, époux ou épouse, enfant). Les familles dont ces personnes font partie sont classées de la même façon que les genres de familles présentés sous « Genres de familles » ci-dessus, mais plutôt que de compter les familles, ces tableaux comptent les particuliers. Les catégories sont combinées avec le sexe et la présence d'enfants pour donner les catégories potentielles suivantes :

Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans

Mères seules sans enfants de 0 à 15 ans

Pères seuls (avec ou sans enfants de 0 à 15 ans)

Mères mariées avec enfants de 0 à 15 ans

Mères mariées sans enfants de 0 à 15 ans

Pères mariés (avec ou sans enfants de 0 à 15 ans)

Autres femmes dans des familles

Autres hommes dans des familles

Dans la présente étude le mot « marié » comprend les couples en union libre. La présence d'enfants de 0 à 15 ans est déterminée par l'âge du plus jeune enfant de la famille. Dans ces catégories, « sans enfants de 0 à 15 ans », signifie que le plus jeune enfant vivant avec la famille a 16 ans ou plus. En pratique, les tableaux et les graphiques sont simplifiés pour que l'on puisse se concentrer sur les populations qui nous intéressent, par exemple, toutes les mères seules, ou seulement les mères seules avec enfants de 0 à 15 ans.

La majorité des tableaux personnalisés ne comprenaient pas de données sur l'âge des enfants des pères seuls ou mariés. Les termes « mères seules » et « mères mariées » sont utilisés au lieu des expressions plus longues « parents seuls de sexe féminin » et « parents mariés de sexe féminin ».

Répartition en catégories de l'appartenance des familles autochtones

Une « famille autochtone » est une famille dans laquelle le parent seul ou soit l'époux, soit l'épouse appartient à un groupe autochtone défini plus haut. Comme dans le cas des particuliers, les familles autochtones ont été subdivisées en fonction de l'appartenance aux groupes autochtones suivants. (Le nombre de familles dans chaque groupe est précisé entre parenthèses.)

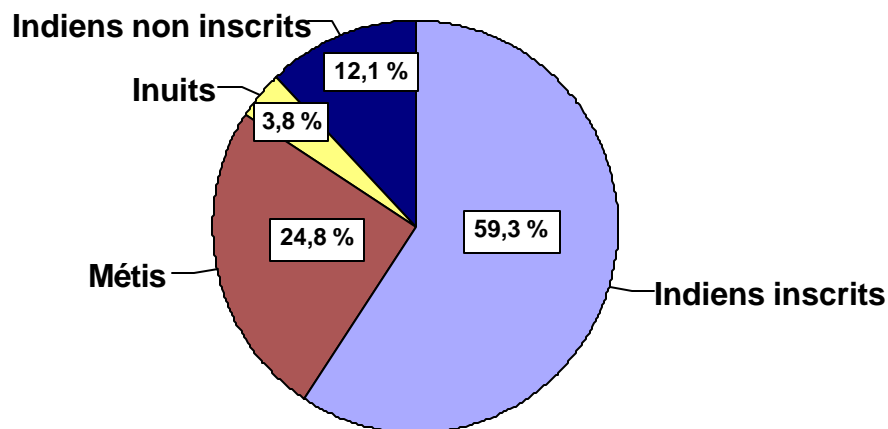
Ensemble des familles autochtones (231 945)

1. Familles d'Indiens inscrits (137 500)
2. Familles de Métis (57 550)
3. Familles d'Inuits (8 870)
4. Familles d'Indiens non inscrits (28 025)

Pour toutes les familles monoparentales, l'appartenance du parent seul à un groupe autochtone détermine l'appartenance de la famille. Si l'un ou l'autre des conjoints dans une famille époux-épouse est un Indien inscrit, alors la famille est comptée comme étant une **Famille d'Indiens inscrits**. Si seulement l'un des conjoints dans une famille époux-épouse appartient à un groupe autochtone, on suppose que la famille appartient à ce groupe autochtone.

Mises à part les familles d'Indiens inscrits, si l'époux et l'épouse partagent une appartenance à un groupe autochtone, alors la famille est classée sous cette appartenance commune. Dans tous les autres cas, la famille est classée comme ayant des appartenances autochtones multiples et elle serait incluse dans la catégorie n° 4 ci-dessus, avec celles qui appartiennent au groupe d'Indiens (non inscrits) de l'Amérique du Nord. Comme dans le cas des particuliers, il arrive parfois que les catégories 2, 3 et 4 soient combinées pour donner les **Autres familles autochtones**. La distribution des familles autochtones selon le groupe autochtone auquel elles appartiennent (groupe d'appartenance) est présentée ci-dessous.

**Répartition des familles autochtones
Selon le groupe d'appartenance, Canada, 1996**



Activité sur le marché du travail

Les indicateurs du marché du travail sont des concepts normalisés de Statistique Canada. Le **taux d'activité** est défini comme étant le résultat de la division du nombre de personnes (de 15 ans ou plus) qui travaillaient ou qui cherchaient du travail pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement (les actifs), par la population totale (de 15 ans ou plus). Le **taux d'emploi** est obtenu en divisant le nombre de personnes (de 15 ans ou plus) qui étaient occupées pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement, par la population totale (de 15 ans ou plus). Ce taux est parfois désigné comme étant le « rapport emploi-population ». Le **taux de chômage** est obtenu en divisant le nombre de personnes (de 15 ans ou plus) qui étaient en chômage et qui cherchaient activement un emploi pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement, par le nombre total d'actifs, tel qu'il est décrit plus haut. Les personnes qui ne travaillent pas et qui ne cherchent pas d'emploi parce qu'elles ont été mises à pied temporairement ou parce qu'elles prévoient occuper un emploi dans les quatre semaines suivantes sont aussi considérées en chômage.

Population active expérimentée

L'expression « population active expérimentée » est employée dans les tableaux et les graphiques portant sur les professions. Il s'agit des personnes qui étaient actives sur le marché du travail au moment du recensement et qui avaient travaillé entre le 1^{er} janvier 1995 et le jour du recensement (le 14 mai 1996).

Profession

Les catégories professionnelles sont basées sur la Classification nationale des professions de 1991. La profession d'une personne est basée sur l'emploi que cette dernière occupait pendant la semaine précédant le dénombrement, ou, si cette personne n'avait pas d'emploi à ce moment-là, sa profession est basée sur l'emploi que cette personne avait occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 1995. Les personnes qui avaient plus d'un emploi devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures. Les titres de profession sont classés selon le niveau de scolarité, de formation ou de compétence nécessaire pour exercer cette profession, ainsi que selon les tâches, les fonctions et les responsabilités reliées au poste. Dans la présente étude, nous avons utilisé 14 catégories professionnelles principales qui, à leur tour, sont classées selon 4 niveaux de compétence.

Niveau de scolarité (plus haut niveau de scolarité atteint)

Les indicateurs des niveaux de scolarité employés dans la présente étude sont basés sur le classement du « plus haut niveau de scolarité atteint » effectué par Statistique Canada. Il s'agit d'un classement hiérarchique dans le cadre duquel on suppose que tout niveau supérieur de la hiérarchie comprend tous les niveaux inférieurs. Nous avons employé 4 niveaux :

Inférieur à la 9^e année

De la 9^e à la 13^e année

Études dans une école de métiers ou autres études postsecondaires non universitaires

Études universitaires

Chaque niveau comprend les personnes qui ont obtenu le diplôme, certificat ou grade correspondant à ce niveau, ainsi que celles qui n'ont pas obtenu ce diplôme, certificat ou grade. Par exemple, la catégorie « De la 9^e à la 13^e année » comprend les personnes qui ont obtenu ou qui n'ont pas obtenu leur certificat d'études secondaires, et les personnes classées comme ayant effectué des études universitaires peuvent ou non avoir terminé une formation postsecondaire non universitaire quelconque.

Fréquentation scolaire

Quelques tableaux et graphiques présentés dans cette étude mentionnent la population « Ne fréquentant pas l'école à plein temps ». Cette population exclut les personnes qui étudiaient à plein temps dans une école, un collège ou une université pendant la période allant de septembre 1995 à juin 1996. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade. Il s'agit d'une fréquentation à plein temps si la personne avait une charge de cours correspondant à au moins 75 % de la charge de cours normale pour l'année où elle était inscrite. Les cours suivis le jour pendant une période de six semaines ou moins comptent pour une fréquentation à temps partiel. Si la personne avait fréquenté l'école à plein temps et à temps partiel au cours de la période de référence, elle était alors considérée comme étudiant à plein temps.

Le **taux de fréquentation à plein temps** est défini comme étant la population qui fréquente un établissement d'enseignement à plein temps exprimée en pourcentage de l'ensemble de la population.

Revenu

Le **revenu total** correspond à toutes les sommes d'argent reçues par les particuliers dans des ménages privés et par les occupants de ménages collectifs, qui ne sont pas des pensionnaires d'établissements institutionnels, âgés de 15 ans ou plus, pendant l'année civile 1995, y compris les salaires et traitements; le revenu net provenant d'un travail autonome agricole ou non agricole; les dividendes, intérêts

d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne et autres revenus de placements; les pensions de retraite et les rentes; les transferts gouvernementaux et autres revenus en espèces. Tout revenu « en nature » est exclu. À cause de la variabilité d'échantillonnage, les données sur le revenu pour les régions ayant une population hors des établissements institutionnels de moins de 250 personnes ont été supprimées.

Le **revenu d'emploi** comprend tout revenu reçu sous forme de salaires et de traitements ou provenant d'un travail autonome. Tout revenu « en nature » est exclu.

L'**ensemble des transferts gouvernementaux** correspond à tous les transferts gouvernementaux versés aux particuliers de 15 ans ou plus pendant l'année civile 1995 par l'administration fédérale, les provinces et les municipalités. Ces transferts comprennent la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, les prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, les prestations d'assurance-emploi, les allocations familiales, les crédits d'impôt fédéral pour enfants et les autres revenus provenant de sources publiques.

Le **revenu moyen des particuliers** est le revenu moyen, provenant de toutes les sources, des personnes âgées de 15 ans ou plus qui ont déclaré un revenu pour 1995. Pour établir le revenu moyen à partir des données non arrondies, il faut diviser le revenu agrégé d'un groupe de particuliers par le nombre de personnes dans ce groupe.

Le **revenu moyen des familles** est basé sur le revenu total, provenant de toutes les sources, de tous les membres des familles.

Principale source de revenu

Composante représentant la part la plus importante du revenu total d'une personne. Les sources de revenu sont divisées en cinq composantes : salaires et traitements, travail autonome, transferts gouvernementaux, revenu de placements et autre revenu. Dans la présente étude, nous avons combiné les salaires et traitements et le revenu provenant d'un travail autonome sous la rubrique « revenu d'emploi ». Les tableaux et graphiques présentés dans ce rapport sont basés sur le calcul du pourcentage de la population pour laquelle une source donnée constitue la principale source du revenu, et nous n'avons employé que deux sources principales :

Revenu d'emploi

Transferts gouvernementaux

Les mères seules autochtones¹ au Canada, 1996

Pour être née pauvre, de race indienne et femme en plus, la femme indienne appartient fatalement à la minorité la plus désavantagée au Canada, elle est citoyenne mineure.

– Kathleen Jamieson (1978)

1. Introduction

Comme la citation présentée ci-dessus le laisse supposer, on est depuis longtemps sensibilisé aux nombreux facteurs qui contribuent aux difficultés auxquelles les femmes autochtones sont confrontées au Canada. Depuis les années 70, les recherches effectuées ont permis de documenter un bon nombre des situations vécues par les femmes autochtones, mais il manque encore de l'information dans certains domaines majeurs. L'un des domaines les plus importants à cet égard est celui qui se rapporte aux mères seules autochtones. Des recherches préliminaires effectuées pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) ont porté sur certaines des questions touchant les mères seules autochtones et fourni une description démographique préliminaire de la population (Goss Gilroy, 2000). Afin de prolonger ces recherches, le MAINC a commandé d'autres recherches pour étudier la question de savoir comment et dans quelle mesure les mères seules autochtones pourraient aussi avoir des caractéristiques qui en feraient des « citoyennes mineures ». Le présent rapport constitue le résultat de ces recherches.

On sait depuis longtemps que les familles dirigées par une mère seule courent un risque plus élevé que les autres familles de disposer d'un faible revenu et d'éprouver des difficultés sur le plan de l'emploi. Dans ces familles, les mères se heurtent aux difficultés rencontrées par les femmes actives, en plus des difficultés liées au fait d'avoir à subvenir aux besoins d'une famille à partir d'un seul revenu et d'assurer les soins aux enfants sans l'aide d'un conjoint. Un nombre disproportionné de ces familles s'en remettent aux transferts gouvernementaux comme principale source de revenu. On s'inquiète du fait que les enfants de familles monoparentales courent un risque accru de connaître des difficultés au chapitre de leur santé et de leur instruction.

On sait en outre que les femmes autochtones ont un revenu et un taux d'emploi inférieurs à ceux des autres femmes et cela vaut aussi dans les familles dirigées par une mère seule. Toutefois, on dispose de relativement peu d'information de base à propos des parents seuls autochtones, comme le nombre de ces parents et leur niveau de scolarité ainsi que leurs caractéristiques démographiques et celles liées à l'emploi. Une bonne partie de l'information disponible a été obtenue sous forme de renseignements accessoires dans le cadre d'études portant sur des sujets plus vastes, comme la formation ou l'emploi des Autochtones, ou d'aperçus socio-économiques généraux.

¹ Dans la présente étude, l'expression « mères seules » comprend toutes les femmes qui sont le parent seul d'au moins un enfant vivant à la maison, peu importe qu'elles aient été mariées ou non auparavant, ou qu'elles soient actuellement séparées, divorcées ou veuves. Cette expression a été utilisée à la place de l'expression plus longue « parents seuls de sexe féminin ».

La présente étude constitue une description statistique des mères seules autochtones basée sur les données du recensement de 1996. Elle vise à combler certaines des lacunes dans l'information de base dans la mesure où cette source de données le permet. L'étude est fondée sur un ensemble de totalisations spéciales, préparées pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, qui couvrent une gamme étendue de variables importantes, comme la scolarité, l'âge, l'emploi et le revenu. De plus, les tableaux permettent de distinguer les familles ayant des enfants de moins de 16 ans au foyer, ce qui a permis de concentrer l'étude sur les familles monoparentales avec de jeunes enfants ou avec des enfants d'âge scolaire au foyer.

L'utilisation des données du recensement de 1996 permet d'effectuer des comparaisons systématiques avec d'autres segments de la population. Par exemple, on peut comparer les mères seules à d'autres mères, à d'autres femmes, à des pères seuls et à d'autres personnes pour se faire une idée de leur situation relative, et l'on peut comparer les mères seules autochtones à d'autres mères seules non autochtones. Les données du recensement de 1996 permettent aussi de subdiviser la population autochtone en Indiens inscrits, Métis, Inuits et Indiens non inscrits en fonction de la façon dont ces personnes se sont désignées elles-mêmes dans le cadre du recensement. Il est donc possible de voir en quoi la situation de ces différentes populations autochtones peu différer, et de comparer les populations autochtones et non autochtones. Les données du recensement permettent aussi de faire des comparaisons géographiques entre les régions rurales et les régions urbaines et entre les résidents des collectivités dans les réserves et hors réserve. (La section « Notes aux lecteurs » qui précède la section 1 fournit de l'information sur les sources de données et les définitions.)

L'étude est divisée en quatre sections. La première comprend l'introduction et un bref aperçu de certaines des principales questions touchant les mères seules et leurs familles. Bien que ce résumé ne soit pas complet, il fournira un certain contexte pour les conclusions de la présente étude. Dans la section 2, nous tentons de répondre à la question « Quelle est l'importance des mères seules parmi les femmes autochtones? » La section comprend une sous-section dans laquelle nous étudions les *familles* monoparentales en proportion de toutes les familles et une autre dans laquelle nous examinons la proportion de parents seuls parmi les *personnes*. Les proportions de parents seuls parmi les diverses sous-composantes de la population sont comparées en fonction de l'âge, du lieu de résidence, du sexe et du niveau de scolarité de la population. Les conclusions de cette partie de l'étude peuvent proposer des facteurs qui ont une incidence sur la probabilité de devenir un parent seul.

Dans la section 3, nous étudions ensuite les caractéristiques qui peuvent être liées au fait d'être un parent seul. Ces caractéristiques comprennent les caractéristiques du marché du travail, les professions, le revenu moyen, les sources de revenu et le niveau de scolarité. D'autres facteurs, comme le lieu de résidence et le groupe autochtone, sont également fréquemment pris en compte et comparés. La dernière section présente de brèves conclusions.

1.1 Questions touchant les mères seules autochtones

Au cours des 20 dernières années, le nombre des mères seules au Canada et dans d'autres pays industrialisés a augmenté. En même temps, on a établi des liens entre les ménages dirigés par une mère seule et diverses préoccupations sociales, comme le faible revenu et le faible taux de réussite scolaire parmi les enfants des familles monoparentales. De plus, il existe des différences dans la proportion de mères seules entre différents segments culturels et de classes de la population (Burns et Scott, 1994). Au Canada, les recherches ont démontré que la proportion de mères seules est beaucoup plus élevée dans la population autochtone que dans l'ensemble de la population (Lindsay, 1992) et cela semble être lié à la fois à des différences culturelles entre la population autochtone et le reste de la population canadienne et à une situation socio-économique défavorable parmi un segment important de la population autochtone. On peut utiliser l'expression « triple obstacle » pour décrire les ménages dirigés par une mère seule autochtones, en ce sens que ces ménages risquent de connaître des conditions sociales et économiques peu avantageuses parce qu'ils sont dirigés par des femmes, parce que ce sont des ménages autochtones et parce que ce sont des familles monoparentales.

Bien que de temps à autre des données aient fait ressortir la proportion élevée de mères seules autochtones au Canada (comme nous le décrirons plus loin), relativement peu de recherches ont porté spécifiquement sur les mères seules autochtones. Cependant, compte tenu des préoccupations qui ont été exprimées, la situation des familles monoparentales autochtones constitue un domaine important de politique publique qui doit être étudié, et il existe plusieurs questions fondamentales auxquelles on doit répondre. Avant de présenter les conclusions de la présente étude, il peut être utile de décrire quelques-unes des questions essentielles qui s'appliquent aux mères seules autochtones et certaines des recherches qui ont été effectuées sur ce sujet.

Quelle est l'importance des mères seules dans la population?

La proportion de familles dirigées par une mère seule a augmenté au Canada tant dans l'ensemble de la population que parmi les femmes autochtones. Les rapports basés sur les données du recensement ont montré que la proportion de familles canadiennes dirigées par une mère seule a augmenté, passant d'environ 9 % en 1981 à environ 11 % en 1991. Les statistiques portant sur la population « autochtone » pendant cette période semblent indiquer que de 16 à 17 % environ des familles autochtones étaient dirigées par une mère seule (Statistique Canada, 1984, AINC, 1996). Ces études ne fournissent pas la preuve d'une augmentation de la proportion de familles monoparentales autochtones, mais les variations dans les définitions de la population autochtone, les changements dans les questionnaires du recensement et d'autres événements survenus pendant cette période peuvent avoir eu une influence sur ces études (Siggner, 1998.) Les données portant sur les Indiens inscrits posent un peu moins de problèmes et montrent une proportion élevée et croissante de familles monoparentales. En 1981, 20 % des familles d'Indiens inscrits étaient dirigées par une mère seule (Brecher et coll., 1985) comparativement à 24 % en 1991 (AINC, 1996).

À l'aide des données du recensement de 1981, Falconer a démontré qu'il y avait deux fois plus de familles monoparentales parmi les peuples autochtones que parmi les autres habitants des Prairies, quand on neutralise l'effet des collectivités rurales ou urbaines. En comparant les groupes autochtones, il a constaté que l'on trouvait une proportion légèrement plus élevée de familles monoparentales chez les Indiens inscrits que chez les autres peuples autochtones. Dans les grandes villes des Prairies, il a constaté que plus de 40 % des familles autochtones étaient des familles monoparentales (Falconer, 1990).

Plutôt que d'étudier les familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, on peut étudier les personnes qui sont des parents seuls en pourcentage de l'ensemble de la population. Une étude de ce genre, basée sur les données du recensement de 1991, a permis de constater que, parmi la population autochtone, les mères seules constituaient 15 % de l'ensemble des femmes adultes, comparativement à 7 % pour toutes les Canadiennes (Lindsay, 1992).

Formation de familles dirigées par une mère seule?

Alors que le recensement peut donner une image du nombre et des caractéristiques des familles monoparentales à un moment donné, il ne donne pas un aperçu longitudinal de la façon dont les femmes deviennent et cessent d'être des mères seules et dont les familles deviennent « monoparentales » et cessent de l'être. La présente étude ne s'attaque donc pas à cette question. Néanmoins, il peut être utile de garder à l'esprit comment les familles monoparentales se forment. Plusieurs situations expliquent comment les femmes deviennent des mères seules : le divorce ou la séparation, le décès de leur conjoint et la grossesse hors mariage ou une union libre. Par contre, leur état de mère seule peut prendre fin suite à un mariage ou lorsque les enfants quittent le foyer. Une enquête menée en 1984 a fourni la base pour décrire certains de ces processus et la mesure dans laquelle ces derniers contribuent à la proportion globale de mères seules au Canada (Burch et Madan, 1986). L'utilisation de données recueillies dans le cadre de cette enquête a permis de constater que 18 % des femmes canadiennes ayant entre 18 et 64 ans avaient été des mères seules à un moment donné, mais que seulement environ le tiers d'entre elles l'étaient encore au moment de l'enquête. La moitié des femmes qui ont été des mères seules le sont devenues suite à une séparation ou à un divorce, alors qu'un tiers d'entre elles sont devenues des mères seules parce qu'elles ont eu des enfants hors mariage. Les autres (17 %) sont devenues des mères seules suite au décès de leur conjoint (Moore, 1988).

Quelles sont les caractéristiques des mères seules sur le plan de la scolarité?

Une étude, portant sur la scolarité des Indiens inscrits, basée sur le recensement de 1981 a permis de constater que le niveau de scolarité des parents seuls était inférieur à celui des autres Indiens inscrits. Par exemple, plus de 45 % des parents seuls qui étaient des Indiens inscrits avaient un niveau de scolarité inférieur à la 9^e année, comparativement à 28 % pour les autres parents seuls (Hull, 1987). Une analyse de l'emploi des Autochtones basée sur l'Enquête auprès des peuples autochtones incluait

aussi des renseignements sur les parents seuls. L'étude a permis de constater que les mères seules autochtones étaient proportionnellement plus nombreuses que les femmes mariées ou que les pères seuls à avoir suivi des programmes de formation postsecondaire, qu'il s'agisse de programmes universitaires ou de programmes non universitaires (Clatworthy et coll., 1995).

Où les mères seules autochtones vivent-elles? Quelle est la structure de leurs mouvements migratoires?

Selon diverses études, il y a proportionnellement plus de femmes autochtones que d'hommes autochtones qui vivent dans les grandes villes et il y a plus de familles monoparentales autochtones dans les villes que dans les régions rurales ou dans les réserves. Une étude des logements autochtones basée sur les données du recensement de 1981 a permis de constater que plus la collectivité ou la réserve est isolée ou rurale, plus la proportion de parents seuls est faible. Alors que 24 % des ménages d'Indiens inscrits vivant dans des grandes villes étaient constitués de familles monoparentales, c'était le cas pour seulement 11 % des ménages d'Indiens inscrits vivant dans les réserves éloignées (Clatworthy et Stevens, 1987).

Dans une étude portant sur la structure des mouvements migratoires et basée sur les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones, on a constaté que proportionnellement plus de mères seules que d'autres mères avaient migré d'une collectivité à une autre entre 1986 et 1991. Dans les grandes villes, on a trouvé une proportion élevée de parents seuls (des deux sexes) parmi les entrants en 1991, particulièrement dans l'Ouest du Canada. Dans les villes de l'Est et du Centre du Canada, comme Halifax, Montréal et Toronto, un peu plus de 30 % des familles d'entrants autochtones étaient des familles monoparentales. Dans les villes de l'Ouest, une proportion plus élevée de familles d'entrants étaient des familles monoparentales, atteignant des niveaux supérieurs à 50 %, particulièrement au Manitoba et en Saskatchewan (Clatworthy, 1995).

Les parents seuls autochtones sont aussi proportionnellement plus nombreux que les autres Autochtones à déménager à l'intérieur de la même collectivité. Entre 1990 et 1991, 15 % des familles monoparentales autochtones ont déménagé à l'intérieur de leur collectivité, comparativement à 10 % des conjoints autochtones. La proportion de parents seuls qui déclarent avoir déménagé plus d'une fois pendant une période de 12 mois est deux fois plus élevée que celle observée chez les conjoints (Clatworthy 1995).

Alors que la proportion de mères seules autochtones qui vivent dans les régions urbaines est plus élevée que celle de ces mères qui habitent les régions rurales, les raisons qui expliquent cette situation ne sont pas très claires. Par exemple, on ne sait pas si les mères seules autochtones qui ont déménagé des régions rurales vers les régions urbaines étaient des mères seules avant leur déménagement ou si elles le sont devenues après avoir déménagé.

Pourquoi le nombre de mères seules a-t-il augmenté?

La tendance récente représente un changement par rapport aux périodes antérieures. Avant les années 70, plus de 60 % des familles dirigées par une mère seule se créaient à la suite du décès du conjoint. L'augmentation du nombre de familles monoparentales depuis les années 70 est, dans une large mesure, attribuable à l'augmentation des divorces et des séparations et est souvent liée à *Loi sur le divorce* de 1968, qui a libéralisé le divorce au Canada, (Che-Alford et coll., 1994). En même temps, les naissances hors mariage ou de femmes vivant en union libre ont augmenté au Canada et dans d'autres pays. Selon une étude, au Canada, entre 1961 et 1991, la proportion d'enfants nés hors mariage ou de femmes vivant en union libre a augmenté, passant de 5 à 27 %. Cette constatation était liée à une augmentation correspondante du nombre d'unions libres (Belle et McQuillan, 1994).

Diverses raisons ont été proposées pour expliquer l'accroissement de la proportion de familles dirigées par une mère seule, y compris l'évolution de la situation et des possibilités économiques et les changements dans les normes sociales. À mesure que les femmes deviennent plus en mesure de gagner un salaire suffisant, il devient plus économiquement viable pour elles de choisir de vivre seules plutôt qu'avec un conjoint. La disponibilité d'un appui offert par l'aide sociale peut aussi permettre aux femmes d'entretenir plus facilement des ménages monoparentaux. De plus, l'affaiblissement des interdictions visant les naissances hors mariage fait qu'il est socialement plus acceptable d'être une mère célibataire. Le statut socio-économique semble aussi être lié au nombre de familles dirigées par une mère seule, du moins dans les pays industrialisés (Burns et Scott, 1994).

Quelles sont les incidences de la vie dans une famille dirigée par une mère seule?

Il a constamment été démontré que les familles dirigées par une mère seule ont un revenu inférieur et affichent des taux de pauvreté ou de faible revenu supérieurs à ce qui est observé dans les autres familles. Le Conseil national du bien-être social a déclaré que le genre de famille est probablement le facteur le plus important pour ce qui est de la détermination du risque de pauvreté. Le Conseil a déclaré que, en 1996, 61 % des familles monoparentales avaient de faibles revenus et que 91 % des familles dirigées par une mère seule de moins de 25 ans étaient pauvres (Conseil national du bien-être social, 1998).

Le revenu des familles dirigées par une mère seule autochtone est encore plus faible que celui des autres familles dirigées par une mère seule, situation qui a été confirmée par un certain nombre d'études. En 1980, le revenu moyen des ménages monoparentaux d'Indiens inscrits était de 10 723 \$ comparativement à 19 870 \$ pour les ménages biparentaux d'Indiens inscrits. Les revenus correspondants chez les ménages autres que ceux des Indiens étaient de 17 338 \$ (ménages monoparentaux) et de 31 117 \$ (ménages biparentaux). Au cours de la même année, on a constaté que des proportions très élevées de ménages monoparentaux d'Indiens inscrits habitant les grandes villes vivaient sous le seuil de faible revenu, ces proportions allaient d'un minimum de 52 % à Calgary à un maximum de 87 % à Regina et à Montréal. L'analyse a permis de constater que le statut de parent seul était un prédicteur des problèmes liés à l'obtention d'un logement abordable et adéquat (Clatworthy et Stevens, 1987).

Une autre étude basée sur les données du recensement de 1981 a permis de constater qu'entre 50 et 80 % des familles monoparentales autochtones dans la région des Prairies avaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu, selon le groupe autochtone auquel ces familles appartenaient et selon l'âge des enfants qu'elles comprenaient. Les familles avec les enfants les plus jeunes étaient proportionnellement plus nombreuses à être pauvres (Falconer 1990).

Une analyse des facteurs qui ont une incidence sur la dépendance vis-à-vis de l'aide sociale chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves a permis de constater que les parents seuls étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux que les parents mariés ou que les parents vivant en union libre à dépendre de l'aide sociale pendant une période plus longue. Toutefois, on a aussi constaté que la scolarité et l'expérience professionnelle antérieure étaient des facteurs beaucoup plus importants qui ont une incidence sur la dépendance vis-à-vis de l'aide sociale (Goss Gilroy, 1995).

Une analyse longitudinale des parents seuls touchant des prestations d'aide sociale en Colombie-Britannique a fait ressortir qu'un bon nombre de parents seuls ont recours aux programmes d'aide sociale ou quittent ces programmes et qu'ils combinent souvent un travail à temps partiel avec l'aide sociale comme étant leur stratégie économique la plus avantageuse. Cette étude établit un lien entre le fait que les parents seuls travaillent et l'âge de leurs enfants, et permet de constater que, lorsque les enfants atteignent l'âge scolaire, les aspects économiques des soins aux enfants changent et il devient plus intéressant de travailler. À l'aide de données provenant de l'Enquête sur la famille de 1984, l'étude a fait ressortir qu'alors que 31 % des parents seuls ayant des enfants de moins de 3 ans travaillaient, 62 % des parents seuls dont les enfants avaient au moins 6 ans travaillaient (Lemaître, 1993).

Des analyses récentes de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) ont mis en évidence les liens entre les familles monoparentales, le faible revenu et les effets sur le développement des enfants, entre autres choses. Une analyse a conclu que la majorité des effets sur les enfants n'étaient pas directement attribuables au statut de parent seul, mais étaient liés à des facteurs personnels et socio-économiques, comme la scolarité de la mère, le revenu et les rapports parents-enfants (Lipman et coll., 1998).

Quels sont les différents besoins des différents segments de la population des mères seules?

Compte tenu des différentes façons dont les familles monoparentales se forment, il semble vraisemblable que différents segments de familles dirigées par une mère seule puissent vivre des situations très différentes et avoir des besoins très peu semblables. Par exemple, les différences du point de vue de l'âge, de la scolarité et du revenu parmi les divers segments de la population de mères seules peuvent créer des problèmes fort différents en ce qui a trait au logement et aux responsabilités parentales. À cause de sa forte association avec le faible revenu et d'autres variables, le statut de parent seul a été considéré comme un facteur important en soi; toutefois, selon des analyses récentes, ces situations ne seraient pas tant attribuables au statut de parent seul qu'à d'autres facteurs qui lui sont associés, comme le faible revenu, le niveau de scolarité peu élevé ou la dépression maternelle (Lipman et coll., 1998).

L'analyse de la base de données de l'ELNEJ a permis de conclure que, parmi la population canadienne dans son ensemble, la majorité des enfants dans les familles monoparentales ne réussissent pas trop mal, ce qui laisse à nouveau entendre que l'on doit faire des distinctions entre les segments de la population des familles monoparentales (Ross et coll., 1998). On s'est peu penché sur la mesure dans laquelle différents segments de la population des parents seuls autochtones présentent des caractéristiques et des besoins différents.

On peut conclure en disant que si peu d'études ont porté spécifiquement sur les mères seules ou sur les parents seuls autochtones, de nombreuses études effectuées dans le passé se sont néanmoins intéressées à ces groupes et ont démontré qu'il existe une proportion relativement élevée de parents seuls parmi la population autochtone, particulièrement parmi les personnes vivant dans les régions urbaines, et que les parents seuls autochtones sont proportionnellement plus nombreux à avoir un revenu familial faible, à être peu instruits et à avoir de grands besoins en matière de logement. Toutefois, un bon nombre de questions touchant les mères seules autochtones demeurent sans réponse, y compris des questions sur les raisons qui expliquent la formation des familles dirigées par une mère seule, sur les différences entre les segments de la population de mères seules, sur le lien entre la migration et le statut de mère seule, entre autres. La présente étude ne répondra pas à toutes ces questions, mais fournira de l'information plus détaillée sur un bon nombre des caractéristiques des mères seules autochtones en 1996, ce qui pourrait éclairer un peu ces questions plus vastes.

2. Importance des familles monoparentales et du statut de parent seul

Dans cette section du rapport, nous décrivons l'importance des familles monoparentales et du statut de parent seul par rapport à diverses caractéristiques, dont le sexe, le lieu de résidence, l'âge et la scolarité. Des comparaisons seront faites entre divers groupes autochtones, entre des populations autochtones et non autochtones, et entre les parents seuls et les autres parents. Les tableaux et les graphiques visent à la fois à décrire les caractéristiques de la population des parents seuls, en mettant l'accent sur les mères seules, et à examiner les liens entre la probabilité d'être un parent seul et d'autres caractéristiques. Nous nous penchons d'abord sur les familles monoparentales, puis nous examinons les caractéristiques des parents seuls.

2.1 Importance des familles monoparentales en 1996

L'information présentée dans cette section du rapport porte sur les familles et sur leurs caractéristiques et elle est fournie par groupe d'**appartenance à la population autochtone**². La population appartenant à un groupe autochtone est habituellement divisée en deux groupes : les Indiens inscrits et les « Autres personnes appartenant à un groupe autochtone ». À des fins de comparaison, des données sont aussi présentées pour les « Autres Canadiens », qui sont définis comme n'étant pas des Indiens inscrits et ne se désignant pas eux-mêmes comme étant des Autochtones. De plus, la population des Autres personnes appartenant à un groupe autochtone est parfois subdivisée en trois groupes : Métis, Inuits et Indiens non inscrits. Des données additionnelles pour les familles appartenant au groupe des Métis, des Inuits et des Indiens non inscrits sont présentées à l'annexe A et des données pour les *groupes en fonction de l'ascendance* sont présentées à l'annexe B. (Voir la définition de ces termes dans les Notes aux lecteurs.)

En 1996, il y avait 945 230 familles dirigées par une mère seule, au Canada, selon le recensement de 1996. De ces familles, 31 620 étaient dirigées par des Indiennes inscrites et 16 505 étaient dirigées par des femmes appartenant à d'autres groupes autochtones. Alors que les familles dirigées par une mère seule représentaient 23 % des familles d'Indiens inscrits, elles représentaient 17 % des familles ayant une autre ascendance autochtone et 12 % des autres familles canadiennes (non autochtones) (tableau 1).

² Cette définition diffère légèrement de la définition de l'appartenance à la population autochtone utilisée couramment dans les publications du recensement parce qu'elle comprend un petit nombre d'Indiens inscrits qui ne se désignent pas eux-mêmes comme étant des Autochtones. En 1996, il y avait environ 20 000 de ces personnes sur une population totale d'environ 800 000 personnes déclarant appartenir à la population autochtone.

En 1996...

- **Vingt-trois pour cent des familles d'Indiens inscrits étaient dirigées par une mère seule.**
- **Dix-sept pour cent des autres familles autochtones étaient dirigées par une mère seule.**
- **Douze pour cent des autres familles canadiennes étaient dirigées par une mère seule.**

Il y avait près de deux fois plus de familles dirigées par une mère seule dans les régions urbaines que dans les régions rurales parmi les trois groupes d'appartenance. La proportion de familles dirigées par une mère seule était aussi plus élevée parmi les Indiens inscrits vivant hors réserve que parmi les Indiens inscrits vivant dans les réserves. L'inverse était vrai pour les deux autres groupes d'appartenance. La proportion de familles dirigées par un père seul était aussi plus élevée parmi les Indiens inscrits et parmi les autres personnes appartenant à un groupe autochtone vivant dans les réserves que parmi ceux vivant hors réserve (tableau 1).

Tableau 1
Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le sexe, le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve et dans un milieu rural/urbain) et le groupe d'appartenance, Canada, 1996

Groupe d'appartenance et genre de famille	Total	Dans les réserves/hors réserve		Milieu rural/urbain	
		Dans les réserves	Hors réserve	Rural	Urbain
Indiens inscrits					
Ensemble des familles de recensement	137 495	53 665	83 830	68 715	68 780
Familles dirigées par une mère seule	31 620	10 295	21 330	11 590	20 025
Familles dirigées par un père seul	4 950	2 870	2 080	3 025	1 920
Taux des familles monoparentales	26,6 %	24,5 %	27,9 %	21,3 %	31,9 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	23,0 %	19,2 %	25,4 %	16,9 %	29,1 %
Taux des familles dirigées par un père seul	3,6 %	5,3 %	2,5 %	4,4 %	2,8 %
Autres personnes appartenant à un groupe autochtone					
Ensemble des familles de recensement	94 450	1 470	92 980	32 240	62 210
Familles dirigées par une mère seule	16 505	390	16 120	3 925	12 580
Familles dirigées par un père seul	2 810	75	2 735	950	1 860
Taux des familles monoparentales	20,4 %	31,6 %	20,3 %	15,1 %	23,2 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	17,5 %	26,5 %	17,3 %	12,2 %	20,2 %
Taux des familles dirigées par un père seul	3,0 %	5,1 %	2,9 %	2,9 %	3,0 %
Autres Canadiens					
Ensemble des familles de recensement	7 605 920	8 560	7 597 355	1 694 580	5 911 340
Familles dirigées par une mère seule	897 110	775	896 335	114 665	782 440
Familles dirigées par un père seul	184 515	200	184 315	37 635	146 880
Taux des familles monoparentales	14,2 %	11,4 %	14,2 %	9,0 %	15,7 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	11,8 %	9,1 %	11,8 %	6,8 %	13,2 %
Taux des familles dirigées par un père seul	2,4 %	2,3 %	2,4 %	2,2 %	2,5 %

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Parmi les Indiens inscrits, c'est chez ceux vivant hors réserve dans les régions urbaines que l'on a observé la proportion la plus élevée de familles dirigées par une mère seule (29 %), alors que c'est parmi les Indiens inscrits vivant hors réserve dans les régions rurales que l'on a observé la proportion la plus faible (12 %). La proportion observée parmi les Indiens inscrits vivant dans les réserves rurales ou urbaines se situait entre ces deux extrêmes (19 et 24 %). On a observé une tendance semblable chez les autres Canadiens, quoique les proportions de familles dirigées par une mère seule soient beaucoup plus faibles, s'échelonnant de 7 à 13 % de toutes les familles. L'écart entre les Indiens inscrits et les autres Canadiens est beaucoup plus élevé dans les régions urbaines que dans les régions rurales (tableau 2).

<i>Familles dirigées par une mère seule en pourcentage de toutes les familles</i>			
<i>Endroit</i>	<i>Indiens inscrits</i>	<i>Autres Canadiens</i>	<i>Écart</i>
<i>Milieu urbain hors réserve</i>	<i>29 %</i>	<i>13 %</i>	<i>16 %</i>
<i>Milieu urbain dans les réserves</i>	<i>24 %</i>	<i>10 %</i>	<i>14 %</i>
<i>Milieu rural dans les réserves</i>	<i>19 %</i>	<i>7 %</i>	<i>12 %</i>
<i>Milieu rural hors réserve</i>	<i>12 %</i>	<i>7 %</i>	<i>5 %</i>

La proportion de familles monoparentales parmi les familles *avec enfants de 0 à 15 ans* était plus élevée que la proportion correspondante observée parmi toutes les familles. En 1996, 28 % des familles d'Indiens inscrits avec enfants de 0 à 15 ans étaient dirigées par une mère seule, comparativement à 24 % chez les autres personnes appartenant à un groupe autochtone et à 16 % parmi les autres Canadiens. Dans ce cas également, les proportions étaient plus élevées pour les personnes vivant dans les régions urbaines que pour celles vivant dans les régions rurales, et plus élevées parmi celles vivant hors réserve (sauf pour les autres personnes appartenant à un groupe autochtone) (tableau 3).

- **Environ 28 % des familles d'Indiens inscrits avec enfants de 0 à 15 ans étaient dirigées par une mère seule en 1996.**
- **Parmi les autres familles autochtones avec enfants de 0 à 15 ans, 24 % étaient dirigées par une mère seule en 1996.**
- **Parmi les autres familles canadiennes avec enfants de 0 à 15 ans, 16 % étaient dirigées par une mère seule en 1996.**

Tableau 2
Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le sexe, le lieu de résidence (dans un milieu rural/urbain et dans les réserves/hors réserve) et le groupe d'appartenance, Canada, 1996

Groupe d'appartenance et genre de famille	Total	Milieu rural		Milieu urbain	
		Dans les réserves	Hors réserve	Dans les réserves	Hors réserve
Indiens inscrits					
Ensemble des familles de recensement	137 495	49 840	18 880	3 830	64 950
Familles dirigées par une mère seule	31 620	9 370	2 225	925	19 105
Familles dirigées par un père seul	4 950	2 660	365	205	1 715
Taux des familles monoparentales	26,6 %	24,1 %	13,7 %	29,5 %	32,1 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	23,0 %	18,8 %	11,8 %	24,2 %	29,4 %
Taux des familles dirigées par un père seul	3,6 %	5,3 %	1,9 %	5,4 %	2,6 %
Autres personnes appartenant à un groupe autochtone					
Ensemble des familles de recensement	94 450	955	31 280	515	61 695
Familles dirigées par une mère seule	16 505	300	3 625	90	12 490
Familles dirigées par un père seul	2 810	60	885	15	1 850
Taux des familles monoparentales	20,4 %	37,7 %	14,4 %	20,4 %	23,2 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	17,5 %	31,4 %	11,6 %	17,5 %	20,2 %
Taux des familles dirigées par un père seul	3,0 %	6,3 %	2,8 %	2,9 %	3,0 %
Autres Canadiens					
Ensemble des familles de recensement	7 605 920	3 320	1 691 260	5 245	5 906 095
Familles dirigées par une mère seule	897 110	245	114 420	530	781 910
Familles dirigées par un père seul	184 515	75	37 560	125	146 755
Taux des familles monoparentales	14,2 %	9,6 %	9,0 %	12,5 %	15,7 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	11,8 %	7,4 %	6,8 %	10,1 %	13,2 %
Taux des familles dirigées par un père seul	2,4 %	2,3 %	2,2 %	2,4 %	2,5 %

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau 3
Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans,
selon le sexe, le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve et dans un milieu
rural/urbain) et le groupe d'appartenance, Canada, 1996

Groupe d'appartenance et genre de famille	Total	Dans les réserves/hors réserve		Milieu rural/urbain	
		Dans les réserves	Hors réserve	Rural	Urbain
Indiens inscrits					
A. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	87 595	35 200	52 395	43 875	43 720
B. Familles époux-épouse	60 390	26 635	33 755	34 240	26 150
C. Familles dirigées par une mère seule	24 165	6 915	17 250	7 920	16 250
D. Familles dirigées par un père seul	3 040	1 650	1 385	1 715	1 320
Taux des familles monoparentales ((C+D)/A)	31,1 %	24,3 %	35,6 %	22,0 %	40,2 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (C/A)	27,6 %	19,6 %	32,9 %	18,1 %	37,2 %
Taux des familles dirigées par un père seul (D/A)	3,5 %	4,7 %	2,6 %	3,9 %	3,0 %
Autres personnes appartenant à un groupe autochtone					
A. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	53 320	945	52 375	18 605	34 710
B. Familles époux-épouse	38 800	585	38 215	15 125	23 675
C. Familles dirigées par une mère seule	12 830	310	12 515	2 915	9 915
D. Familles dirigées par un père seul	1 685	45	1 640	565	1 125
Taux des familles monoparentales ((C+D)/A)	27,2 %	37,6 %	27,0 %	18,7 %	31,8 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (C/A)	24,1 %	32,8 %	23,9 %	15,7 %	28,6 %
Taux des familles dirigées par un père seul (D/A)	3,2 %	4,8 %	3,1 %	3,0 %	3,2 %
Autres Canadiens					
A. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	3 321 760	2 895	3 318 865	724 885	2 596 875
B. Familles époux-épouse	2 709 985	2 195	2 707 790	645 575	2 064 405
C. Familles dirigées par une mère seule	525 450	585	524 865	61 920	463 530
D. Familles dirigées par un père seul	86 325	115	86 210	17 390	68 940
Taux des familles monoparentales ((C+D)/A)	18,4 %	24,2 %	18,4 %	10,9 %	20,5 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (C/A)	15,8 %	20,2 %	15,8 %	8,5 %	17,8 %
Taux des familles dirigées par un père seul (D/A)	2,6 %	4,0 %	2,6 %	2,4 %	2,7 %

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

En 1996, dans les régions urbaines hors réserve, les familles dirigées par une mère seule représentaient 38 % des familles d'Indiens inscrits avec enfants de 0 à 15 ans, comparativement à 18 % des autres familles canadiennes avec enfants (tableau 4). Environ 29 % des autres familles appartenant à un groupe autochtone vivant dans les collectivités urbaines hors réserve étaient dirigées par une mère seule.

C Environ 38 % des familles d'Indiens inscrits vivant hors réserve et dans les régions urbaines, avec enfants de 0 à 15 ans, étaient dirigées par une mère seule en 1996.

À partir des données présentées dans les tableaux 1 et 3, il est possible de calculer la proportion de familles monoparentales avec enfants de 0 à 15 ans. Ces calculs montrent qu'il y a proportionnellement plus de familles monoparentales autochtones dans lesquelles vivent des enfants que ce n'est le cas pour les autres familles monoparentales. Parmi les Autochtones, cette proportion est d'environ 77 %, alors que parmi les autres Canadiens, la proportion est de 59 %. Il y a peu de différence à cet égard entre les familles monoparentales d'Indiens inscrits et les autres familles monoparentales autochtones.

Tableau 4
Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans,
selon le sexe, le lieu de résidence (dans un milieu rural/urbain et dans les réserves/hors
réserve) et le groupe d'appartenance, Canada, 1996

Groupe d'appartenance et genre de famille	Total	Milieu rural		Milieu urbain	
		Dans les réserves	Hors réserve	Dans les réserves	Hors réserve
Indiens inscrits					
A. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	87 595	32 850	11 025	2 355	41 370
B. Familles époux-épouse	60 390	24 995	9 245	1 635	24 515
C. Familles dirigées par une mère seule	24 165	6 315	1 600	600	15 650
D. Familles dirigées par un père seul	3 040	1 535	180	115	1 205
Taux des familles monoparentales ((C+D)/A)	31,1 %	23,9 %	16,1 %	30,4 %	40,7 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (C/A)	27,6 %	19,2 %	14,5 %	25,5 %	37,8 %
Taux des familles dirigées par un père seul (D/A)	3,5 %	4,7 %	1,6 %	4,9 %	2,9 %
Autres personnes appartenant à un groupe autochtone					
A. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	53 320	635	17 970	305	34 405
B. Familles époux-épouse	38 800	360	14 770	225	23 445
C. Familles dirigées par une mère seule	12 830	245	267	70	9 850
D. Familles dirigées par un père seul	1 685	35	530	10	1 115
Taux des familles monoparentales ((C+D)/A)	27,2 %	44,1 %	17,8 %	26,2 %	31,9 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (C/A)	24,1 %	38,6 %	14,9 %	23,0 %	28,6 %
Taux des familles dirigées par un père seul (D/A)	3,2 %	5,5 %	2,9 %	3,3 %	3,2 %
Autres Canadiens					
A. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	3 321 760	1 265	723 615	1 625	2 595 245
B. Familles époux-épouse	2 709 985	1 020	644 555	1 180	2 063 230
C. Familles dirigées par une mère seule	525 450	205	61 710	375	463 155
D. Familles dirigées par un père seul	86 325	40	17 345	75	68 865
Taux des familles monoparentales ((C+D)/A)	18,4 %	19,4 %	10,9 %	27,7 %	20,5 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (C/A)	15,8 %	16,2 %	8,5 %	23,1 %	17,8 %
Taux des familles dirigées par un père seul (D/A)	2,6 %	3,2 %	2,4 %	4,6 %	2,7 %

*** Données insuffisantes.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

2.2 Évolution du nombre de familles monoparentales, 1981-1996

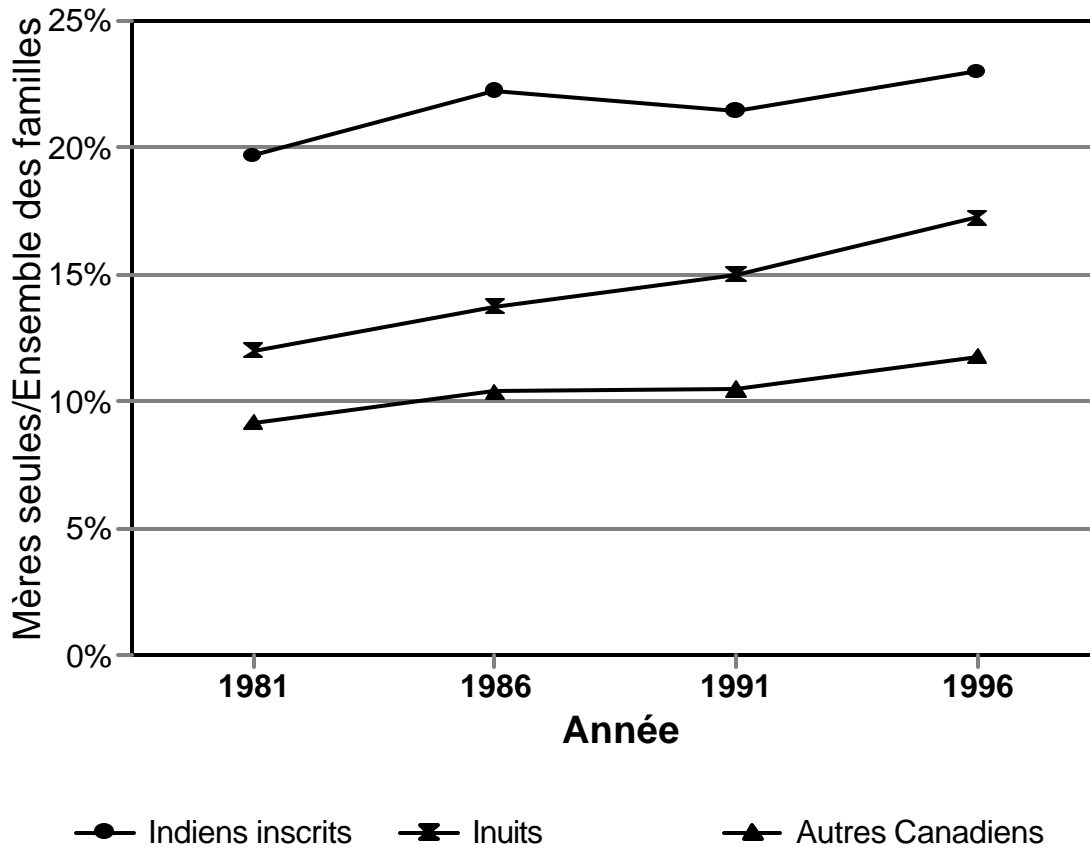
Les changements apportés aux questions et définitions du recensement font qu'il est impossible de comparer les données sur la population d'appartenance autochtone entre 1981 et 1996. Toutefois, les données du recensement basées sur la population ayant une ascendance d'Indiens inscrits et sur la population d'ascendance inuite sont disponibles et sont présentées dans le graphique 1 ci-dessous. (Voir les définitions d'appartenance à un groupe autochtone et d'ascendance autochtone dans les Notes aux lecteurs.) Le graphique montre les familles dirigées par une mère seule en proportion de toutes les familles parmi la population des Indiens inscrits, la population des Inuits et la population non autochtone. Parmi les Indiens inscrits, cette proportion a augmenté, passant d'environ 20 % en 1981 à environ 23 % en 1996, alors que parmi les Canadiens non autochtones, elle est passée de 9 % à 12 % pendant la même période. La proportion de familles dirigées par une mère seule inuite a aussi augmenté par rapport à toutes les familles, passant d'environ 12 % en 1981 à 17 % en 1996. (Les données comparables pour la population ayant une ascendance d'Indiens non inscrits et la population d'ascendance métisse n'étaient pas disponibles.)

- C La proportion de familles dirigées par une mère seule parmi les Indiens inscrits est passée de 20 % en 1981 à 23 % en 1996.**

- C La proportion de familles dirigées par une mère seule parmi les Inuits passée de 12 % en 1981 à 17 % en 1996.**

- C Parmi les autres familles canadiennes, la proportion de familles dirigées par une mère seule est passée de 9 % en 1981 à 12 % en 1996.**

Graphique 1
Familles dirigées par une mère seule en pourcentage de toutes les familles
Certains groupes d'ascendance, Canada, 1981-1996



Sources : Statistique Canada, 1984; Brecher et. coll., 1985; Hagey et. coll., 1989; AINC, 1996; Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

2.3 Nombre d'enfants dans les familles monoparentales

Il est important de connaître le nombre d'enfants dans les familles de recensement pour un certain nombre de raisons, notamment pour déterminer les besoins en revenus additionnels des familles plus nombreuses et les besoins en services de garde et d'éducation des enfants. Le tableau 5 ci-après présente des données sur le nombre d'enfants dans les familles pour les groupes d'ascendance autochtone. (Des données comparables pour les groupes d'appartenance autochtone n'étaient pas disponibles). Deux indicateurs du nombre d'enfants sont présentés, le nombre moyen d'enfants par famille et le pourcentage des familles avec deux enfants ou plus. Ces indicateurs sont comparés pour divers groupes ethniques, genres de familles et collectivités dans les réserves/hors réserve et dans les milieux ruraux/urbains. Les familles qui n'ont pas d'enfants de 0 à 15 ans ne sont pas prises en compte dans le tableau.

L'étude du tableau permet de constater plusieurs choses. Premièrement, les familles époux-épouses comptaient plus d'enfants que les familles monoparentales et les familles dirigées par une mère seule avaient plus d'enfants que les familles dirigées par un père seul. Cette observation vaut pour les trois groupes ethniques. Deuxièmement, les familles d'Indiens inscrits comptaient plus d'enfants que les autres familles autochtones qui, elles, étaient un peu plus nombreuses que les autres familles canadiennes. La même constatation est faite pour tous les genres de familles, mais les écarts étaient plus considérables entre les familles monoparentales qu'entre les familles époux-épouse et, particulièrement, chez les familles dirigées par une mère seule. Par exemple, si l'on considère la proportion de familles dirigées par une mère seule avec deux enfants ou plus, l'écart entre les Indiens inscrits et les autres Canadiens est de 12 points de pourcentage, comparativement à seulement 2 points dans le cas des familles époux-épouse.

En ce qui a trait au lieu de résidence, les familles de tous genres parmi les Indiens inscrits comptaient le plus grand nombre d'enfants dans les collectivités rurales dans les réserves et le plus petit nombre d'enfants dans les collectivités urbaines hors réserve. La même tendance s'observe aussi chez les autres groupes ethniques, du moins dans les familles dirigées par une mère seule.

- C Les familles d'Indiens inscrits, y compris les familles dirigées par une mère seule, comptent plus de membres que celles des autres Canadiens.**
- C Les familles d'Indiens inscrits, y compris les familles dirigées par une mère seule, vivant dans les réserves en milieu rural sont les plus nombreuses et celles qui vivent hors réserve en milieu urbain sont les moins nombreuses.**

Tableau 5
Nombre d'enfants dans les familles de recensement avec enfants de 0 à 15 ans, selon le
groupe ethnique, le genre de famille et le lieu de résidence, Canada 1996

Groupe ethnique, genre de famille et indicateur	Milieu rural		Milieu urbain		Total
	Dans les réserves	Hors réserve	Dans les réserves	Hors réserve	
Indiens inscrits					
Familles dirigées par une mère seule avec 2 enfants ou plus (%)	71,6 %	65,9 %	67,2 %	63,3 %	65,7 %
Nombre moyen d'enfants	2,5	2,2	2,2	2,1	2,2
Familles dirigées par un père seul avec 2 enfants ou plus (%)	61,7 %	55,6 %	65,2 %	49,8 %	56,7 %
Nombre moyen d'enfants	2,2	2	2,2	1,8	2
Familles époux-épouse avec 2 enfants ou plus (%)	81,1 %	76,5 %	79,5 %	69,5 %	75,6 %
Nombre moyen d'enfants	2,9	2,3	2,7	2,2	2,5
Autres personnes ayant une ascendance autochtone					
Familles dirigées par une mère seule avec 2 enfants ou plus (%)	75,0 %	62,4 %	61,1 %	53,1 %	54,9 %
Nombre moyen d'enfants	2,5	2,1	2,2	1,8	1,8
Familles dirigées par un père seul avec 2 enfants ou plus (%)	***	56,4 %	***	43,6 %	47,5 %
Nombre moyen d'enfants	***	1,9	***	1,6	1,6
Familles époux-épouse avec 2 enfants ou plus (%)	74,7 %	76,6 %	68,4 %	69,0 %	71,4 %
Nombre moyen d'enfants	2,9	2,3	2	2,1	2,2
Autres Canadiens					
Familles dirigées par une mère seule avec 2 enfants ou plus (%)	48,6 %	58,7 %	63,4 %	53,0 %	53,7 %
Nombre moyen d'enfants	2,5	1,9	1,9	1,7	1,8
Familles dirigées par un père seul avec 2 enfants ou plus (%)	***	50,9 %	25,0 %	46,2 %	47,1 %
Nombre moyen d'enfants	***	1,7	1,4	1,6	1,6
Familles époux-épouse avec 2 enfants ou plus (%)	***	76,8 %	66,1 %	72,2 %	73,3 %
Nombre moyen d'enfants	***	2,2	1,8	2	2,1

*** Données insuffisantes.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Comme le tableau 5, le tableau 6 est basé seulement sur les familles dont le plus jeune enfant a entre 0 et 15 ans. Comme le tableau le montre, plus de 50 000 enfants vivaient dans des familles dirigées par une mère seule qui est une Indienne inscrite et dont le plus jeune enfant avait entre 0 et 15 ans en 1996. Cela correspond à un enfant sur quatre dans ces familles d'Indiens inscrits et fait contraste avec les autres familles canadiennes dans lesquelles 14 % des enfants vivaient dans des familles dirigées par une mère seule. Dans les régions urbaines, la proportion d'enfants dans des familles dirigées par une mère seule est beaucoup plus élevée que dans les régions rurales, pour tous les groupes ethniques. Parmi les familles d'Indiens inscrits dans les régions urbaines, 37 % des enfants vivaient dans des familles dirigées par une mère seule, comparativement à seulement 16 % dans les régions rurales. Parmi les autres familles canadiennes dans les régions urbaines, 15 % des enfants vivaient dans des familles dirigées par une mère seule, comparativement à 7 % des enfants dans les régions rurales. Quand on inclut les familles dirigées par une mère seule et les familles dirigées par un père seul, environ 40 % des enfants dans les régions urbaines vivaient dans des familles monoparentales d'Indiens inscrits.

- **Plus de 50 000 enfants vivaient dans des familles avec enfants de moins de 16 ans dirigées par une mère seule qui est une Indienne inscrite en 1996.**
- **Dans les régions urbaines, 40 % des enfants dans les familles d'Indiens inscrits vivent dans une famille monoparentale, comparativement à 16 % des enfants dans les autres familles canadiennes.**

Tableau 6
Nombre d'enfants vivant dans des familles de recensement avec enfants de 0 à 15 ans, selon le genre de famille et le groupe ethnique, Canada, 1996

Genre de famille	Milieu rural	Milieu urbain	Total
Indiens inscrits			
Nombre total d'enfants dans les familles avec enfants de 0 à 15 ans	118 463	91 812	210 228
Enfants dans les familles dirigées par une mère seule avec enfants de 0 à 15 ans	18 996	34 125	53 163
Pourcentage d'enfants vivant dans des familles dirigées par une mère seule	16,0 %	37,2 %	25,3 %
Enfants dans toutes les familles dirigées par un père seul avec enfants de 0 à 15 ans	3 773	2 376	6 080
Pourcentage d'enfants vivant dans des familles dirigées par un père seul	3,2 %	2,6 %	2,9 %
Enfants dans toutes les familles monoparentales avec enfants de 0 à 15 ans	22 769	36 501	59 243
Pourcentage d'enfants dans toutes les familles monoparentales	19,2 %	39,8 %	28,2 %
Autres personnes ayant une ascendance autochtone			
Nombre total d'enfants dans les familles avec enfants de 0 à 15 ans	89 175	182 958	274 751
Enfants dans les familles dirigées par une mère seule avec enfants de 0 à 15 ans	9 662	37 477	47 127
Pourcentage d'enfants vivant des familles dirigées par une mère seule	10,8 %	20,5 %	17,2 %
Enfants dans les familles dirigées par un père seul avec enfants de 0 à 15 ans	1 645	3 736	5 035
Pourcentage d'enfants vivant dans des familles dirigées par un père seul	1,8 %	2,0 %	1,8 %
Enfants dans toutes les familles monoparentales avec enfants de 0 à 15 ans	11 307	41 212	52 162
Pourcentage d'enfants dans toutes les familles monoparentales	12,7 %	22,5 %	19,0 %
Autres Canadiens			
Nombre total d'enfants dans les familles avec enfants de 0 à 15 ans	1 524 555	5 075 850	6 440 361
Enfants dans les familles dirigées par une mère seule avec enfants de 0 à 15 ans	109 567	760 880	912 111
Pourcentage d'enfants vivant dans des familles dirigées par une mère seule	7,2 %	15,0 %	14,2 %
Enfants dans les familles dirigées par un père seul avec enfants de 0 à 15 ans	28 013	108 105	134 573
Pourcentage d'enfants vivant dans des familles dirigées par un père seul	1,8 %	2,1 %	2,1 %
Enfants dans toutes les familles monoparentales avec enfants de 0 à 15 ans	137 580	868 985	1 046 684
Pourcentage d'enfants dans toutes les familles monoparentales	9,0 %	17,1 %	16,3 %

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

2.4 Situation des particuliers dans les familles monoparentales selon les groupes d'appartenance autochtone

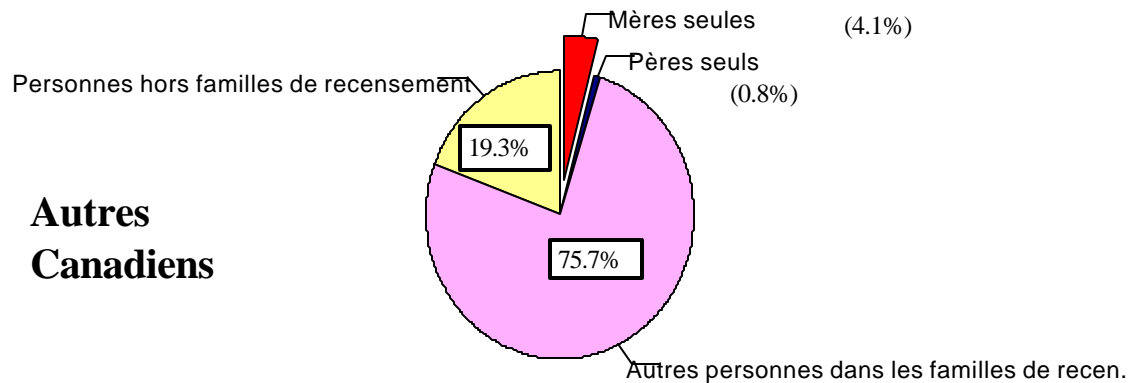
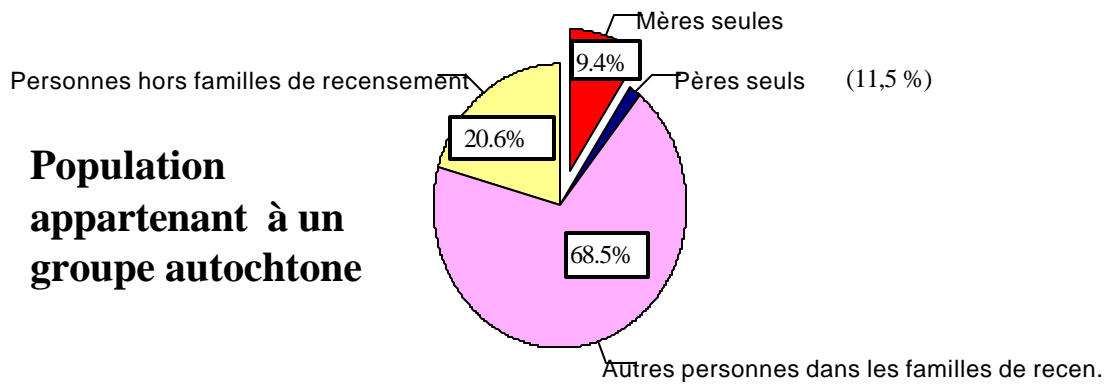
L'information présentée dans cette section et dans tout le reste de l'étude est basée sur la population appartenant à un groupe autochtone, qui est constituée des personnes qui se sont désignées elles-mêmes dans le cadre du recensement, comme étant des Indiens inscrits et/ou comme appartenant à un groupe autochtone. Dans ce rapport, la population en fonction de l'appartenance est souvent divisée en deux groupes : les Indiens inscrits et les « Autres personnes appartenant à un groupe autochtone ». De plus, les Autres personnes appartenant à un groupe autochtone sont parfois subdivisées en trois groupes : les Métis, les Inuits et les Indiens non inscrits. Cette dernière catégorie comprend les personnes qui se désignent elles-mêmes comme étant seulement des « Indiens de l'Amérique du Nord » ou qui déclarent appartenir à plus d'un groupe autochtone, comme Métis et Indien de l'Amérique du Nord, mais elle ne comprend pas les personnes qui ont le statut d'Indiens inscrits. À des fins de comparaison, des données sont habituellement fournies pour les « Autres Canadiens », groupe qui est défini comme étant composé des personnes qui ne sont pas des Indiens inscrits et qui ne se désignent pas comme étant des Autochtones.

Comme on le voit dans le graphique 2, les mères seules représentaient 9 % des Autochtones en 1996, alors qu'elles représentaient 4 % des autres Canadiens. Les familles dirigées par un père seul représentaient une très petite proportion des deux groupes, mais il y avait plus de pères seuls parmi les autochtones (1,5 %) que parmi les autres Canadiens (0,8 %). Les graphiques 3 et 4 présentent une ventilation de cette information pour les divers groupes d'appartenance autochtone. On a observé une distribution semblable parmi les Indiens inscrits et les Métis; environ 10 % des Indiens inscrits étaient des parents seuls, comparativement à environ 9 % des Métis. La proportion de parents seuls chez les Inuits et chez les Indiens non inscrits était plus faible, soit 7 % et 8 % respectivement. Chez les Inuits on constatait une plus faible proportion de personnes hors familles que dans tout autre groupe (14 % comparativement à entre 20 et 25 % parmi les autres groupes autochtones).

C La proportion de pères seuls et de mères seules est deux fois plus élevée chez les Autochtones que chez les autres Canadiens.

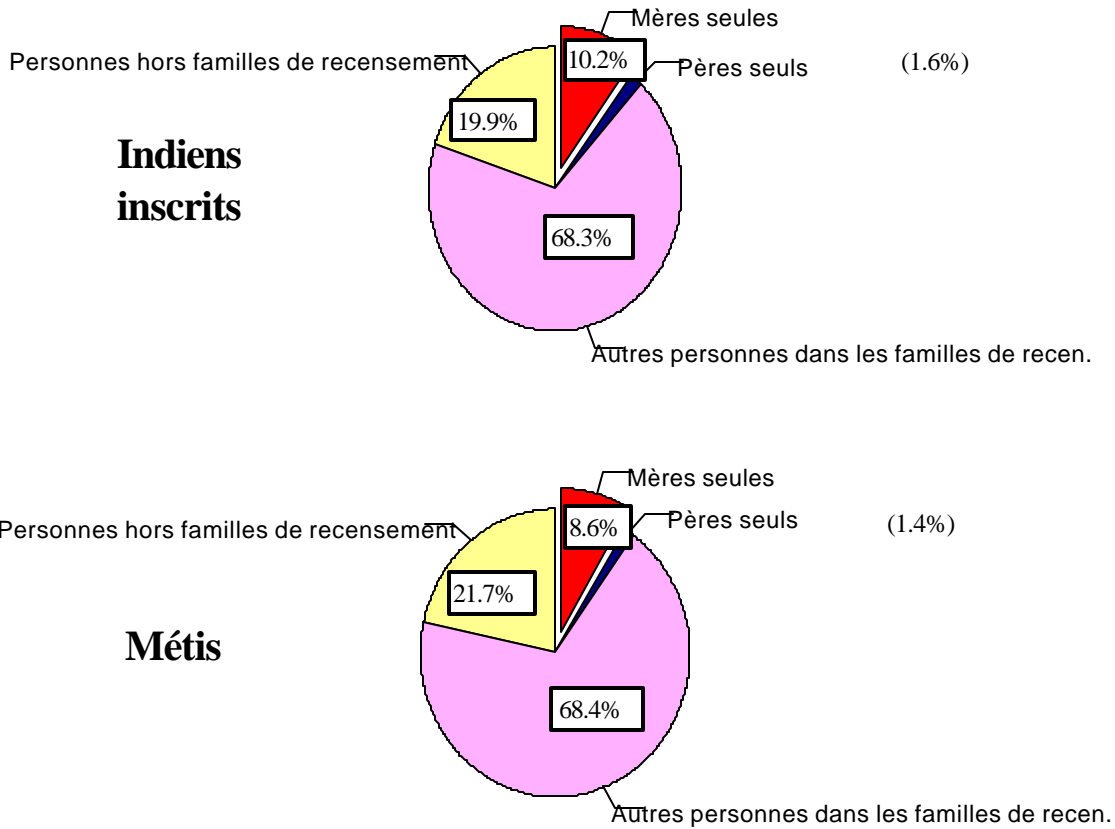
Graphique 2

Population de 15 ans ou plus, selon la situation des particuliers dans la famille et le sexe
Population appartenant à un groupe autochtone et autres Canadiens, Canada, 1996



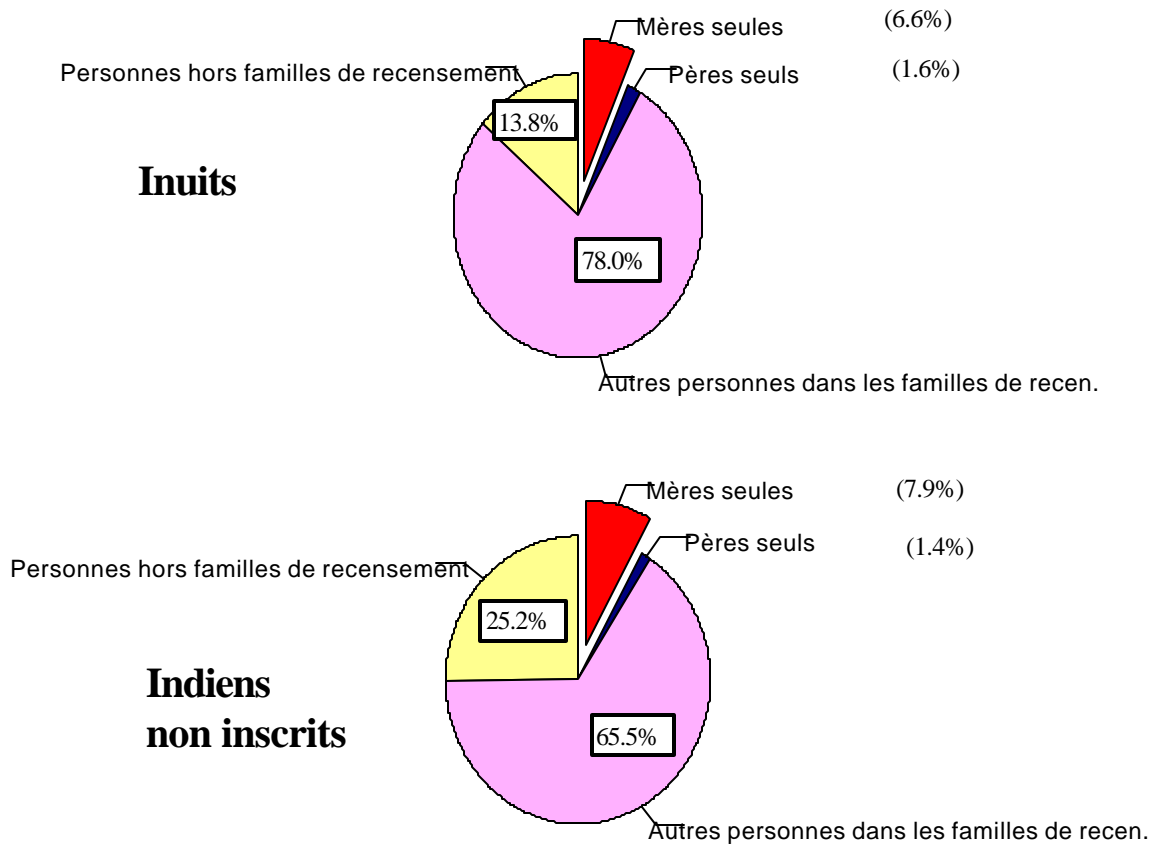
Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 3
Population de 15 ans ou plus, selon la situation des particuliers dans la famille et le sexe
Indiens inscrits et Métis, Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 4
Population de 15 ans ou plus, selon la situation des particuliers dans la famille et le sexe
Inuits et Indiens non inscrits, Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Comme on le voit dans le tableau 7, il existe un lien étroit entre le statut de mère seule et l'âge et les groupes d'appartenance. Le tableau présente les mères seules en pourcentage de l'ensemble de la population dans les ménages privés en 1996. Dans tous les groupes d'appartenance autochtone, la proportion de mères seules était beaucoup plus élevée que chez les autres Canadiens. Cela était particulièrement le cas parmi les Indiens inscrits et les Métis. Pour l'ensemble des Autochtones, c'est parmi les femmes de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans que la proportion de mères seules était la plus élevée. Chez les autres Canadiennes, les proportions les plus élevées s'observent dans les groupes d'âge un peu plus vieux, soit chez les femmes de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans. Pour la plupart des groupes d'âge, le pourcentage de mères seules parmi les femmes autochtones était plus de deux fois plus élevé que chez les autres Canadiennes; toutefois, dans le groupe des 15-24 ans, le pourcentage était trois fois plus élevé chez les Autochtones que chez les autres Canadiennes (9,7 % comparativement à 2,9 %). Parmi les femmes de 45 à 54 ans, l'écart relatif en pourcentage était plus faible mais, même dans ce groupe d'âge, il y avait une proportion beaucoup plus importante de mères seules chez les femmes autochtones (environ 17 %) que chez les autres Canadiennes (environ 10 %).

Cette situation cadre avec les résultats de recherches antérieures portant sur la taille et les taux de fécondité des familles autochtones dont on a constaté qu'ils sont plus élevés que dans l'ensemble de la population (AINC, 1996). Plusieurs facteurs peuvent expliquer les proportions plus élevées de mères seules observées parmi les femmes autochtones. Les recherches antérieures ont démontré que les femmes autochtones affichent en général des taux de fécondité plus élevés que les autres femmes (AINC, 1996) et, comme on l'a vu dans le tableau 5 ci-dessus, elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses à avoir des enfants qui vivent à la maison avec elles. Les familles étendues sont aussi plus courantes parmi les Autochtones (Clatworthy et Stevens, 1987) ce qui pourrait accroître le nombre d'enfants adultes vivant avec leurs parents.

La proportion élevée de mères seules parmi les Inuites plus âgées, particulièrement parmi celles qui ont 65 ans ou plus, est surprenante, compte tenu du fait, qu'en général, il y a proportionnellement moins de femmes plus âgées qui ont des enfants vivant avec elles. Il se peut que ces femmes vivent dans des familles étendues avec leurs enfants adultes, et il se peut aussi qu'elles aient adopté, officiellement ou non, des enfants plus jeunes, peut être leurs propres petits-enfants³. Bien que ces proportions soient élevées, le nombre absolu de mères seules plus âgées est faible, comme on le voit dans le tableau.

- C Les femmes autochtones étaient proportionnellement plus de deux fois plus nombreuses que les autres Canadiennes à être des mères seules en 1996.**
- C C'est parmi le groupe d'âge des femmes plus jeunes et celui des femmes plus âgées que l'on observe l'écart relatif le plus élevé dans la proportion de mères seules entre les femmes autochtones et les autres femmes.**

³ Au recensement de 1996, le taux d'erreurs de codage a été plus élevé dans le Nord du Canada comparativement au reste du pays. Comme le nombre d'Inuites de 65 ans ou plus est faible, un petit nombre d'enfants pour lesquels le codage est inexact pourrait avoir un effet considérable sur le pourcentage des mères.

Tableau 7
Mères seules en pourcentage des femmes dans les ménages privés, selon l'âge et le groupe d'appartenance, Canada, 1996

Âge	Indiennes inscrites	Métisses	Inuites	Indiennes non inscrites	Ensemble des femmes autochtones	Autres Canadiennes
Femmes de 15 à 24 ans	44 120	16 170	3 670	8 015	71 980	1 811 790
Mères seules	4 540	1 570	140	760	7 005	52 610
Pourcentage	10,3 %	9,7 %	3,8 %	9,5 %	9,7 %	2,9 %
Femmes de 25 à 34 ans	45 515	15 535	3 375	7 220	71 650	2 192 790
Mères seules	11 080	3 625	515	1 525	16 750	196 510
Pourcentage	24,3 %	23,3 %	15,3 %	21,1 %	23,4 %	9,4 %
Femmes de 35 à 44 ans	34 755	13 735	1 980	6 455	56 925	2 393 675
Mères seules	8 625	3 280	315	1 385	13 605	282 735
Pourcentage	24,8 %	23,9 %	15,9 %	21,5 %	23,9 %	11,8 %
Femmes de 45 à 54 ans	20 450	8 165	1 270	3 790	33 685	1 821 045
Mères seules	3 775	1 165	210	505	5 660	181 750
Pourcentage	18,5 %	14,3 %	16,5 %	13,3 %	16,8 %	10,0 %
Femmes de 55 à 64 ans	12 260	4 295	830	1 935	19 320	1 235 355
Mères seules	1 925	350	200	185	2 660	76 990
Pourcentage	15,7 %	8,1 %	24,1 %	9,6 %	13,8 %	6,2 %
Femmes de 65 ans ou plus	9 425	3 590	475	1 700	15 195	1 828 505
Mères seules	1 675	450	150	175	2 445	106 505
Pourcentage	17,8 %	12,5 %	31,6 %	10,3 %	16,1 %	5,8 %
Femmes de 15 ou plus	166 530	61 500	11 605	29 125	268 755	11 283 195
Mères seules	31 625	10 440	1 530	4 535	48 130	897 105
Pourcentage	19,0 %	17,0 %	13,2 %	15,6 %	17,9 %	8,0 %

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Le graphique 5 présente l'information contenue dans le tableau 7 et montre les différences entre les divers groupes d'appartenance autochtone. Parmi la plupart de ces groupes, la proportion de mères seules augmente avec l'âge jusqu'au groupe des 35-44 ans inclusivement, puis elle diminue rapidement. Parmi les Inuites, la proportion continue d'augmenter dans tous les groupes d'âge. Les proportions de mères seules parmi les Indiennes inscrites et les Métisses sont semblables pour les groupes d'âge jusqu'à 54 ans, mais parmi les groupes d'âge plus vieux, il y a proportionnellement plus d'Indiennes inscrites qui sont des mères seules. Comme cela a été mentionné plus haut, cette tendance laisse entendre que les familles inuites et, dans une moindre mesure, les familles indiennes, ont des taux de fécondité plus élevés et/ou sont proportionnellement plus nombreuses que les autres familles à avoir des enfants plus âgés qui vivent au foyer.

Le tableau 8 montre le pourcentage de femmes qui étaient des mères seules en 1996, selon le lieu de résidence. (Les pourcentages dans ce tableau diffèrent de ceux qui sont présentés dans les tableaux 1 et 2 parce que le tableau 8 montre les pourcentages de *personnes* alors que les tableaux 1 et 2 montrent les pourcentages de *familles*.) Environ 18 % des femmes autochtones étaient des mères seules en 1996, comparativement à 8 % des autres Canadiennes. Quand on neutralise l'effet du lieu de résidence, dans un milieu rural/urbain ou dans les réserves/hors réserve, les écarts entre les femmes autochtones et les autres Canadiennes sont proportionnellement encore plus considérables.

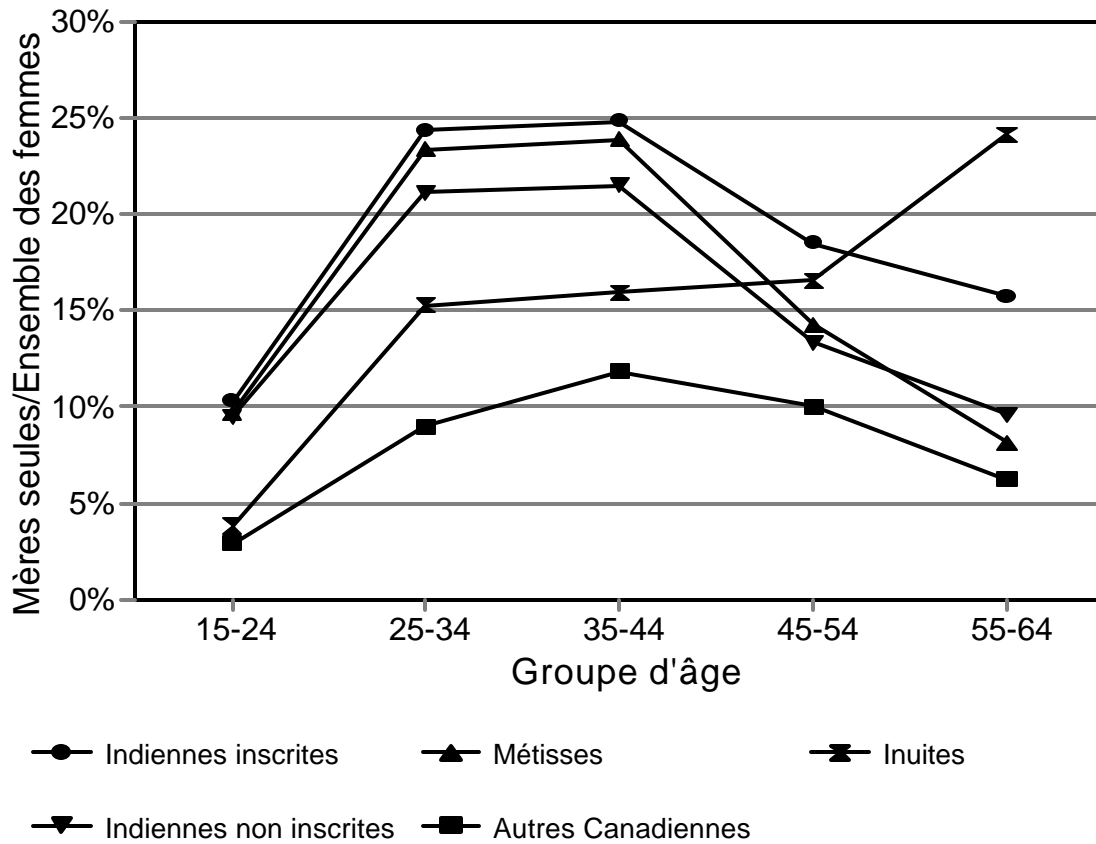
La proportion de mères seules autochtones était considérablement plus élevée dans les régions urbaines que dans les régions rurales :

- C** dans les régions rurales, 13 % des femmes autochtones étaient des mères seules en 1996, comparativement à 5 % des autres Canadiennes.
- C** Dans les régions urbaines, plus d'un cinquième (22 %) des femmes autochtones étaient des mères seules en 1996, comparativement à 8 % des autres Canadiennes.

Parmi les groupes autochtones, c'est chez les Indiennes inscrites et les Métisses que l'on a observé les taux les plus élevés de mères seules, alors que c'est chez les Inuites que ce taux était le plus faible. Comme on l'a constaté pour les familles, le pourcentage le plus élevé de mères seules a été observé dans les régions urbaines et hors réserve.

Le tableau 9 se concentre sur les femmes dont le plus jeune enfant a entre 0 et 15 ans. On peut le comparer au tableau 7 pour faire ressortir les écarts dans le pourcentage de mères seules chez les femmes avec enfants de 0 à 15 ans (présenté dans le tableau 9) et le pourcentage de mères seules parmi les femmes en général (présenté dans le tableau 7) pour divers groupes d'âge. Parmi les groupes d'âges plus vieux, il y avait proportionnellement beaucoup plus de mères seules avec enfants au foyer dans les groupes autochtones que chez les autres Canadiennes. Par exemple, 7 % des Indiennes inscrites dans le groupe des 45-54 ans avec enfants de 0 à 15 ans étaient des mères seules, comparativement à environ 3 % des autres Canadiennes; il y a donc proportionnellement plus de deux fois plus de mères seules avec de jeunes enfants chez les Indiennes inscrites. Comme on l'a vu dans le tableau 5, il y a des proportions semblables de mères seules avec enfants chez les Indiennes inscrites et chez les Métisses, alors que chez les Inuites, les proportions sont plus faibles parmi les groupes d'âge plus jeunes, mais plus importantes parmi les groupes d'âge plus vieux.

Graphique 5
Proportion de mères seules, selon l'âge et le groupe d'appartenance
Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau 8
Mères seules en pourcentage des femmes de 15 ans ou plus dans les ménages privés, selon le lieu de résidence et le groupe d'appartenance, Canada, 1996

Lieu de résidence	Indiennes inscrites	Métisses	Inuites	Indiennes non inscrites	Ensemble des femmes autochtones	Autres Canadiennes
Milieu rural	13,5 %	11,1 %	12,2 %	10,3 %	12,8 %	5,1 %
Dans les réserves	14,0 %	16,5 %	17,9 %	7,2 %	14,0 %	4,1 %
Hors réserve	11,6 %	10,7 %	12,1 %	10,7 %	11,3 %	5,1 %
Milieu urbain	24,9 %	19,7 %	15,5 %	17,3 %	22,1 %	8,7 %
Dans les réserves	18,5 %	9,6 %	15,9 %	***	17,7 %	6,6 %
Hors réserve	25,4 %	19,8 %	15,4 %	17,4 %	22,3 %	8,7 %
Ensemble des milieux urbains et ruraux	19,0 %	17,0 %	13,2 %	15,6 %	17,9 %	8,0 %
Dans les réserves	14,3 %	15,4 %	16,3 %	6,5 %	14,2 %	5,6 %
Hors réserve	22,6 %	17,0 %	13,0 %	15,8 %	19,3 %	8,0 %

*** Données insuffisantes.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

2.5 Mères seules selon les groupes d'âge

Comme le tableau 9 le montre aussi, les femmes autochtones étaient proportionnellement plus nombreuses que les autres Canadiennes à avoir des enfants, sauf parmi le groupe des 35-44 ans. En général, les femmes autochtones étaient proportionnellement plus nombreuses à avoir des enfants de 0 à 15 ans qui vivaient avec elles et, parmi celles avec des enfants, proportionnellement plus nombreuses à être des mères seules. Les proportions résultantes de mères seules et de mères mariées avec enfants de 0 à 15 ans et d'autres femmes sont présentées dans le graphique 6 pour chaque groupe d'appartenance.

- C Sauf pour les Inuites, les femmes autochtones sont proportionnellement plus nombreuses que les autres Canadiennes à être mères à un âge plus jeune ou plus avancé, et proportionnellement beaucoup plus nombreuses à être mères seules à tous les âges.**

- C Une mère autochtone sur trois avec enfants de 0 à 15 ans est une mère seule, comparativement à une autre Canadienne sur six.**

Le tableau 9 indique également que le lien entre la proportion de mères seules et l'âge parmi les Autochtones diffère de ce que l'on observe chez les autres Canadiennes. Parmi les Canadiennes en général, 33 % des mères de 15 à 24 ans sont des mères seules, mais ce pourcentage baisse à 16 % pour les mères de 25 à 34 ans et demeure inférieur à 20 % jusqu'au groupe des 45-54 ans inclusivement. Parmi les groupes autochtones, les pourcentages de mères seules sont non seulement plus élevés quand les mères sont jeunes, mais ils demeurent à peu près au même niveau parmi les groupes d'âge plus vieux. Chez les Indiennes inscrites en particulier, 37 % des mères de 15 à 24 ans étaient des mères seules, mais la proportion des mères seules dépassait aussi 30 % pour tous les groupes d'âge plus vieux. L'explication habituelle de la réduction de la proportion de mères seules avec l'âge parmi la population canadienne dans son ensemble est le fait qu'un segment important de ces jeunes mères se marient quand elles prennent de l'âge. D'après les données disponibles, on ne peut supposer que cela se produise chez les Autochtones. Dans le graphique 7, on compare la répartition par âge des mères autochtones et des autres mères canadiennes.

Tableau 9
Certaines mesures de la proportion de femmes et de mères seules avec enfants
de 0 à 15 ans, selon le groupe d'appartenance et l'âge, Canada, 1996

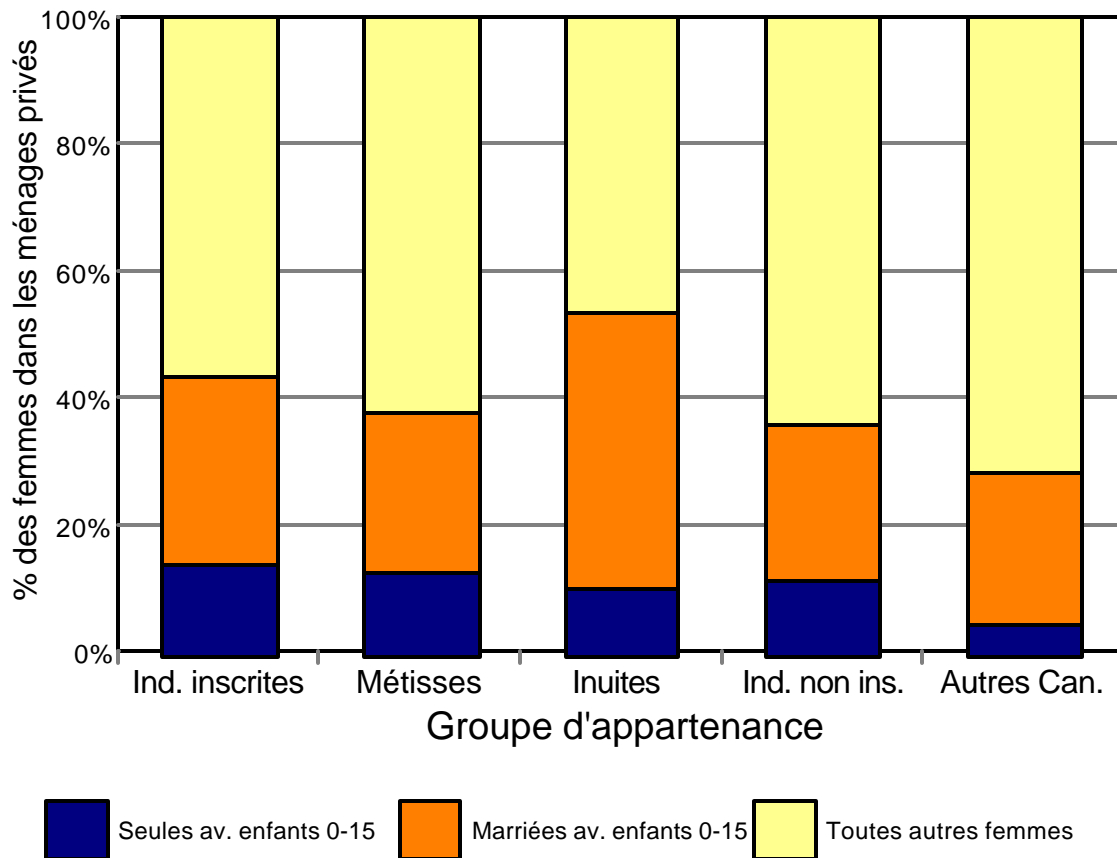
Âge et situation des particuliers dans la famille	Indiennes inscrites	Métisses	Inuites	Indiennes non inscrites	Autres Canadiennes
Femmes de 15 à 24 ans	44 120	16 170	3 670	8 015	1 811 790
Femmes avec enfants de 0 à 15 ans	12 420	3 655	925	1 675	160 940
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	28,2 %	22,3 %	25,2 %	20,9 %	8,9 %
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans	4 545	1 565	135	760	52 610
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	10,3 %	9,7 %	3,7 %	9,5 %	2,9 %
<i>Pourcentage des femmes avec enfants de 0 à 15 ans</i>	36,6 %	42,8 %	14,6 %	45,4 %	32,7 %
Femmes de 25 à 34 ans	45 515	15 535	3 375	7 220	2 192 830
Femmes avec enfants de 0 à 15 ans	33 290	10 530	2 530	4 590	1 223 085
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	73,1 %	67,8 %	75,0 %	63,6 %	55,8 %
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans	10 985	3 595	505	1 500	195 445
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	24,1 %	23,1 %	15,0 %	20,8 %	8,9 %
<i>Pourcentage des femmes avec enfants de 0 à 15 ans</i>	33,0 %	34,1 %	20,0 %	32,7 %	16,0 %
Femmes de 35 à 44 ans	34 755	13 735	1 980	6 455	2 393 675
Femmes avec enfants de 0 à 15 ans	22 475	8 170	1 560	3 600	1 541 125
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	64,7 %	59,5 %	78,8 %	55,8 %	64,4 %
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans	6 950	2 515	285	1 090	222 740
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	20,0 %	18,3 %	14,4 %	16,9 %	9,3 %
<i>Pourcentage des femmes avec enfants de 0 à 15 ans</i>	30,9 %	30,8 %	18,3 %	30,3 %	14,5 %
Femmes de 45 à 54 ans	20 450	8 165	1 270	3 790	1 821 045
Femmes avec enfants de 0 à 15 ans	4 690	1 110	795	590	321 795
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	22,9 %	13,6 %	62,6 %	15,6 %	17,7 %
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans	1 465	380	135	150	21 985
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	7,2 %	4,7 %	10,6 %	4,0 %	2,9 %
<i>Pourcentage des femmes avec enfants de 0 à 15 ans</i>	31,2 %	34,2 %	17,0 %	25,4 %	16,2 %

Tableau 9 (suite)
Certaines mesures de la proportion de femmes et de mères seules avec enfants
de 0 à 15 ans, selon le groupement d'appartenance et l'âge, Canada, 1996

Âge et situation des particuliers dans la famille	Indiennes inscrites	Métisses	Inuites	Indiennes non inscrites	Autres Canadiennes
Femmes de 55 à 64 ans	12 260	4 295	830	1 935	1 235 355
Femmes avec enfants de 0 à 15 ans	560	75	365	35	9 820
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	4,6 %	1,7 %	44,0 %	1,8 %	0,8 %
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans	170	30	90	15	2 290
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	1,4 %	0,7 %	10,8 %	0,8 %	0,2 %
<i>Pourcentage des femmes avec enfants de 0 à 15 ans</i>	30,4 %	40,0 %	24,7 %	42,9 %	23,3 %
Femmes de 65 ans ou plus	9 425	3 590	475	1 700	1 828 505
Femmes avec enfants de 0 à 15 ans	95	20	90	10	1 000
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	1,0 %	0,6 %	18,9 %	0,6 %	0,1 %
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans	50	20	45	10	385
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	0,5 %	0,6 %	9,5 %	0,6 %	0,0 %
<i>Pourcentage des femmes avec enfants de 0 à 15 ans</i>	52,6 %	100,0 %	50,0 %	100,0 %	38,5 %
Toutes les femmes de 15 ans ou plus	166 530	61 500	11 605	29 125	11 283 195
Femmes avec enfants de 0 à 15 ans	73 525	23 575	6 270	10 490	3 257 760
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	44,2 %	38,3 %	54,0 %	36,0 %	28,9 %
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans	24 165	8 110	1 200	3 520	525 760
<i>Pourcentage de toutes les femmes</i>	14,5 %	13,2 %	10,3 %	12,1 %	4,7 %
<i>Pourcentage des femmes avec enfants de 0 à 15 ans</i>	32,9 %	34,4 %	19,1 %	33,6 %	16,1 %

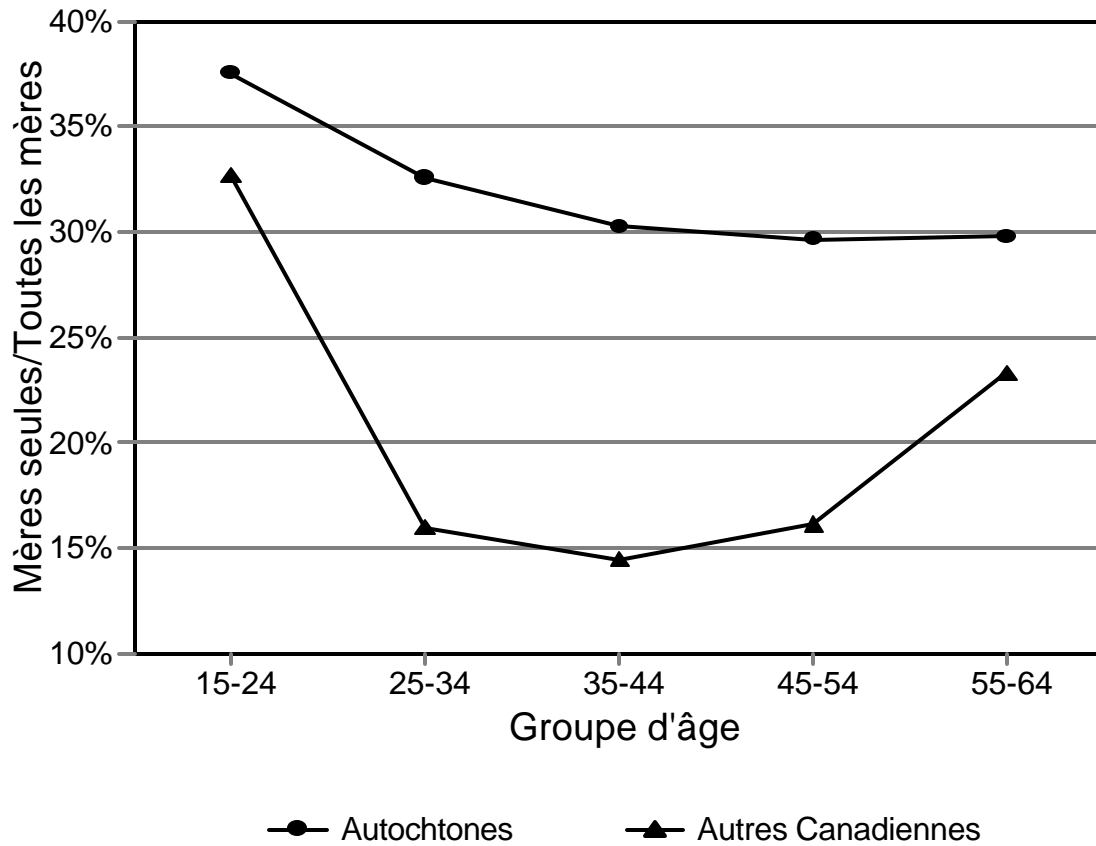
Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 6
Répartition des femmes de 15 ou plus, selon la situation des particuliers dans la famille/l'état matrimonial et le groupe d'appartenance, Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

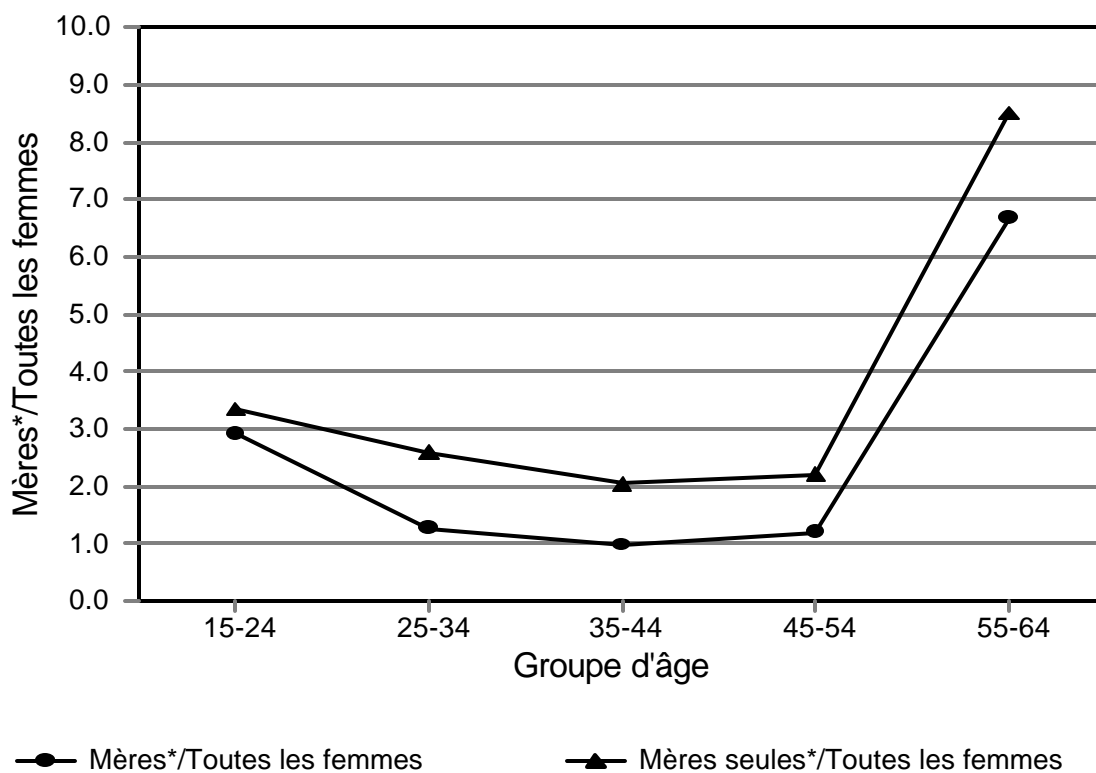
Graphique 7
Mères seules en pourcentage des mères avec enfants de 0 à 15 ans parmi les femmes autochtones et les autres Canadiennes, selon le groupe d'âge, Canada 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Le graphique 8 montre la proportion de mères chez les femmes autochtones divisée par la proportion de mères chez les autres Canadiennes, selon le groupe d'âge. Contrairement au graphique 7, ces proportions sont basées sur l'ensemble des femmes, plutôt que seulement sur celles qui sont mères. Le graphique montre que les femmes autochtones sont proportionnellement plus nombreuses à être mères à un âge plus jeune et plus vieux, et proportionnellement beaucoup plus nombreuses à être mères seules à tous les âges. Cette situation est la plus frappante parmi le groupe des 55-64 ans. Toutefois, il faut se rappeler qu'il y a peu de mères dans ce groupe d'âge (tableau 9).

Graphique 8
Proportion de mères ou de mères seules d'enfants de 0 à 15 ans parmi les femmes autochtones divisée par la proportion de mères ou de mères seules d'enfants de 0 à 15 ans parmi les autres Canadiennes, Canada, 1996



* Les mères dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 15 ans.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

2.6 Mères seules et niveau de scolarité

Le niveau de scolarité, en plus de l'âge, peut influencer sur la probabilité d'être un parent seul. Le tableau 10 montre la proportion de femmes qui sont des mères seules. De fait, ce tableau incorpore deux composantes : le pourcentage des femmes qui sont mères multiplié par le pourcentage des mères qui sont des mères seules donne le pourcentage de femmes qui sont des mères seules, et c'est ce chiffre qui est présenté dans le tableau pour divers groupes d'âge et groupes d'appartenance.

Les graphiques 9 à 11 sont basés sur le tableau 10 et illustrent les liens qui existent entre le niveau de scolarité, l'âge et le pourcentage de mères seules dans la population, montrant l'ensemble de la population autochtone et la population des autres Canadiennes. Le graphique 9 se concentre sur le groupe des 15-24 ans, le graphique 10 sur celui des 25-44 ans et le graphique 11 sur celui des 45-64 ans.

On pourrait résumer ces graphiques de la façon suivante. Parmi les 15-24 ans, les femmes autochtones et les autres Canadiennes ont des caractéristiques opposées. Alors que la proportion de mères seules diminue avec l'augmentation du niveau de scolarité chez les autres Canadiennes, en général elle augmente chez les femmes autochtones. Parmi le groupe des 25-44 ans, à nouveau, la proportion de mères seules diminue avec l'augmentation du niveau de scolarité pour les autres Canadiennes, mais pour la population autochtone, on n'observe pas de tendance manifeste. Parmi le groupe des 45-64 ans, les deux populations affichent des proportions plus élevées de mères seules à mesure que les niveaux de scolarité augmentent. Dans tous les graphiques, la proportion de mères seules dans la population est toujours plus élevée chez les Autochtones, particulièrement parmi celles ayant des niveaux de scolarité plus élevés.

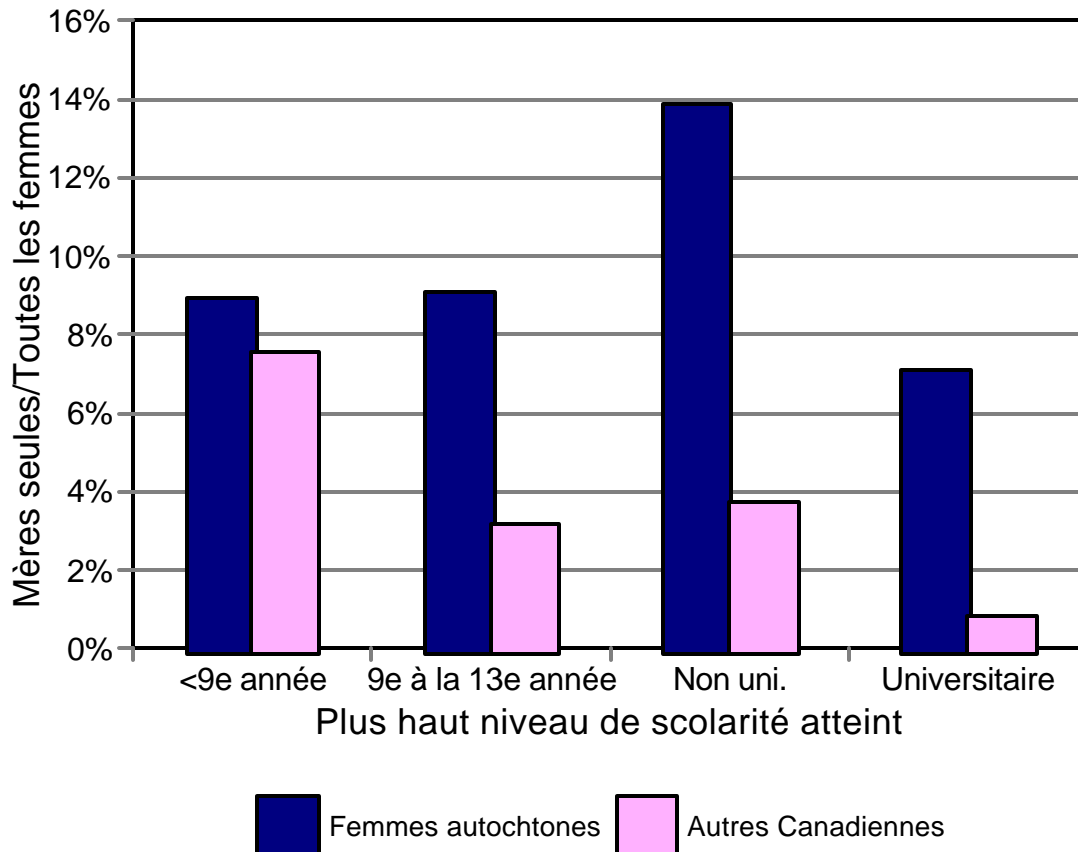
Tableau 10
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans, en pourcentage de toutes les femmes,
selon l'âge, le niveau de scolarité et le groupe d'appartenance autochtone,
Canada, 1996

Âge et niveau de scolarité	Indiennes inscrites	Métisses	Inuites	Indiennes non inscrites	Ensemble des femmes autochtones	Autres Canadiennes
De 15 à 24 ans						
Inférieur à la 9 ^e année	8,6 %	13,2 %	3,2 %	13,8 %	8,9 %	7,6 %
De la 9 ^e à la 13 ^e année	9,5 %	9,0 %	2,9 %	9,2 %	9,1 %	3,2 %
Études non universitaires	15,6 %	12,9 %	6,9 %	10,6 %	13,9 %	3,7 %
Études universitaires	8,0 %	5,9 %	9,4 %	5,4 %	7,1 %	0,9 %
Tous les niveaux	10,2 %	9,7 %	3,8 %	9,4 %	9,7 %	2,9 %
De 25 à 44 ans						
Inférieur à la 9 ^e année	20,3 %	24,5 %	11,5 %	21,7 %	20,1 %	12,5 %
De la 9 ^e à la 13 ^e année	21,6 %	20,5 %	13,4 %	19,1 %	20,8 %	10,6 %
Études non universitaires	23,3 %	21,3 %	18,7 %	19,6 %	22,2 %	10,0 %
Études universitaires	22,8 %	18,8 %	9,1 %	14,7 %	20,8 %	5,9 %
Tous les niveaux	22,2 %	20,8 %	14,7 %	18,8 %	21,2 %	9,1 %
De 45 à 64 ans						
Inférieur à la 9 ^e année	3,9 %	2,9 %	12,1 %	3,1 %	4,3 %	1,0 %
De la 9 ^e à la 13 ^e année	4,4 %	2,6 %	4,5 %	1,2 %	3,5 %	1,3 %
Études non universitaires	5,9 %	4,3 %	7,8 %	3,7 %	5,3 %	2,0 %
Études universitaires	7,7 %	3,6 %	15,0 %	4,2 %	6,3 %	3,1 %
Tous les niveaux	5,0 %	3,3 %	10,4 %	2,9 %	4,6 %	1,8 %
Ensemble des femmes de 15 ans ou plus						
Inférieur à la 9 ^e année	8,7 %	8,3 %	10,0 %	8,6 %	8,7 %	2,1 %
De la 9 ^e à la 13 ^e année	13,8 %	12,4 %	7,0 %	11,7 %	13,0 %	4,7 %
Études non universitaires	18,6 %	16,3 %	14,9 %	14,7 %	17,5 %	6,1 %
Études universitaires	17,5 %	13,1 %	10,1 %	10,3 %	15,5 %	4,1 %
Tous les niveaux	14,4 %	13,1 %	10,3 %	12,0 %	13,7 %	4,6 %

*** Données insuffisantes.

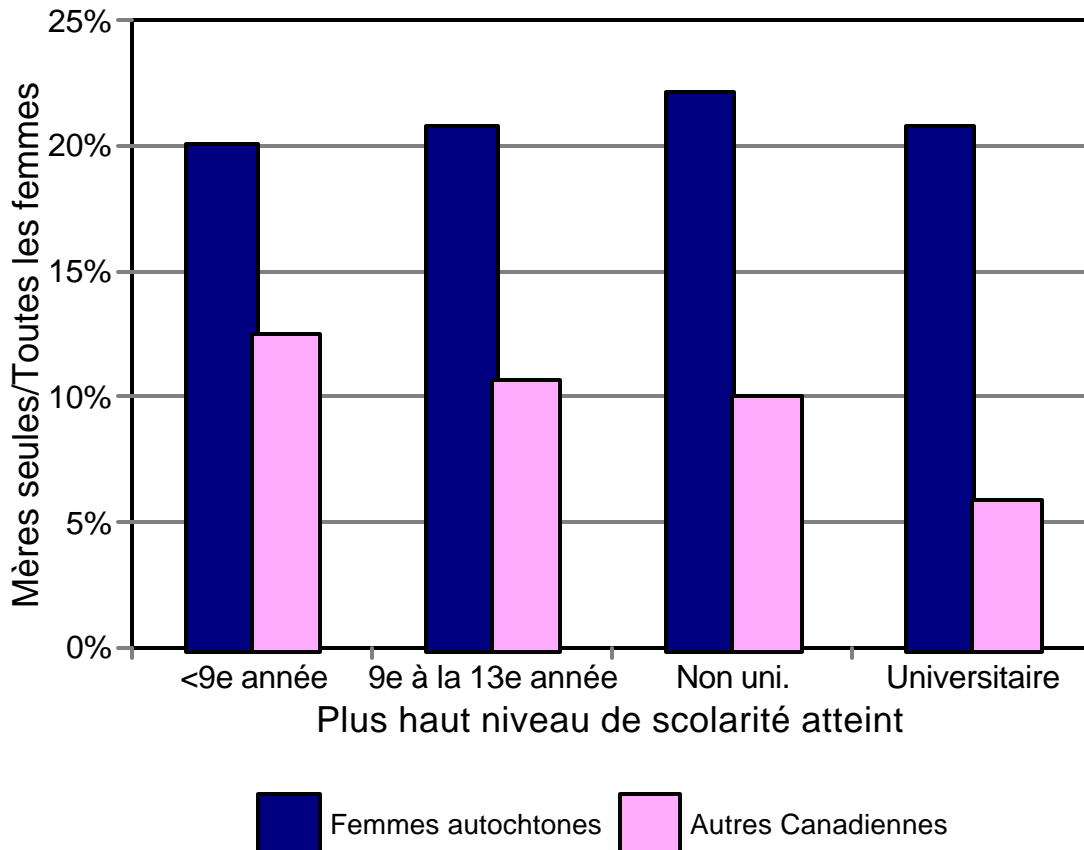
Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 9
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes de 15 à 24 ans,
selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'appartenance autochtone,
Canada, 1996



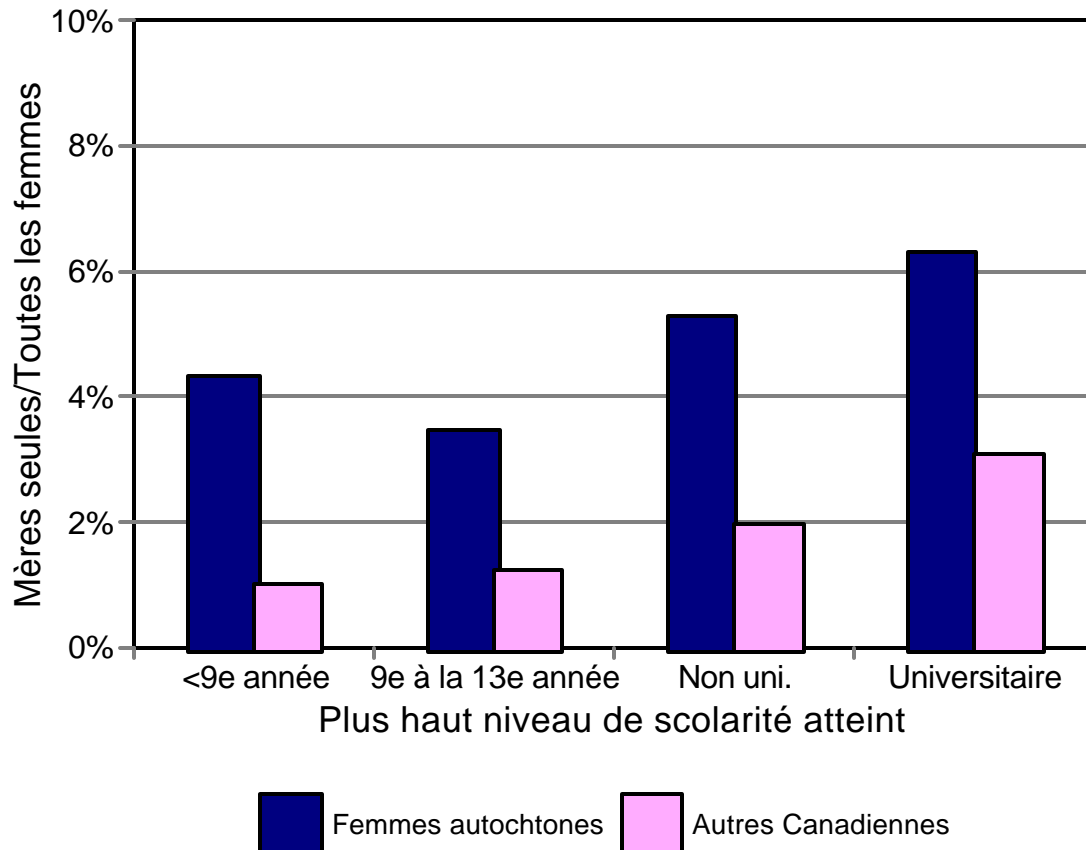
Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 10
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes de 25 à 44 ans,
selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'appartenance autochtone,
Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 11
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes de 45 à 64 ans,
selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'appartenance autochtone,
Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

2.7 Mères seules en proportion des femmes avec enfants

Le tableau 11 porte sur les mères seules en pourcentage des femmes avec enfants de 0 à 15 ans et il comprend lui aussi des données pour trois grands groupes d'âge. Ce tableau montre plus clairement les écarts entre les Autochtones et les autres Canadiennes. À nouveau, on constate que parmi les Autochtones, la proportion de mères seules *augmente* en général avec la scolarité, alors que chez les autres Canadiennes, la proportion de mères seules *diminue* à mesure qu'augmente la scolarité. Cela vaut pour tous les groupes d'âge, avec de légères variations. Chez les mères autochtones, il arrive souvent que l'on observe la plus forte proportion de mères seules parmi celles qui ont fait des études postsecondaires non universitaires.

C Parmi les populations autochtones, la proportion de mères seules augmente en général avec la scolarité, alors que chez les autres Canadiennes, la proportion de mères seules diminue à mesure qu'augmente la scolarité.

Le résultat est que, l'écart entre la proportion de mères seules autochtones et la proportion des autres mères seules augmente à mesure que les niveaux de scolarité augmentent. Par exemple, environ 29 % des mères autochtones de 25 à 44 ans qui ont un niveau de scolarité inférieur à la 9^e année sont des mères seules, alors que parmi les autres mères canadiennes, cette proportion est d'environ 21 %, ce qui représente un écart de 8 points de pourcentage. Par contre, environ 34 % des mères autochtones du même groupe d'âge qui ont fait des études universitaires sont des mères seules, alors que parmi les autres mères canadiennes, du même groupe d'âge, cette proportion est d'environ 12 %, soit un écart de 22 points de pourcentage. Nous ne connaissons pas les raisons qui expliquent les situations différentes observées chez les mères autochtones et chez les autres mères.

Alors que la situation des mères qui sont des Indiennes inscrites reflète celle que l'on observe en général chez les mères autochtones, il n'en va pas de même pour les Métisses et les Indiennes non inscrites. Dans ces deux groupes, on observe la plus forte proportion de mères seules parmi celles dont le niveau de scolarité est inférieur à la 9^e année, et des proportions plus faibles de mères seules dans les groupes d'âge plus vieux. Parmi les mères inuites, par contre, la proportion de mères seules est plus faible que chez les autres femmes autochtones, et le lien entre l'état de mère seule et la scolarité est moins uniforme.

- C Parmi les Indiennes inscrites, la proportion de mères seules augmente en général avec le niveau de scolarité. Parmi les autres mères canadiennes, c'est la situation inverse qui se produit.**
- C Parmi les Métisses et les Indiennes non inscrites, c'est chez celles qui ont un niveau de scolarité inférieur à la 9^e année que l'on trouve la proportion la plus élevée de mères seules.**

Tableau 11
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes avec enfants de 0 à 15 ans, selon l'âge, le niveau de scolarité et le groupe d'appartenance autochtone, Canada, 1996

Âge et niveau de scolarité	Indiennes inscrites	Métisses	Inuites	Indiennes non inscrites	Ensemble des femmes autochtones	Autres Canadiennes
De 15 à 24 ans						
Inférieur à la 9 ^e année	31,2 %	50,0 %	12,5 %	57,9 %	33,2 %	37,2 %
De la 9 ^e à la 13 ^e année	36,8 %	41,3 %	13,0 %	46,0 %	37,5 %	34,3 %
Études non universitaires	39,7 %	43,9 %	18,4 %	39,8 %	39,6 %	31,1 %
Études universitaires	33,3 %	45,5 %	***	47,1 %	37,4 %	24,8 %
Tous les niveaux	36,6 %	42,9 %	15,1 %	45,5 %	37,5 %	32,7 %
De 25 à 44 ans						
Inférieur à la 9 ^e année	29,3 %	39,9 %	14,8 %	41,0 %	29,5 %	21,2 %
De la 9 ^e à la 13 ^e année	30,9 %	30,4 %	19,0 %	30,4 %	30,4 %	16,1 %
Études non universitaires	33,1 %	33,2 %	23,1 %	32,2 %	32,5 %	16,1 %
Études universitaires	35,1 %	34,2 %	14,0 %	28,4 %	34,0 %	11,6 %
Tous les niveaux	32,2 %	32,7 %	19,3 %	31,6 %	31,6 %	15,1 %
De 45 à 64 ans						
Inférieur à la 9 ^e année	27,2 %	38,3 %	19,9 %	44,4 %	26,6 %	18,7 %
De la 9 ^e à la 13 ^e année	30,6 %	34,3 %	12,5 %	12,8 %	28,7 %	15,4 %
Études non universitaires	34,8 %	37,0 %	17,1 %	30,8 %	33,3 %	17,4 %
Études universitaires	34,7 %	26,2 %	30,0 %	25,9 %	32,0 %	15,8 %
Tous les niveaux	31,1 %	34,6 %	19,1 %	26,4 %	29,6 %	16,4 %
Ensemble des femmes de 15 ans ou plus						
Inférieur à la 9 ^e année	29,3 %	41,4 %	17,9 %	44,4 %	29,6 %	21,8 %
De la 9 ^e à la 13 ^e année	32,5 %	33,1 %	16,9 %	33,6 %	32,2 %	17,4 %
Études non universitaires	33,9 %	34,5 %	21,8 %	32,9 %	33,4 %	16,9 %
Études universitaires	34,9 %	34,6 %	20,3 %	29,3 %	34,1 %	12,4 %
Tous les niveaux	32,9 %	34,4 %	19,1 %	33,5 %	32,5 %	16,1 %

*** Données insuffisantes.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

2.8 Mères seules et lieu de résidence (dans une réserve/hors réserve)

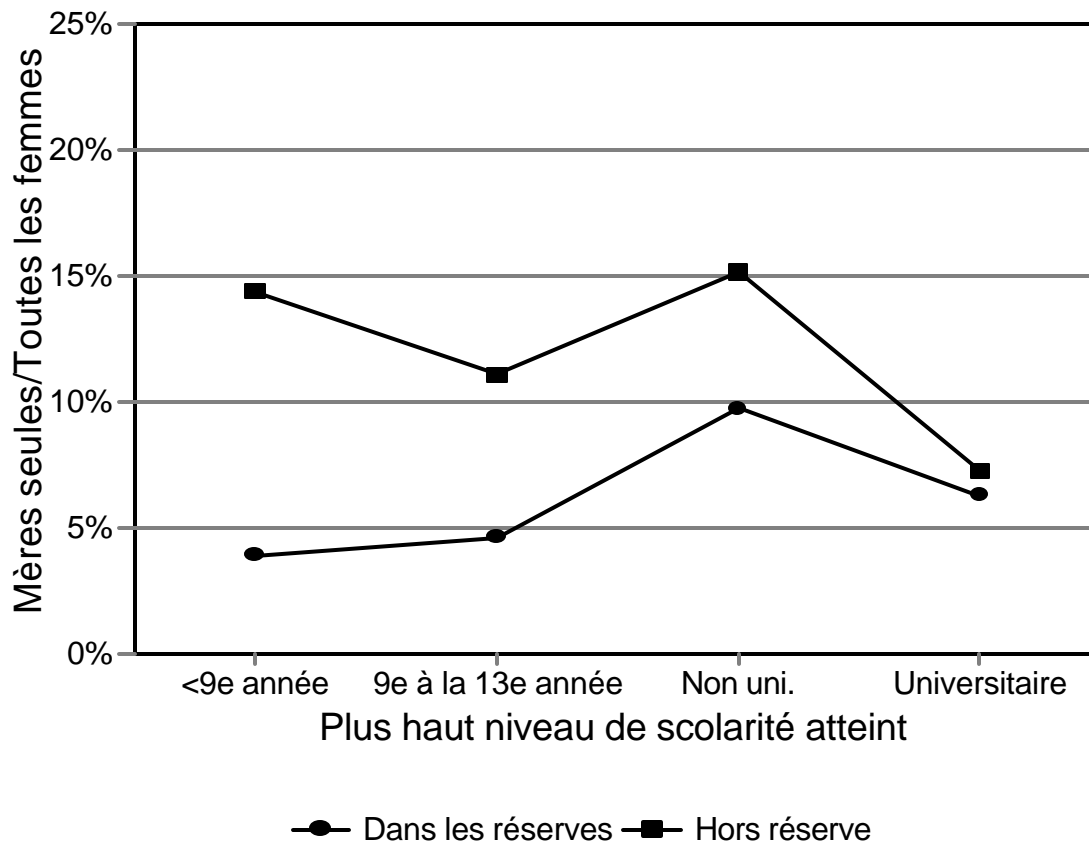
Dans les graphiques 12 à 14, on compare la proportion de mères seules parmi les femmes autochtones vivant dans les réserves et hors réserve pour chacun des trois groupes d'âge. (À nouveau, dans ces graphiques les « mères seules » sont celles dont le plus jeune enfant a entre 0 et 15 ans.) Comme le graphique 12 le montre, parmi le groupe des femmes de 15 à 24 ans, le lien entre la scolarité et l'état de mère seule diffère selon que les femmes autochtones vivent dans les réserves ou hors réserve. Celles qui vivent dans les réserves et qui ont les plus hauts niveaux de scolarité sont proportionnellement plus nombreuses à être des mères seules, alors que pour celles vivant hors réserve, c'est le contraire qui se produit. Pour ce groupe d'âge, le pourcentage de mères seules vivant hors réserve est toujours supérieur à celui observé pour les mères vivant dans les réserves, mais à mesure que la scolarité augmente, l'écart diminue.

Le graphique 13 fait ressortir une situation semblable dans le groupe des 25-44 ans. Chez les femmes autochtones vivant dans les réserves, le pourcentage de mères seules augmente avec la scolarité, tandis que chez celles qui vivent hors réserve, le pourcentage de mères seules diminue à mesure qu'augmente la scolarité. Là encore, les femmes vivant hors réserve sont proportionnellement plus nombreuses à être des mères seules, mais c'est chez celles qui ont fait des études universitaires que l'écart est le plus faible.

Le graphique 14, qui porte sur le groupe des 45-64 ans, montre une situation différente. Pour les femmes autochtones vivant tant dans les réserves que hors réserve, le pourcentage de mères seules augmente en général avec la scolarité. De plus, l'écart entre la proportion de mères seules autochtones vivant dans les réserves et la proportion de celles vivant hors réserve est plus faible. Les proportions de mères seules sont beaucoup plus faibles pour ce groupe d'âge que pour les groupes d'âge plus jeunes, puisque les enfants de ces femmes ont vraisemblablement plus de 15 ans et ont probablement quitté le foyer. La situation observée porte à croire que les femmes plus instruites attendent en général d'avoir terminé leurs études avant d'avoir des enfants.

- C** Parmi les femmes autochtones vivant dans les réserves, le pourcentage de mères seules *augmente* avec la scolarité.
- C** Parmi les femmes autochtones vivant hors réserve, en général, le pourcentage de mères seules *diminue* à mesure qu'augmente la scolarité.

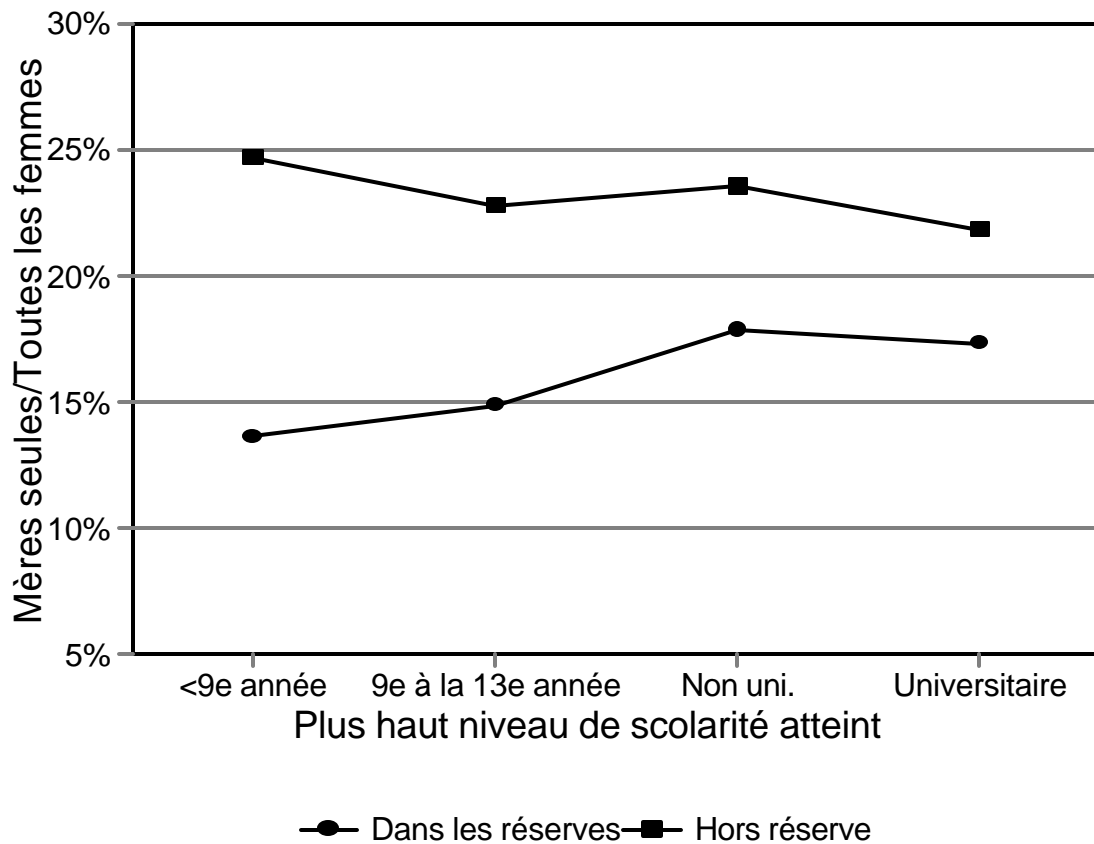
Graphique 12
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes de 15 à 24 ans
Population d'appartenance autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint
et le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve), Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 13

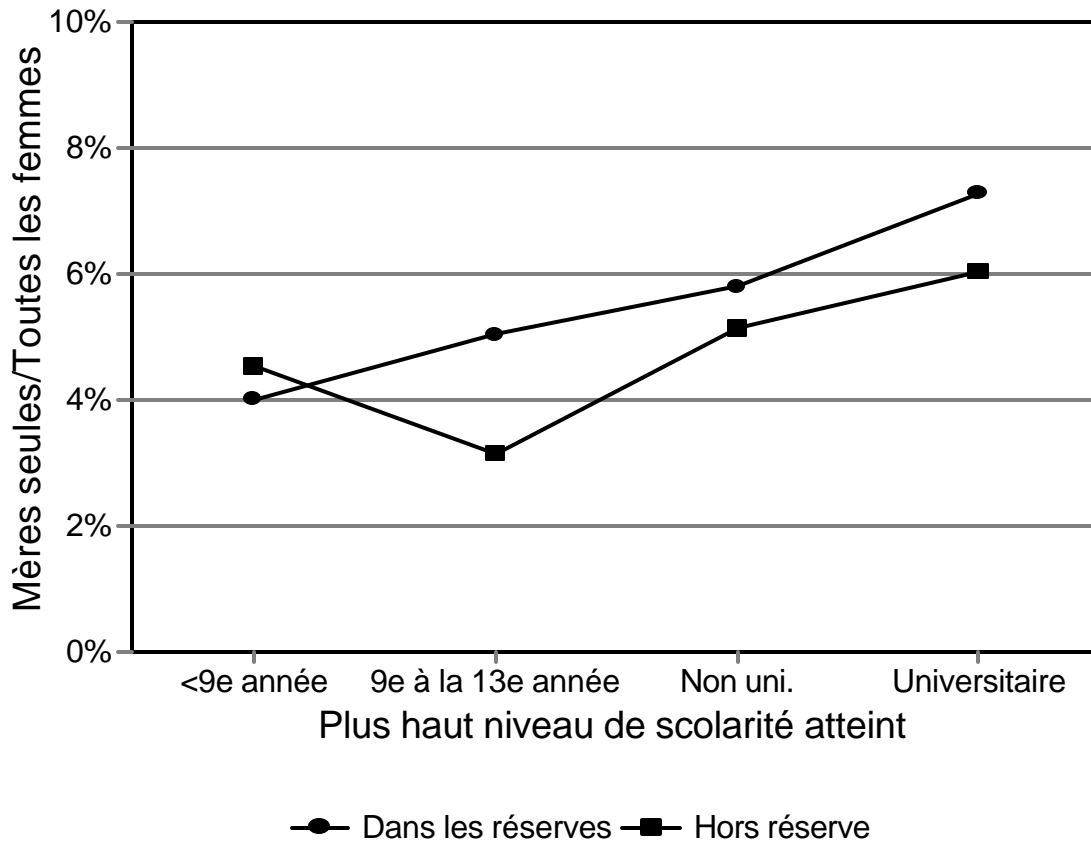
**Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes de 25 à 44 ans
Population d'appartenance autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le lieu
de résidence (dans les réserves/hors réserve), Canada, 1996**



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 14

**Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans en pourcentage de toutes les femmes de 45 à 64 ans
Population d'appartenance autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le lieu
de résidence (dans les réserves/hors réserve), Canada, 1996**



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

3. Caractéristiques socio-économiques des mères seules

Dans la présente section du rapport, nous étudions un certain nombre de variables socio-économiques qui pourraient être liées à la situation des particuliers dans la famille, y compris la fréquentation scolaire, l'activité et l'emploi, la profession, le niveau de scolarité, le revenu moyen des particuliers, le revenu moyen des familles et la principale source de revenu. Comme dans la section précédente, les liens entre ces variables et la situation des particuliers dans la famille seront étudiés à l'aide de tableaux croisés. Dans toute la section, des comparaisons sont faites entre les groupes d'appartenance autochtone et les autres Canadiens.

3.1 Fréquentation scolaire

Comme on le voit dans le tableau 12 ci-après, les mères seules autochtones sont proportionnellement plus nombreuses que les autres mères seules canadiennes à étudier à plein temps, et la différence entre les deux groupes augmente avec l'âge et le niveau de scolarité. En général, pour tous les groupes de la population, on observe les taux de fréquentation scolaire à plein temps les plus élevés parmi les groupes d'âge plus jeunes. Chez les mères seules autochtones, le taux de fréquentation scolaire à plein temps diminue, passant de 27 % pour les 15-24 ans, à 9 % pour les 45-54 ans. (Les données pour les groupes d'âge plus vieux ne sont pas présentées parce qu'il y a peu de parents et d'étudiants dans ces groupes d'âge.) On observe la même situation chez les autres groupes d'état matrimonial et de situation des particuliers dans la famille.

La fréquentation scolaire à plein temps augmente en général chez les personnes ayant des niveaux de scolarité plus élevés et, là encore, cela vaut généralement pour tous les groupes d'état matrimonial et de situation des particuliers dans la famille. À cause de l'effet tant de l'âge que de la scolarité sur les niveaux de fréquentation scolaire, il est important de faire des comparaisons entre les groupes pour des âges et des niveaux de scolarité spécifiques. Les données du tableau, obtenues à partir des comparaisons de ce genre, nous permettent de constater que proportionnellement plus de mères seules autochtones étudient à plein temps que de mères autochtones mariées, de pères seuls autochtones ou d'autres mères canadiennes, qu'elles soient mariées ou non. Parmi le groupe des 15-24 ans, les mères seules autochtones sont proportionnellement un peu moins nombreuses que les autres femmes autochtones (qui ne sont pas des mères) à étudier à plein temps, mais parmi les groupes d'âge plus vieux, elles sont proportionnellement plus nombreuses que les autres femmes autochtones à fréquenter un établissement d'enseignement à plein temps.

- C** Les mères seules autochtones sont proportionnellement plus nombreuses que les autres mères seules canadiennes à étudier à plein temps, particulièrement celles qui ont un niveau de scolarité plus élevé.
- C** Les mères seules autochtones sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les mères autochtones mariées, les autres mères mariées canadiennes et les pères seuls autochtones à étudier à plein temps.
- C** Les différences dans les taux de fréquentation scolaire entre les mères seules autochtones et les autres mères sont plus importantes parmi les groupes d'âge plus vieux.

Tableau 12
Fréquentation scolaire à plein temps, selon l'appartenance autochtone, l'état matrimonial/situation des particuliers dans la famille, le sexe, le plus haut niveau de scolarité atteint et l'âge, Canada, 1996

État matrimonial/situation des particuliers dans la famille Plus haut niveau de scolarité atteint	15-24	25-34	35-44	45-54	Total 15+
MÈRES SEULES AUTOCHTONES (avec enfants de 0 à 15 ans)					
< 9^e année	585	1 625	1 215	560	4 270
Étudiant à plein temps (PT)	50	60	75	10	185
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	8,5 %	3,7 %	6,2 %	1,8 %	4,3 %
De la 9^e à la 13^e année	4 180	5 845	3 310	475	13 860
Étudiant à plein temps (PT)	875	545	230	10	1 665
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	20,9 %	9,3 %	6,9 %	2,1 %	12,0 %
Études non universitaires	1 610	6 230	3 985	645	12 535
Étudiant à plein temps (PT)	630	1 600	745	100	3 090
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	39,1 %	25,7 %	18,7 %	15,5 %	24,7 %
Études universitaires	405	2 270	1 975	355	5 020
Étudiant à plein temps (PT)	260	815	470	55	1 605
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	64,2 %	35,9 %	23,8 %	15,5 %	32,0 %
Population totale	6 785	15 970	10 485	2 030	35 690
Étudiant à plein temps (PT)	1 815	3 015	1 510	175	6 560
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	26,8 %	18,9 %	14,4 %	8,6 %	18,4 %
MÈRES AUTOCHTONES MARIÉES (avec enfants de 0 à 15 ans)					
< 9^e année	1 290	4 140	2 775	1 640	10 445
Étudiant à plein temps (PT)	65	155	35	15	265
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	5,0 %	3,7 %	1,3 %	0,9 %	2,5 %
De la 9^e à la 13^e année	6 995	12 810	8 390	1 180	29 460
Étudiant à plein temps (PT)	855	605	255	25	1 745
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	12,2 %	4,7 %	3,0 %	2,1 %	5,9 %
Études non universitaires	2 445	12 325	8 905	1 280	25 060
Étudiant à plein temps (PT)	745	1 915	825	80	3 580
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	30,5 %	15,5 %	9,3 %	6,3 %	14,3 %
Études universitaires	685	4 275	3 940	775	9 695
Étudiant à plein temps (PT)	320	950	590	65	1 930
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	46,7 %	22,2 %	15,0 %	8,4 %	19,9 %
Population totale	11 415	33 550	24 010	4 875	74 655
Étudiant à plein temps (PT)	1 980	3 625	1 700	185	7 510
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	17,3 %	10,8 %	7,1 %	3,8 %	10,1 %

Tableau 12 (suite)
Fréquentation scolaire à plein temps, selon l'appartenance autochtone, l'état matrimonial/situation des particuliers dans la famille, le sexe, le plus haut niveau de scolarité atteint et l'âge, Canada, 1996

État matrimonial/situation des particuliers dans la famille Plus haut niveau de scolarité atteint	15-24	25-34	35-44	45-54	Total 15+
TOUTES LES AUTRES FEMMES AUTOCHTONES (sans enfants de 0 à 15 ans)					
< 9^e année	5 175	1 830	2 600	6 145	35 045
Étudiant à plein temps (PT)	1 940	40	40	10	2 100
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	37,5 %	2,2 %	1,5 %	0,2 %	6,0 %
De la 9^e à la 13^e année	35 130	6 465	7 225	8 085	63 905
Étudiant à plein temps (PT)	19 725	435	200	135	20 555
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	56,1 %	6,7 %	2,8 %	1,7 %	32,2 %
Études non universitaires	7 470	7 320	7 195	7 770	33 995
Étudiant à plein temps (PT)	3 545	1 190	735	485	6 085
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	47,5 %	16,3 %	10,2 %	6,2 %	17,9 %
Études universitaires	4 605	4 550	3 265	3 530	17 605
Étudiant à plein temps (PT)	3 020	1 185	450	305	5 060
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	65,6 %	26,0 %	13,8 %	8,6 %	28,7 %
Population totale	52 375	20 165	20 285	25 535	150 555
Étudiant à plein temps (PT)	28 230	2 845	1 440	940	33 800
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	53,9 %	14,1 %	7,1 %	3,7 %	22,5 %
PÈRES SEULS AUTOCHTONES (avec enfants de 0 à 15 ans)					
< 9^e année	***	160	210	185	750
Étudiant à plein temps (PT)	***	5	0	5	10
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	***	3,1 %	0,0 %	2,7 %	1,3 %
De la 9^e à la 13^e année	150	650	715	175	1 745
Étudiant à plein temps (PT)	20	40	25	5	85
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	13,3 %	6,2 %	3,5 %	2,9 %	4,9 %
Études non universitaires	70	495	725	230	1 570
Étudiant à plein temps (PT)	35	70	65	5	175
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	50,0 %	14,1 %	9,0 %	2,2 %	11,1 %
Études universitaires	***	155	285	95	550
Étudiant à plein temps (PT)	***	50	65	25	145
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	***	32,3 %	22,8 %	26,3 %	26,4 %
Population totale	260	1 460	1 930	685	4 615
Étudiant à plein temps (PT)	60	160	155	30	410
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	23,1 %	11,0 %	8,0 %	4,4 %	8,9 %

Tableau 12 (suite)
Fréquentation scolaire à plein temps, selon l'appartenance autochtone, l'état matrimonial/situation des particuliers dans la famille, le sexe, le plus haut niveau de scolarité atteint et l'âge, Canada, 1996

État matrimonial/situation des particuliers dans la famille Plus haut niveau de scolarité atteint	15-24	25-34	35-44	45-54	Total 15+
AUTRES MÈRES SEULES CANADIENNES (avec enfants de 0 à 15 ans)					
< 9^e année	3 415	9 505	11 160	4 370	29 365
Étudiant à plein temps (PT)	265	530	290	75	1 170
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	7,8 %	5,6 %	2,6 %	1,7 %	4,0 %
De la 9^e à la 13^e année	30 560	79 120	78 625	13 650	202 810
Étudiant à plein temps (PT)	4 885	5 670	3 320	505	14 410
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	16,0 %	7,2 %	4,2 %	3,7 %	7,1 %
Études non universitaires	15 330	78 985	80 555	15 510	190 880
Étudiant à plein temps (PT)	5 390	12 880	7 560	860	26 710
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	35,2 %	16,3 %	9,4 %	5,5 %	14,0 %
Études universitaires	3 520	28 455	52 740	18 545	103 695
Étudiant à plein temps (PT)	1 625	5 635	4 915	980	13 165
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	46,2 %	19,8 %	9,3 %	5,3 %	12,7 %
Population totale	52 830	196 060	223 090	52 080	526 755
Étudiant à plein temps (PT)	12 175	24 705	16 090	2 425	55 455
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	23,0 %	12,6 %	7,2 %	4,7 %	10,5 %
AUTRES FEMMES MARIÉES CANADIENNES (avec enfants de 0 à 15 ans)					
< 9^e année	5 685	29 930	46 865	20 255	104 580
Étudiant à plein temps (PT)	130	460	315	80	1 000
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	2,3 %	1,5 %	0,7 %	0,4 %	1,0 %
De la 9^e à la 13^e année	58 355	353 150	468 085	76 745	958 965
Étudiant à plein temps (PT)	3 075	5 355	5 365	635	14 495
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	5,3 %	1,5 %	1,1 %	0,8 %	1,5 %
Études non universitaires	33 890	398 665	430 165	73 805	938 460
Étudiant à plein temps (PT)	4 320	13 490	11 605	1 395	30 865
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	12,7 %	3,4 %	2,7 %	1,9 %	3,3 %
Études universitaires	10 645	246 705	374 230	99 185	732 510
Étudiant à plein temps (PT)	2 145	11 480	11 630	1 845	27 105
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	20,2 %	4,7 %	3,1 %	1,9 %	3,7 %
Population totale	108 575	1 028 450	1 319 345	269 990	2 734 520
Étudiant à plein temps (PT)	9 670	30 785	28 910	3 960	73 470
<i>Taux de fréquentation à PT</i>	8,9 %	3,0 %	2,2 %	1,5 %	2,7 %

* Étudiant à plein temps pendant la période allant de septembre 1995 à mai 1996.

*** Données insuffisantes.

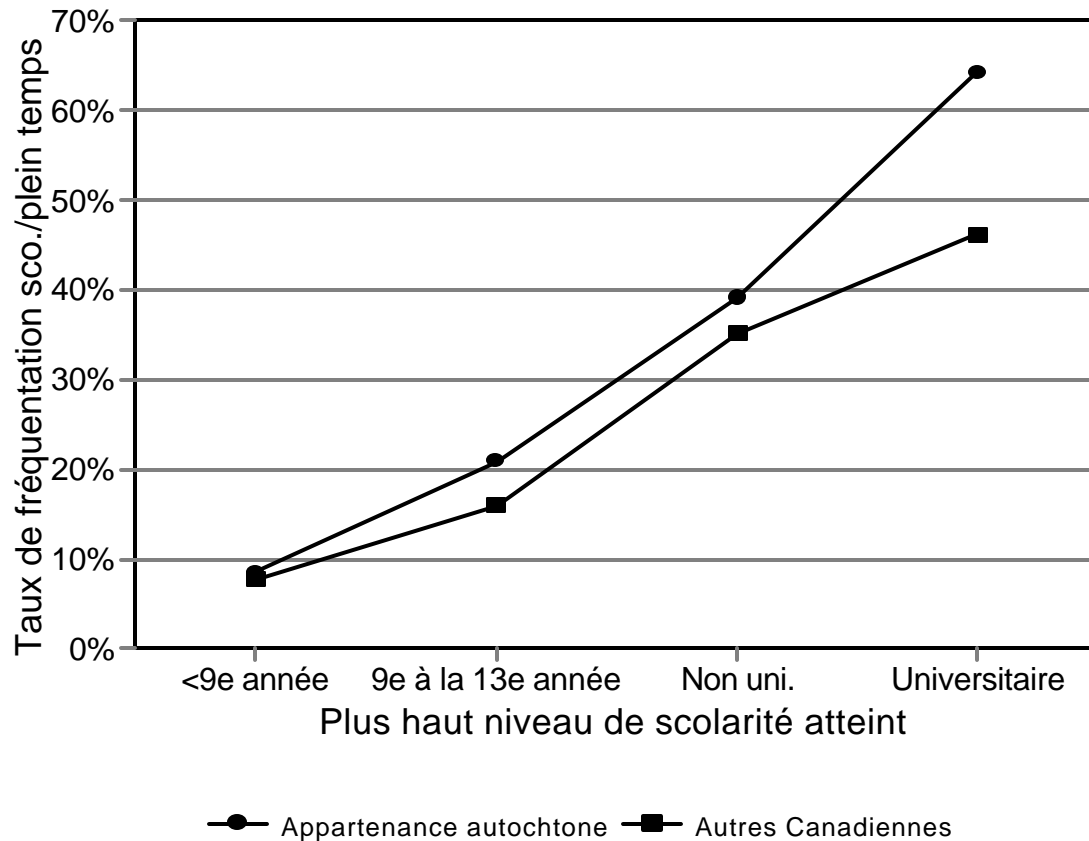
Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Les graphiques 15 à 18 font ressortir les différences entre les taux de fréquentation scolaire des mères seules autochtones et des autres mères seules canadiennes. Chaque graphique porte sur un groupe d'âge différent. L'étude de ces graphiques permet de constater que les mères seules autochtones sont proportionnellement plus nombreuses que les autres mères seules canadiennes à étudier à plein temps et que plus l'âge augmente plus l'écart se creuse. Le graphique 15 montre que la fréquentation scolaire à plein temps chez les 15-24 ans est relativement élevée, tant pour les mères seules autochtones que pour les autres mères seules canadiennes, comparativement aux groupes d'âge plus vieux, et particulièrement pour celles qui ont fait des études postsecondaires. Il n'existe pas de différences considérables entre les mères seules autochtones et les autres mères seules canadiennes dans ce groupe d'âge, bien que l'écart augmente avec le niveau de scolarité. Le taux de fréquentation plus élevé observé parmi les femmes ayant fait des études plus poussées peut être interprété comme reflétant l'écart entre les femmes qui ont poursuivi leurs études et celles qui ont cessé d'étudier. En d'autres mots, celles qui continuent d'étudier sont proportionnellement plus nombreuses à avoir atteint un niveau de scolarité plus élevé que celles qui ont cessé d'étudier.

On peut constater, dans les graphiques 16 à 18, que, à mesure que la population vieillit, l'écart entre les mères seules autochtones et les autres mères seules canadiennes augmente. À nouveau, on observe l'écart le plus important chez celles qui ont un niveau de scolarité plus élevé, ce qui donne à entendre que les mères seules autochtones sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les autres mères seules canadiennes à continuer d'étudier à plein temps, particulièrement celles qui ont fait des études postsecondaires.

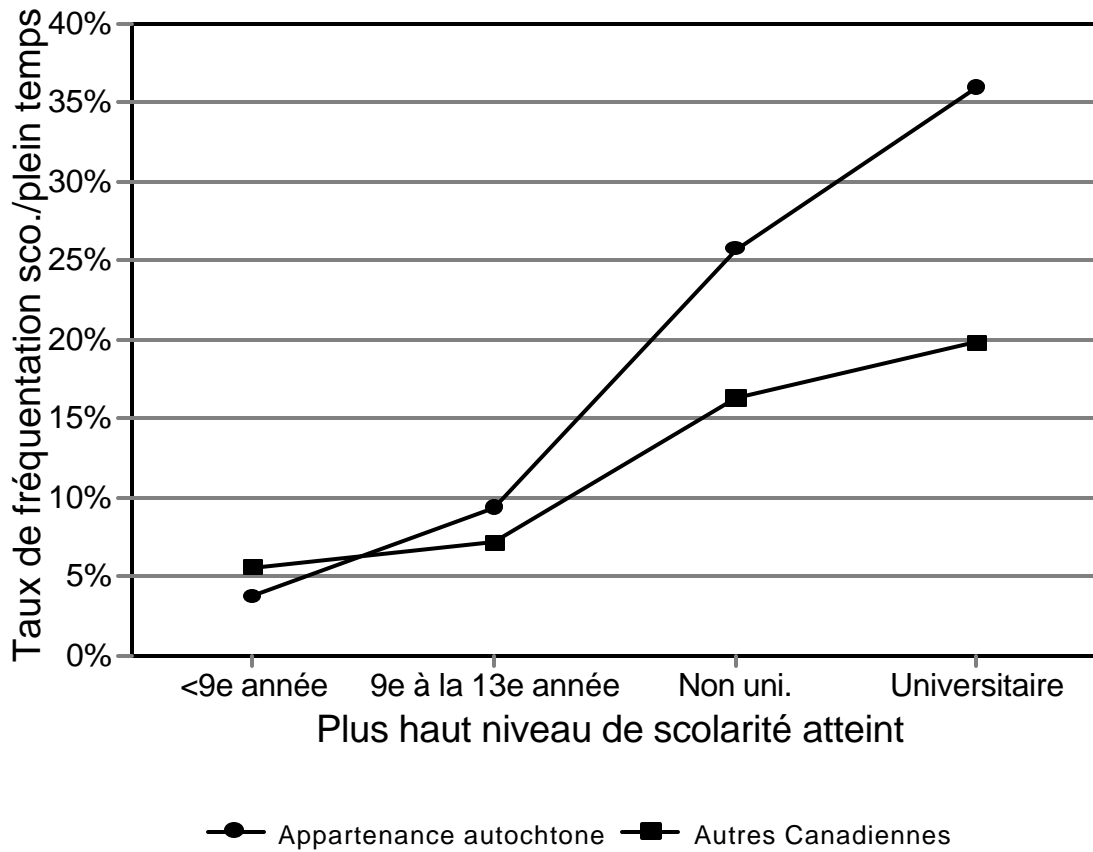
- C Les mères seules autochtones sont proportionnellement plus nombreuses que les autres mères seules canadiennes à étudier à plein temps, particulièrement celles de groupes d'âge plus vieux.**
- C Dans le groupe des 25-34 ans, la proportion de mères seules autochtones qui fréquentent l'université à plein temps est supérieure de 75 % à celle des autres mères seules.**
- C Les mères seules autochtones de 35 à 44 ans sont proportionnellement deux fois plus nombreuses que les autres mères seules à fréquenter l'université à plein temps.**

Graphique 15
Taux de fréquentation scolaire à plein temps des mères seules de 15 à 24 ans, avec enfants de 0 à 15 ans, selon le niveau de scolarité et l'appartenance, Canada, 1996



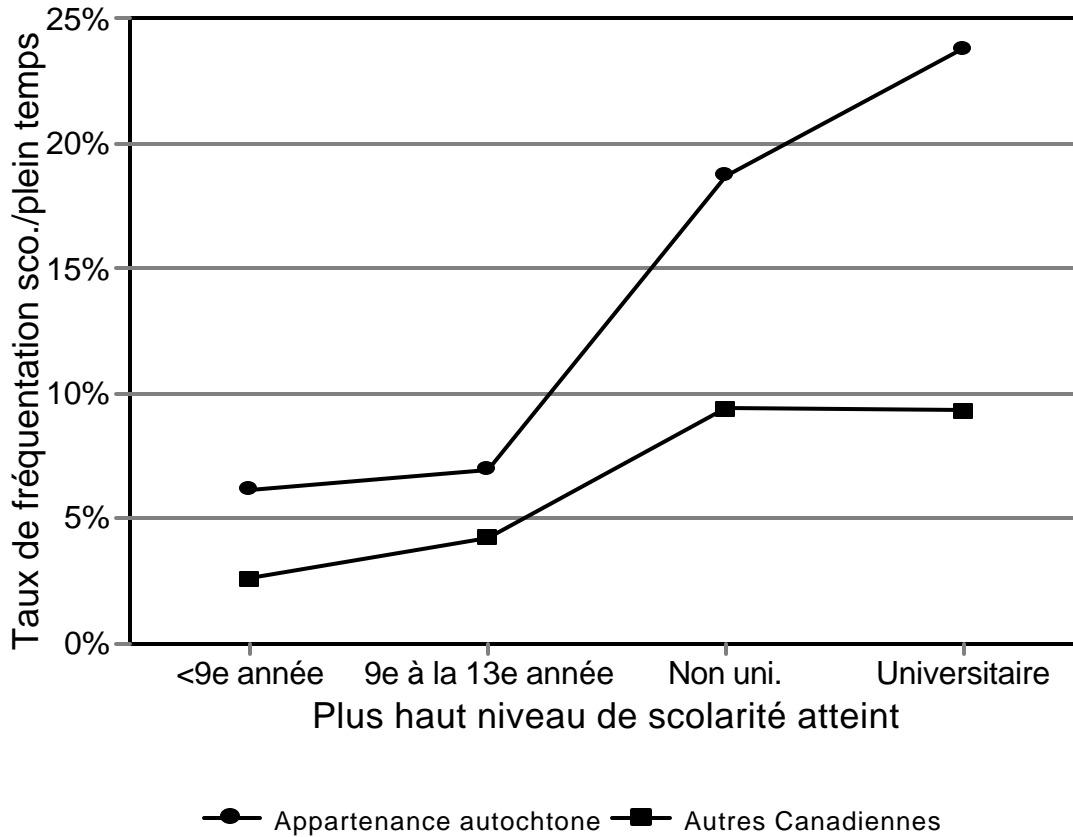
Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 16
Taux de fréquentation scolaire à plein temps des mères seules de 25 à 34 ans, avec enfants de 0 à 15 ans, selon le niveau de scolarité et l'appartenance, Canada, 1996



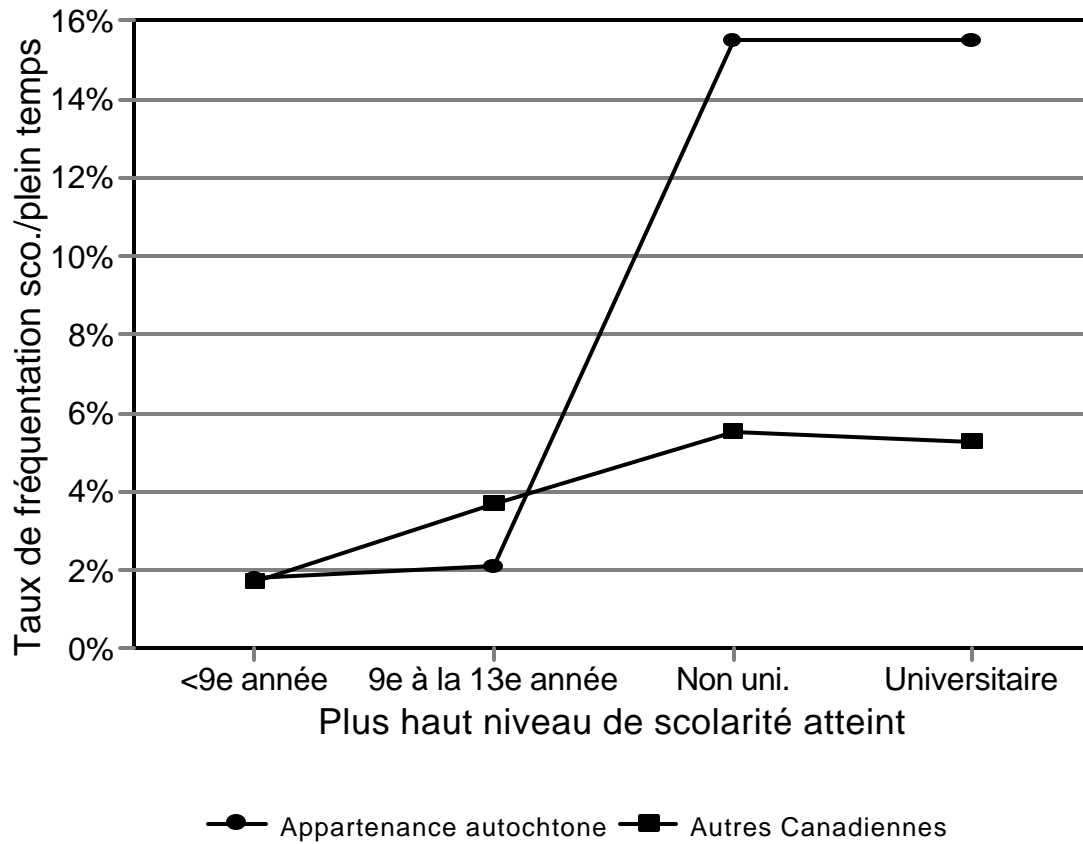
Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 17
Taux de fréquentation scolaire à plein temps des mères seules de 35 à 44 ans, avec enfants de 0 à 15 ans, selon le niveau de scolarité et l'appartenance, Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 18
Taux de fréquentation scolaire à plein temps des mères seules de 45 à 54 ans, avec enfants de 0 à 15 ans, selon le niveau de scolarité et l'appartenance, Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

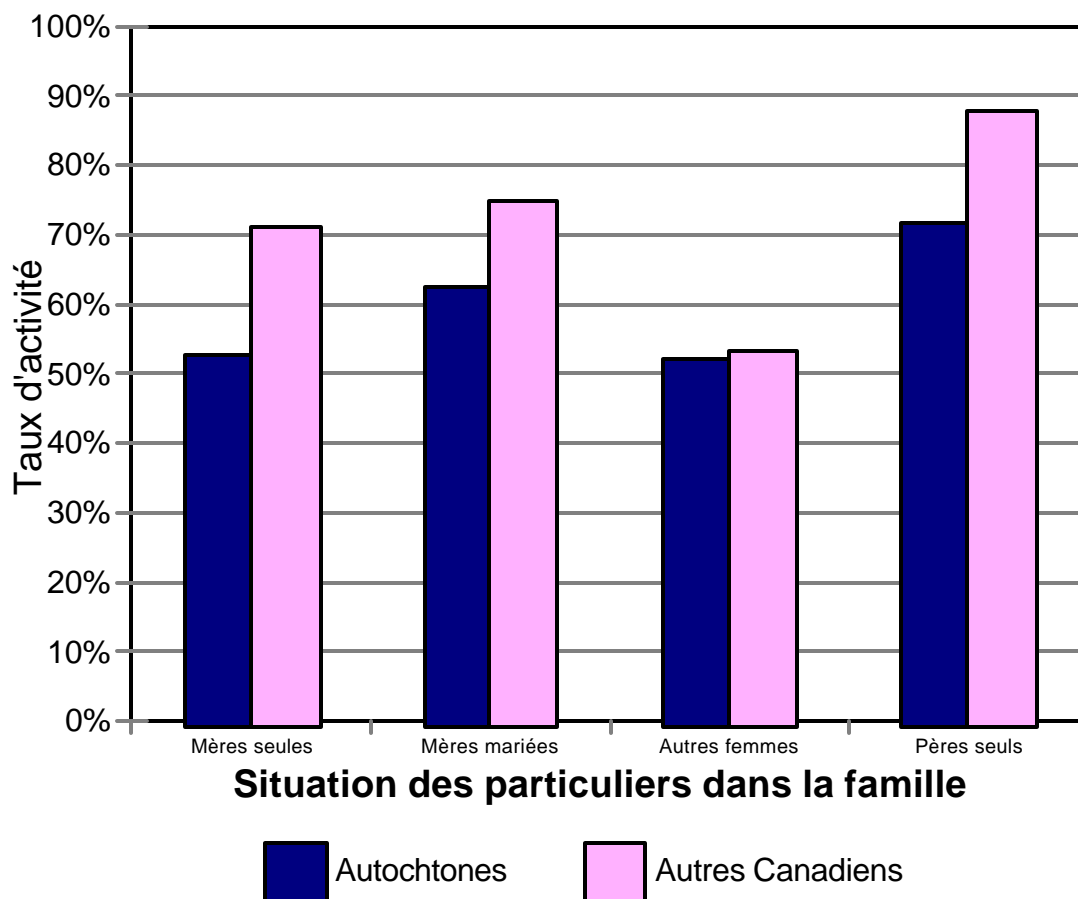
3.2 Activité sur le marché du travail

Les graphiques 19 et 20 font état de l'activité sur le marché du travail et du taux de chômage selon la situation des particuliers dans la famille et le groupe d'appartenance autochtone au moment du recensement de 1996. Selon le graphique 19, le taux d'activité des Autochtones était inférieur à celui des autres Canadiens, toutes situations des particuliers dans la famille confondues. L'écart était cependant plus prononcé parmi les mères seules, pour lesquelles il était de 20 points de pourcentage. L'écart enregistré parmi les mères mariées et les pères seuls était également considérable, mais il était moins prononcé chez les autres femmes et les autres hommes. De plus, les mères seules autochtones avaient un taux d'activité moins élevé que celui des autres mères seules canadiennes et que celui des pères seuls autochtones, et à peu près le même que celui des autres femmes autochtones qui n'étaient pas mères.

Le graphique 20 permet de constater que les Autochtones avaient un taux de chômage beaucoup plus élevé que celui des autres Canadiens, quelle que soit la situation des particuliers dans la famille. Les mères seules autochtones et les pères seuls autochtones affichaient les taux de chômage les plus élevés, ces taux s'établissant entre 29 % et 30 %. Toutes proportions gardées, l'écart entre les mères seules autochtones et les autres mères seules canadiennes était moindre que l'écart entre les mères mariées autochtones et les autres mères mariées canadiennes et que l'écart entre les pères seuls autochtones et les autres pères seuls canadiens.

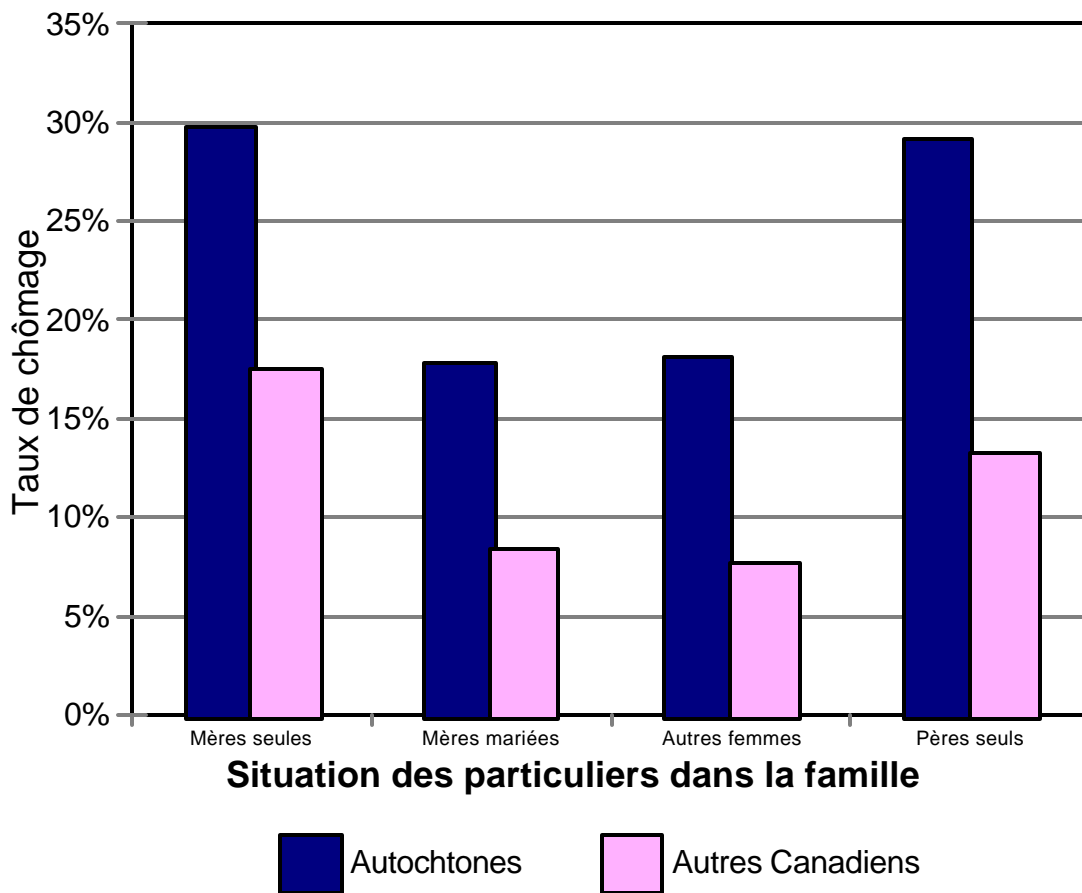
- C En 1996, les mères seules autochtones étaient moins actives sur le marché du travail et plus souvent au chômage que les autres Autochtones et que les autres mères seules canadiennes.**
- C Le taux de chômage des mères seules autochtones était de 30 % en 1996, tandis que celui des autres mères seules canadiennes était de 18 %.**
- C Le taux de chômage des pères seuls autochtones était de 29 %, soit presque aussi élevé que celui des mères seules autochtones.**

Graphique 19
Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps, selon le groupe d'appartenance et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 20
Taux de chômage de la population de 15 ans ou plus ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps, selon le groupe d'appartenance et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Le tableau 13 indique les taux d'activité, de chômage et d'emploi selon la situation des particuliers dans la famille et le groupe d'appartenance au moment du recensement de 1996. Le tableau permet de constater que, parmi les mères seules, les Indiennes inscrites avaient le taux d'activité le moins élevé, tandis que les autres Canadiennes avaient le taux d'activité le plus élevé. Pour chacun des groupes d'appartenance, le taux d'activité des mères seules était inférieur à celui des mères mariées. De plus, l'écart entre le taux d'activité des mères seules et celui des mères mariées était beaucoup plus grand parmi les Indiennes inscrites, les Métisses et les autres Autochtones que parmi les Inuites et les autres Canadiennes. Parmi chacun des groupes d'appartenance, le taux d'activité des mères seules était considérablement inférieur à celui des pères seuls.

- C Parmi les Autochtones, en 1996, le taux d'activité des mères seules était inférieur à celui des mères mariées et des pères seuls.**
- C Parmi les mères seules autochtones, ce sont les Indiennes inscrites qui étaient les moins actives sur le marché du travail.**

Parmi tous les groupes d'appartenance autochtone, sauf celui des Inuits, le taux de chômage des mères seules était largement supérieur à celui des mères mariées. Tous groupes autochtones confondus, sauf les Inuits, le taux de chômage des mères seules était supérieur à 28 %, comparativement à environ 18 % pour les autres mères seules canadiennes et à 19 % pour les mères seules inuites.

- C De manière générale, le taux de chômage des mères seules autochtones était de près de 30 % en 1996, comparativement à 18 % pour les autres mères seules canadiennes.**
- C Le taux de chômage des mères seules inuites (19 %) était considérablement inférieur à celui des autres mères seules autochtones.**

Tableau 13
Indicateurs d'activité de la population de 15 ans ou plus, ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps, selon le groupe d'appartenance, la situation des particuliers dans la famille et le sexe, Canada, 1996

Indicateur d'activité, sexe et situation des particuliers dans la famille	Indiens inscrits	Métis	Inuits	Indiens non inscrits	Total Autochtones	Autres Canadiens
Taux d'activité						
Mères seules*	48,8 %	61,1 %	62,5 %	55,0 %	52,6 %	71,2 %
Mères mariées*	59,0 %	70,0 %	64,7 %	66,6 %	62,4 %	74,9 %
Autres femmes	47,5 %	59,6 %	54,5 %	58,2 %	52,1 %	53,3 %
Pères seuls*	69,3 %	78,2 %	71,1 %	72,5 %	71,6 %	87,9 %
Pères mariés*	81,3 %	89,5 %	81,2 %	88,9 %	83,8 %	94,7 %
Autres hommes	60,7 %	73,6 %	62,7 %	71,4 %	65,6 %	68,4 %
Taux de chômage						
Mères seules*	31,3 %	28,7 %	18,5 %	28,4 %	29,8 %	17,5 %
Mères mariées*	19,1 %	15,3 %	18,4 %	15,9 %	17,8 %	8,3 %
Autres femmes	20,8 %	13,6 %	22,0 %	16,1 %	18,1 %	7,7 %
Pères seuls*	31,0 %	29,9 %	25,0 %	17,2 %	29,2 %	13,3 %
Pères mariés*	26,5 %	18,4 %	17,3 %	17,0 %	23,0 %	6,3 %
Autres hommes	33,2 %	22,5 %	28,6 %	21,1 %	28,1 %	10,1 %
Taux d'emploi						
Mères seules*	33,5 %	43,6 %	50,5 %	39,5 %	36,9 %	58,7 %
Mères mariées*	47,8 %	59,3 %	52,9 %	56,1 %	51,3 %	68,7 %
Autres femmes	37,6 %	51,5 %	42,3 %	48,8 %	42,6 %	49,2 %
Pères seuls*	47,8 %	54,8 %	51,1 %	60,0 %	50,8 %	76,2 %
Pères mariés*	59,8 %	73,0 %	67,2 %	73,8 %	64,5 %	88,7 %
Autres hommes	40,6 %	57,0 %	44,8 %	56,3 %	47,2 %	61,4 %

* Dont l'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 15 ans.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Les mêmes indicateurs sont présentés dans les tableaux 14 et 15, en tenant compte cette fois du lieu de résidence, soit en milieu rural (tableau 14) ou en milieu urbain (tableau 15). Ces tableaux permettent de constater, pour chacun des groupes, dans quelle mesure ces indicateurs varient selon le lieu de résidence. Ainsi, les indicateurs associés aux mères seules ne varient presque pas selon le lieu de résidence pour les Métisses, les Inuites, les autres Autochtones et les autres Canadiennes. Cependant, la différence est de taille parmi les Indiennes inscrites. Comparativement à celles qui habitaient en milieu urbain, les mères seules Indiennes inscrites qui habitaient en milieu rural étaient plus actives sur le marché du travail (58 % contre 44 %), étaient moins nombreuses à être en chômage (24 % contre 37 %) et avaient un taux d'emploi plus élevé (44 % contre 28 %). Par contre, les indicateurs d'activité des mères seules métisses ou indiennes non inscrites semblent être plus favorables en milieu urbain qu'en milieu rural. Quant aux mères seules inuites et aux autres mères seules canadiennes, les indicateurs ne varient presque pas selon le lieu de résidence.

En 1996, les indicateurs d'activité observés pour les Indiennes inscrites qui étaient des mères seules étaient beaucoup plus favorables pour celles qui vivaient en milieu rural que pour celles qui vivaient en milieu urbain :

Indicateur	Milieu rural	Milieu urbain	Écart
Taux d'activité	58 %	44 %	+ 14 %
Taux de chômage	24 %	37 %	- 13 %
Taux d'emploi	44 %	28 %	+ 16 %

Tableau 14
Indicateurs d'activité de la population de 15 ans ou plus ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps et résidant en milieu rural, selon le groupe d'appartenance, la situation des particuliers dans la famille et le sexe, Canada, 1996

Indicateur d'activité, sexe et situation des particuliers dans la famille	Indiens inscrits	Métis	Inuits	Indiens non inscrits	Total Autochtones	Autres Canadiens
Taux d'activité						
Mères seules*	57,3 %	56,5 %	62,6 %	56,8 %	57,5 %	71,9 %
Mères mariées*	58,6 %	67,5 %	63,5 %	62,9 %	60,6 %	74,4 %
Autres femmes	42,3 %	53,9 %	49,5 %	57,0 %	45,7 %	52,0 %
Pères seuls*	69,9 %	76,5 %	70,3 %	75,0 %	70,7 %	87,1 %
Pères mariés*	79,7 %	86,7 %	80,0 %	86,3 %	81,1 %	95,1 %
Autres hommes	56,2 %	67,8 %	57,4 %	66,5 %	59,1 %	67,9 %
Taux de chômage						
Mères seules*	23,5 %	26,3 %	18,4 %	33,3 %	23,9 %	18,5 %
Mères mariées*	19,1 %	16,0 %	19,5 %	18,2 %	18,5 %	9,0 %
Autres femmes	21,1 %	15,2 %	23,0 %	19,5 %	19,8 %	8,8 %
Pères seuls*	31,1 %	33,3 %	19,2 %	33,3 %	30,5 %	15,4 %
Pères mariés*	27,4 %	23,2 %	17,5 %	18,3 %	25,4 %	8,3 %
Autres hommes	36,5 %	28,1 %	30,3 %	24,8 %	33,5 %	11,6 %
Taux d'emploi						
Mères seules*	43,8 %	41,7 %	51,1 %	37,9 %	43,7 %	58,6 %
Mères mariées*	47,5 %	56,7 %	50,9 %	51,4 %	49,4 %	67,6 %
Autres femmes	33,4 %	45,7 %	38,1 %	45,9 %	36,7 %	47,4 %
Pères seuls*	48,4 %	52,9 %	54,1 %	50,0 %	49,4 %	73,6 %
Pères mariés*	57,8 %	66,5 %	65,9 %	70,8 %	60,5 %	87,2 %
Autres hommes	35,7 %	48,7 %	40,3 %	49,8 %	39,3 %	60,0 %

* Avec enfants âgés de 15 ans ou moins.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau 15
Indicateurs d'activité de la population de 15 ans ou plus ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps et résidant en milieu urbain, selon le groupe d'appartenance, la situation des particuliers dans la famille et le sexe, Canada, 1996

Indicateur d'activité, sexe et situation des particuliers dans la famille	Indiens inscrits	Métis	Inuits	Indiens non inscrits	Total Autochtones	Autres Canadiens
Taux d'activité						
Mères seules*	44,0 %	62,3 %	62,3 %	54,6 %	50,3 %	71,1 %
Mères mariées*	59,6 %	71,7 %	68,7 %	68,5 %	64,6 %	75,1 %
Autres femmes	53,2 %	62,2 %	63,6 %	58,7 %	57,0 %	53,6 %
Pères seuls*	68,0 %	78,1 %	87,5 %	73,0 %	72,6 %	88,1 %
Pères mariés*	84,3 %	91,3 %	85,9 %	90,3 %	87,5 %	94,6 %
Autres hommes	67,5 %	76,5 %	74,4 %	73,2 %	71,8 %	68,5 %
Taux de chômage						
Mères seules*	37,1 %	29,3 %	18,6 %	27,1 %	32,9 %	17,4 %
Mères mariées*	19,0 %	14,9 %	14,7 %	15,0 %	17,0 %	8,1 %
Autres femmes	20,6 %	12,9 %	21,1 %	15,1 %	17,1 %	7,4 %
Pères seuls*	31,0 %	29,0 %	42,9 %	13,0 %	27,9 %	12,7 %
Pères mariés*	24,6 %	15,2 %	17,0 %	16,5 %	20,0 %	5,7 %
Autres hommes	29,1 %	20,1 %	25,2 %	19,8 %	23,9 %	9,7 %
Taux d'emploi						
Mères seules*	27,7 %	44,0 %	50,7 %	39,8 %	33,8 %	58,7 %
Mères mariées*	48,3 %	61,0 %	59,0 %	58,3 %	53,7 %	69,0 %
Autres femmes	42,2 %	54,2 %	49,8 %	49,8 %	47,3 %	49,6 %
Pères seuls*	46,9 %	55,5 %	37,5 %	61,9 %	52,3 %	76,9 %
Pères mariés*	63,6 %	77,4 %	71,4 %	75,4 %	70,0 %	89,2 %
Autres hommes	47,8 %	61,1 %	56,0 %	58,8 %	54,6 %	61,8 %

* Avec enfants âgés de 15 ans ou moins.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Les indicateurs d'activité étaient presque les mêmes en milieu rural et en milieu urbain pour les Indiennes inscrites qui étaient des mères mariées (tableaux 14 et 15), tandis qu'ils étaient plus favorables en milieu urbain pour les mères mariées métisses, inuites et indiennes non inscrites. Les indicateurs d'activité observés pour les pères seuls ne variaient presque pas selon le lieu de résidence, sauf chez les Inuits, pour lesquels les taux d'activité et de chômage étaient beaucoup moins élevés et le taux d'emploi beaucoup plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

Dans le tableau 16, sont présentés les indicateurs d'activité des Autochtones et des autres Canadiens, selon qu'ils vivent ou non dans une réserve. On constate pour les mères seules autochtones des différences énormes dans ces indicateurs selon qu'elles vivent ou non dans une réserve, soit des différences à peu près semblables à celles indiquées plus haut concernant les Indiennes inscrites qui sont des mères seules vivant en milieu rural et urbain. Là encore, les indicateurs d'activité associés aux mères seules autochtones étaient plus favorables pour celles qui habitaient dans une réserve que pour celles qui vivaient hors réserve. Par exemple, le taux d'activité des mères seules autochtones qui résidaient dans une réserve était supérieur de sept points de pourcentage au taux d'activité de celles qui vivaient hors réserve.

Chez les mères mariées autochtones et les pères seuls autochtones, les indicateurs d'activité différaient également selon qu'ils habitaient ou non dans une réserve, mais dans le sens contraire. Ainsi, les indicateurs d'activité étaient plus favorables chez ceux qui vivaient hors réserve que chez ceux qui vivaient dans une réserve. Par exemple, les mères mariées autochtones qui habitaient dans une réserve affichaient un taux d'activité inférieur de huit points de pourcentage au taux d'activité de celles qui vivaient hors réserve.

En 1996, les indicateurs d'activité étaient plus favorables pour les mères seules autochtones vivant dans une réserve que pour celles vivant hors réserve :

Indicateur	Dans les réserves	Hors réserve	Écart
Taux d'activité	58 %	51 %	+ 7 %
Taux de chômage	24 %	32 %	- 8 %
Taux d'emploi	44 %	35 %	+ 9 %

Tableau 16
Indicateurs d'activité de la population de 15 ans ou plus ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps, selon la situation des particuliers dans la famille, le sexe et le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve), Canada, 1996

Indicateur d'activité, sexe et situation des particuliers dans la famille	Population autochtone		Autres Canadiens	
	Dans les réserves	Hors réserve	Dans les réserves	Hors réserve
Taux d'activité				
Mères seules*	57,6 %	51,3 %	78,0 %	71,2 %
Mères mariées*	57,4 %	65,0 %	69,9 %	74,9 %
Autres femmes	40,6 %	56,3 %	51,1 %	53,3 %
Pères seuls*	70,7 %	72,2 %	95,5 %	87,9 %
Pères mariés*	78,3 %	87,1 %	92,4 %	94,7 %
Autres hommes	54,6 %	70,5 %	59,1 %	68,4 %
Taux de chômage				
Mères seules*	23,7 %	31,6 %	9,4 %	17,5 %
Mères mariées*	19,9 %	16,9 %	11,9 %	8,3 %
Autres femmes	21,9 %	17,2 %	7,8 %	7,7 %
Pères seuls*	31,3 %	27,7 %	14,3 %	13,2 %
Pères mariés*	28,6 %	20,0 %	12,6 %	6,3 %
Autres hommes	38,2 %	24,6 %	11,8 %	10,1 %
Taux d'emploi				
Mères seules*	43,9 %	35,1 %	69,7 %	58,7 %
Mères mariées*	46,0 %	54,0 %	61,4 %	68,7 %
Autres femmes	31,7 %	46,6 %	47,2 %	49,2 %
Pères seuls*	48,3 %	52,0 %	72,7 %	76,2 %
Pères mariés*	55,9 %	69,7 %	80,6 %	88,7 %
Autres hommes	33,8 %	53,2 %	52,3 %	61,4 %

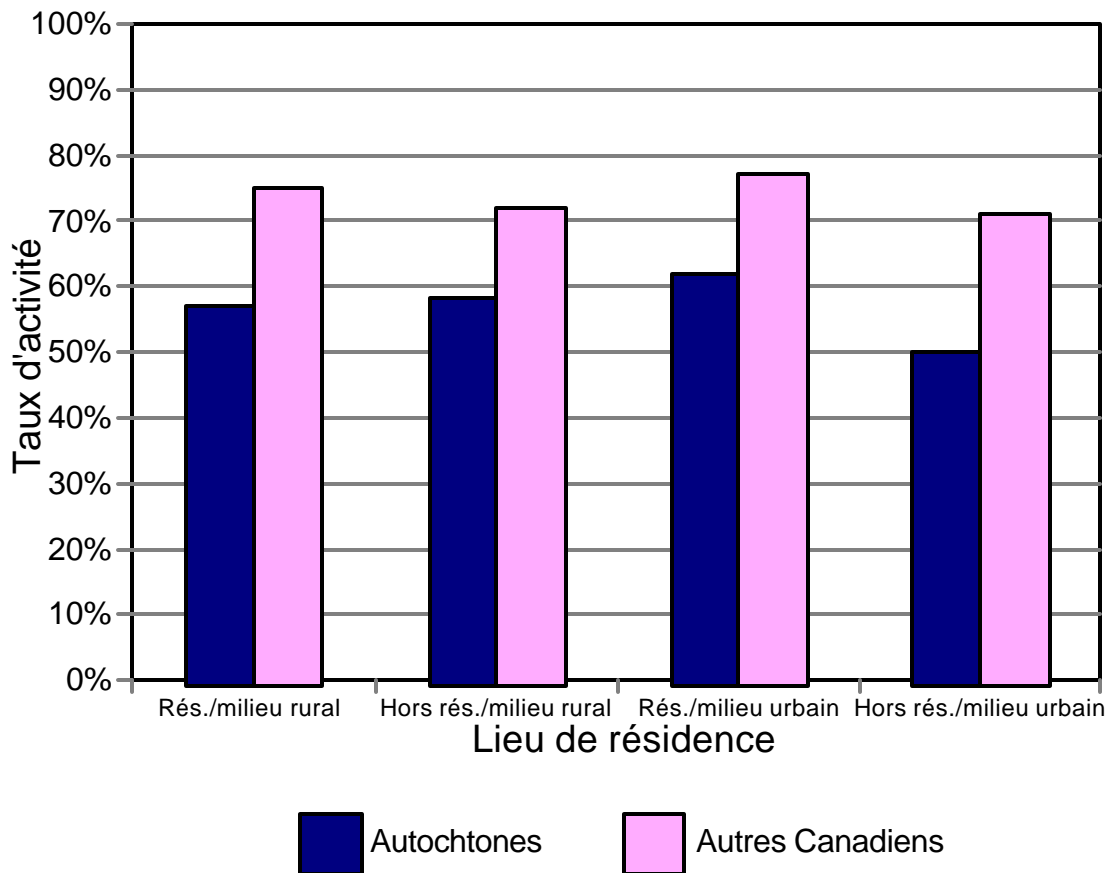
* Avec enfants âgés de 15 ans ou moins.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Les graphiques 21 et 22 permettent de comparer les indicateurs d'activité pour les mères seules autochtones et les autres mères seules canadiennes selon leur lieu de résidence. Comme l'indiquent les tableaux et graphiques présentés précédemment, les mères seules autochtones avaient un taux d'activité moins élevé et un taux de chômage plus élevé que ceux des autres mères seules canadiennes. De plus, la situation des mères seules autochtones varie considérablement selon qu'elles vivent en milieu urbain hors réserve ou qu'elles vivent ailleurs, à savoir en milieu rural (dans une réserve ou hors réserve) ou en milieu urbain dans une réserve. Les mères seules autochtones vivant en milieu urbain hors réserve sont moins actives sur le marché du travail et proportionnellement plus nombreuses à être en chômage, comparativement à celles qui vivent ailleurs, pour lesquelles les taux de chômage et d'emploi ne varient presque pas selon le lieu de résidence.

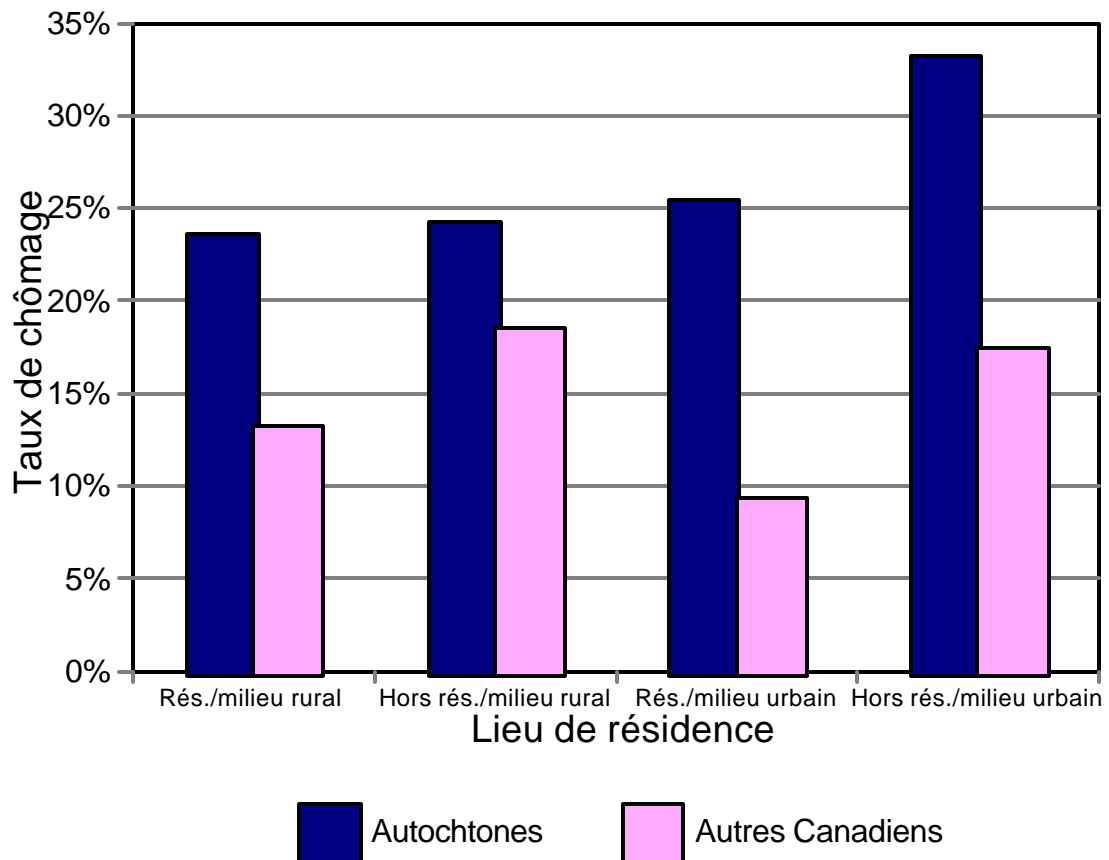
Les indicateurs d'activité pour les autres mères seules canadiennes sont à peu près les mêmes chez celles qui vivent hors réserve en milieu rural ou urbain et chez celles qui vivent dans une réserve en milieu rural. Les autres mères seules canadiennes vivant dans une réserve en milieu urbain affichent des indicateurs d'activité distincts, mais il ne faut pas oublier que ce groupe de personnes est très restreint.

Graphique 21
Taux d'activité des mères seules avec enfants âgés de 0 à 15 ans ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps, selon le groupe d'appartenance et le lieu de résidence, Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 22
Taux de chômage des mères seules avec enfants âgés de 0 à 15 ans, ne fréquentant pas un établissement d'enseignement à plein temps, selon le groupe d'appartenance et le lieu de résidence, Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

3.3 Distribution selon la profession

Le graphique 23 donne un aperçu de la distribution des mères seules autochtones, des autres mères seules canadiennes et des mères mariées autochtones parmi la population active expérimentée, selon leur niveau de compétence professionnelle. (Sont considérées comme faisant partie de la population active expérimentée les personnes qui ont occupé un emploi entre le mois de janvier 1995 et le jour du recensement en mai 1996.) Les professions sont fondées sur la Classification type des professions et sont regroupées en quatre niveaux (A,B,C et D, où A correspond au niveau de compétence le plus élevé et D à celui le moins élevé). Comme le montre le graphique, la distribution selon le niveau de compétence est généralement la même parmi les mères seules autochtones, les mères mariées autochtones et les autres mères seules. Dans chacun des groupes, c'est au niveau de compétence C que l'on observe la plus grande proportion de femmes (environ 40 %). Comparativement aux autres mères seules canadiennes et aux mères mariées autochtones, les mères seules autochtones étaient proportionnellement un peu moins nombreuses dans les professions des niveaux de compétence A et B.

C La majorité des mères seules autochtones actives avaient un niveau de compétence professionnelle peu élevé (niveau C ou D).

Le tableau 17 indique de façon plus détaillée la distribution selon le type de professions des mères seules et mariées appartenant à la population active expérimentée. Le tableau permet également de comparer les Autochtones et les autres Canadiennes selon qu'elles vivent ou non dans une réserve. Comme l'indique ce tableau, les mères seules autochtones vivant dans une réserve étaient proportionnellement plus nombreuses que celles vivant hors réserve à occuper des postes de cadres supérieurs, à exercer une profession libérale ou à occuper des postes administratifs et moins nombreuses à faire partie du personnel de bureau ou de la vente et des services.

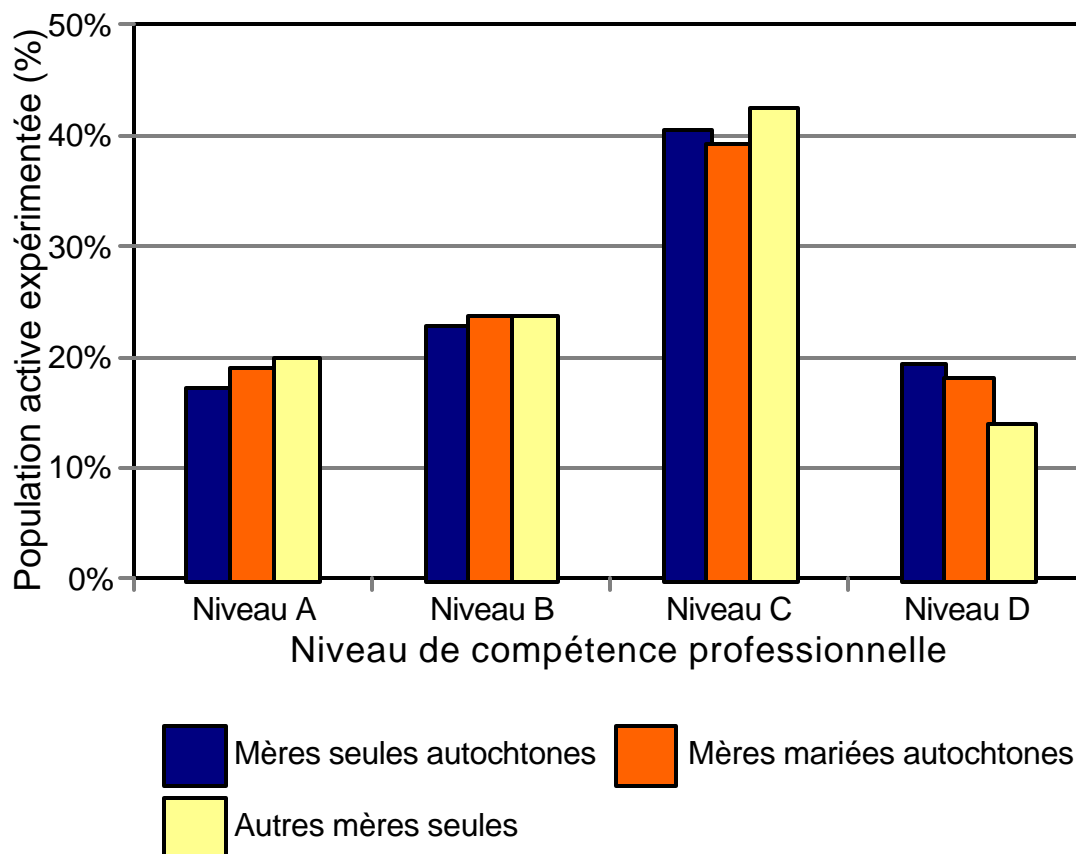
En ce qui a trait aux mères seules habitant hors réserve, les Autochtones étaient proportionnellement plus nombreuses que les autres Canadiennes à occuper des postes requérant un niveau de compétence peu élevé. Par exemple, les mères seules autochtones étaient en proportion moins nombreuses à faire partie de la catégorie des cadres intermédiaires, des membres d'une profession libérale ou du personnel administratif et de bureau, mais plus nombreuses à appartenir à la catégorie du personnel semi-professionnel et des autres travailleurs de la vente et des services (niveau D).

C Le niveau de compétence professionnelle des mères seules autochtones vivant dans une réserve était généralement plus élevé que celui des mères seules autochtones vivant hors réserve.

C Les mères seules autochtones vivant hors réserve étaient proportionnellement plus nombreuses que les autres mères seules canadiennes à exercer des professions de niveau de compétence peu élevé.

Le graphique 24 indique la distribution des mères autochtones et des autres mères canadiennes vivant dans une réserve et hors réserve.

Graphique 23
Distribution de la population active expérimentée, selon le niveau de compétence professionnelle, le groupe d'appartenance et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau 17
Distribution des femmes actives expérimentées, selon la situation des particuliers dans la famille, le groupe d'appartenance et le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve), Canada, 1996

Niveau de compétence	Profession	Autochtones			Autres Canadiennes		
		Dans les réserves	Hors réserve	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total
Mères seules (avec enfants de 0 à 15 ans)							
Niveau A	Cadres supérieurs	1,8 %	0,7 %	0,9 %	0,0 %	0,4 %	0,4 %
	Cadres intermédiaires et autres gestionnaires	3,4 %	3,0 %	3,1 %	5,5 %	5,2 %	5,2 %
	Membres d'une profession libérale	15,2 %	12,7 %	13,3 %	16,5 %	14,3 %	14,3 %
	Total partiel	20,4 %	16,4 %	17,3 %	22,0 %	19,9 %	19,9 %
Niveau B	Personnel semi-professionnel et techniciens	9,5 %	7,7 %	8,1 %	7,7 %	6,6 %	6,6 %
	Surveillants	0,5 %	1,0 %	0,9 %	3,3 %	1,4 %	1,4 %
	Surveillants (fabrication, transformation, métiers et industries)	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,0 %	0,6 %	0,6 %
	Personnel administratif et personnel de bureau principal	9,7 %	7,1 %	7,7 %	11,0 %	9,4 %	9,4 %
	Personnel spécialisé dans la vente et les services	4,5 %	4,5 %	4,6 %	5,5 %	4,7 %	4,7 %
	Travailleurs manuels spécialisés	0,9 %	1,1 %	1,1 %	0,0 %	0,9 %	0,9 %
	Total partiel	25,5 %	21,8 %	22,7 %	27,5 %	23,7 %	23,7 %
Niveau C	Personnel de bureau	11,7 %	15,2 %	14,4 %	12,1 %	18,1 %	18,1 %
	Personnel de la vente et des services	20,1 %	22,1 %	21,6 %	25,3 %	19,1 %	19,1 %
	Travailleurs manuels semi-spécialisés	3,9 %	4,6 %	4,5 %	3,3 %	5,3 %	5,3 %
	Total partiel	35,8 %	41,9 %	40,5 %	40,7 %	42,5 %	42,5 %
Niveau D	Autres travailleurs (vente et services)	14,3 %	17,2 %	16,5 %	7,7 %	11,6 %	11,6 %
	Autres travailleurs manuels	3,6 %	2,7 %	2,9 %	2,2 %	2,3 %	2,3 %
	Total partiel	17,9 %	19,9 %	19,4 %	9,9 %	13,9 %	3,9 %
Total (100 %)	4 220	14 555	18 770	455	350 620	351 070	

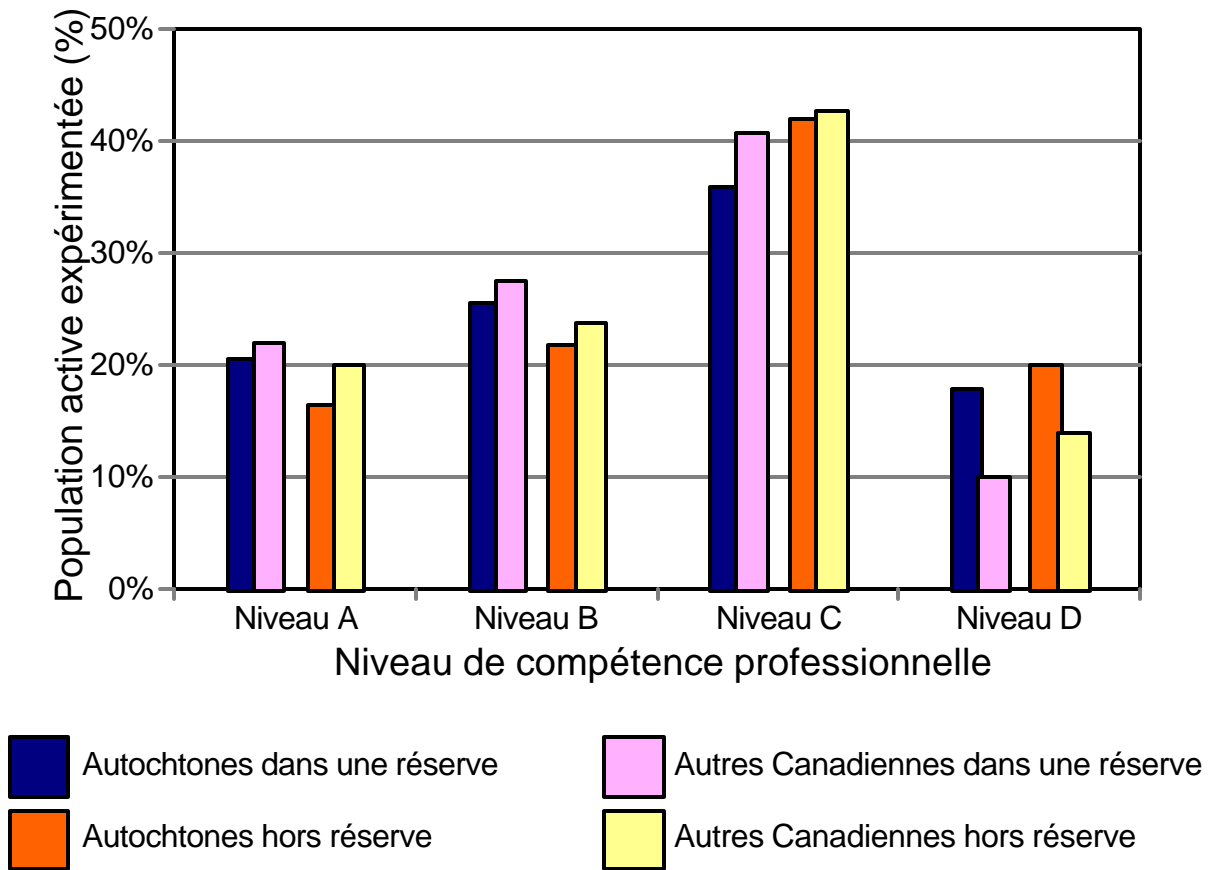
Tableau 17
Distribution des femmes actives expérimentées, selon la situation des particuliers dans la famille, le groupe d'appartenance et le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve), Canada, 1996

Niveau de compétence	Profession	Autochtones			Autres Canadiennes				
		Dans les réserves	Hors réserve	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total		
Mères mariées (avec enfants de 0 à 15 ans)									
Niveau A	Cadres supérieurs	1,7 %	0,7 %	1,1 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %		
	Cadres intermédiaires et autres gestionnaires	3,3 %	4,1 %	3,8 %	7,1 %	5,8 %	5,8 %		
	Membres d'une profession libérale	15,0 %	13,6 %	14,1 %	20,8 %	18,2 %	18,2 %		
	Total partiel	20,0 %	18,4 %	19,0 %	28,3 %	24,4 %	24,4 %		
Niveau B	Personnel semi-professionnel et techniciens	7,4 %	6,4 %	6,7 %	5,4 %	6,5 %	6,5 %		
	Surveillants	0,6 %	1,4 %	1,2 %	0,6 %	1,4 %	1,4 %		
	Surveillants (fabrication, transformation, métiers et industries)	0,3 %	0,8 %	0,6 %	1,2 %	1,3 %	1,3 %		
	Personnel administratif et personnel de bureau principal	9,8 %	9,2 %	9,4 %	11,6 %	11,5 %	11,5 %		
	Personnel spécialisé dans la vente et les services	4,0 %	5,1 %	4,8 %	3,7 %	4,1 %	4,1 %		
	Travailleurs manuels spécialisés	1,2 %	0,9 %	1,0 %	0,4 %	0,9 %	0,9 %		
	Total partiel	23,3 %	23,9 %	23,7 %	23,1 %	25,9 %	25,9 %		
Niveau C	Personnel de bureau	12,0 %	15,4 %	14,3 %	10,6 %	18,1 %	18,1 %		
	Personnel de la vente et des services	20,8 %	19,6 %	19,9 %	21,2 %	15,2 %	15,2 %		
	Travailleurs manuels semi-spécialisés	4,8 %	5,1 %	5,0 %	2,3 %	5,6 %	5,6 %		
	Total partiel	37,6 %	40,0 %	39,3 %	34,1 %	39,0 %	39,0 %		
Niveau D	Autres travailleurs (vente et services)	16,3 %	15,6 %	15,8 %	12,7 %	8,8 %	8,8 %		
	Autres travailleurs manuels	2,7 %	2,1 %	2,3 %	1,5 %	1,9 %	1,9 %		
	Total partiel	19,0 %	17,6 %	18,1 %	14,1 %	10,7 %	10,7 %		
Total (100 %)				15 805	33 855	49 665	2 405	2 124 540	2 126 940

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 24

Niveau de compétence professionnelle des mères seules appartenant à la population active expérimentée avec enfants de 0 à 15 ans, selon le groupe d'appartenance et le lieu de résidence (dans les réserves ou hors réserve), Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

3.4 Revenu personnel

Le tableau 18 indique le revenu personnel moyen de la population autochtone selon la situation des particuliers dans la famille, l'âge et le lieu de résidence. Selon les données présentées dans ce tableau, les mères seules avec enfants âgés de 15 ans ou moins avaient en général, en 1995, un revenu supérieur à celui des mères mariées et à celui des autres femmes faisant partie du même groupe d'âge qu'elles (il importe de signaler que le *revenu de la famille* des mères seules autochtones est peu élevé comparativement à celui d'autres genres de familles, comme il est précisé à la section 3.7). Le revenu des mères seules autochtones vivant dans une réserve en milieu urbain était généralement supérieur au revenu de celles qui habitaient ailleurs, mais le revenu moyen déclaré parmi chacun des groupes d'âge ne variait généralement que très peu selon le lieu de résidence. De plus, les mères mariées autochtones avaient généralement aussi un revenu supérieur lorsqu'elles vivaient dans une réserve en milieu urbain, tandis que les autres femmes autochtones (celles qui n'avaient pas d'enfants âgés de 15 ans ou moins) avaient généralement un revenu supérieur lorsqu'elles vivaient en milieu urbain, hors réserve.

Le revenu moyen des pères seuls autochtones était plus élevé que celui des mères autochtones, seules ou mariées. Ce sont les pères seuls autochtones vivant dans une réserve en milieu rural qui affichaient le revenu moyen le moins élevé, et l'écart entre le revenu moyen des pères seuls autochtones et celui des mères seules autochtones était beaucoup moins important dans les réserves en milieu rural que dans les autres lieux de résidence.

- C En 1995, le revenu personnel moyen des mères seules autochtones était généralement plus élevé que celui des mères mariées autochtones, mais moins élevé que celui des pères seuls autochtones.**
- C Le revenu des autres mères seules canadiennes était considérablement plus élevé que celui des mères seules autochtones.**

Le tableau 19 indique le revenu personnel moyen des autres Canadiens selon la situation des particuliers dans la famille, l'âge et le lieu de résidence. Lorsqu'on compare les données du tableau 19 à celles présentées dans le tableau 18, on constate que le revenu des autres Canadiens était considérablement plus élevé que celui des Autochtones. L'écart variait selon le lieu de résidence et le statut des particuliers dans la famille, cette variation étant davantage marquée chez les personnes vivant dans une réserve en milieu rural et celles vivant en milieu urbain, hors réserve. Alors que le revenu moyen des mères seules autochtones variait entre 15 000 \$ et 18 000 \$ selon le lieu de résidence, celui des autres mères seules canadiennes variait entre 20 000 \$ et 23 000 \$.

Le graphique 25 permet d'établir des comparaisons entre les mères seules autochtones, les autres mères seules canadiennes, les pères seuls autochtones et les autres pères seuls canadiens, en ce qui a trait au revenu déclaré pour l'année 1995. Les mères seules autochtones avaient le revenu le moins élevé, quel que soit le groupe d'âge, suivies par les pères seuls autochtones, les autres mères seules canadiennes et les autres pères seuls canadiens. Parmi chacun de ces groupes, le revenu croissait avec l'âge jusqu'au groupe des 45-54 ans. Chez les pères seuls autochtones, le revenu continuait d'augmenter jusqu'au groupe des 55-64 ans, alors que dans les autres groupes, le revenu diminuait dans ce groupe d'âge. L'écart entre le revenu moyen des différents groupes se creusait aussi à mesure qu'augmentait l'âge, de sorte que le revenu des mères seules autochtones âgées de 45 à 54 ans était inférieur de plus de 5 000 \$ par rapport à celui des pères seuls autochtones et de plus de 10 000 \$ par rapport à celui des autres mères seules canadiennes.

Tableau 18
Revenu personnel moyen des Autochtones de 15 ans ou plus, selon la situation des particuliers dans la famille, le sexe, le groupe d'âge et le lieu de résidence, Canada, 1995

	Milieu rural		Milieu urbain	
	Dans les réserves	Hors réserve	Dans les réserves	Hors réserve
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Mères seules de 15 ans ou plus (avec enfants de 0 à 15 ans)	15 398	16 253	17 961	14 587
15-24	9 257	10 617	11 592	9 578
25-34	15 325	15 486	18 991	14 191
35-44	18 253	19 776	19 626	18 065
45-54	16 701	17 590	18 988	18 980
55-64	14 806	13 909	***	14 222
65+	15 558	15 543	***	19 622
Mères mariées de 15 ans ou plus (avec enfants de 0 à 15 ans)	12 517	14 385	16 918	15 860
15-24	6 871	8 194	9 330	8 359
25-34	12 065	13 527	15 783	14 729
35-44	16 271	17 173	20 332	19 338
45-54	14 318	16 177	19 161	23 102
55-64	8 714	10 155	19 839	13 556
65+	11 162	11 288	***	16 555
Autres femmes de 15 ans ou plus	9 199	12 075	12 792	13 847
15-24	3 805	5 443	6 204	6 750
25-34	10 163	14 566	14 310	15 956
35-44	13 659	16 609	17 209	17 446
45-54	13 489	17 055	18 040	18 186
55-64	10 139	11 864	11 914	13 946
65+	12 350	12 378	12 832	14 216
Pères seuls de 15 ans ou plus (avec enfants de 0 à 15 ans)	17 635	23 025	21 586	21 443
15-24	8 134	6 810	***	10 734
25-34	15 732	22 295	23 706	17 723
35-44	19 013	24 406	22 886	23 981
45-54	21 133	25 105	21 675	25 807
55-64	17 378	26 457	***	34 171
65+	17 417	16 281	***	***

*** Données insuffisantes

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

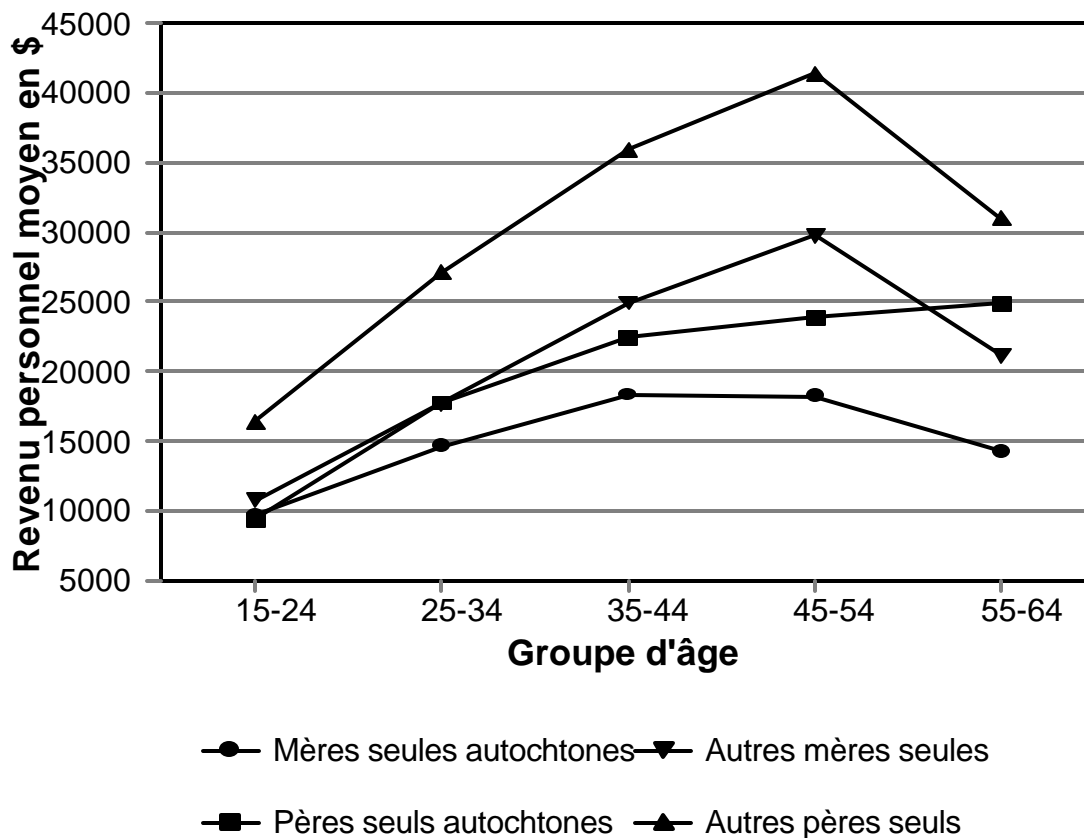
Tableau 19
Revenu personnel moyen des autres Canadiens de 15 ans ou plus, selon la situation des particuliers dans la famille, le sexe, le groupe d'âge et le lieu de résidence, Canada, 1995

	Milieu rural		Milieu urbain	
	Dans les réserves (\$)	Hors réserve (\$)	Dans les réserves (\$)	Hors réserve (\$)
Mères seules de 15 ans ou plus (avec enfants de 0 à 15 ans)	23 270	20 000	21 239	21 440
15-24	13 045	10 092	14 032	10 815
25-34	20 921	17 057	19 438	17 762
35-44	29 822	22 927	24 237	25 212
45-54	32 827	26 601	18 947	30 185
55-64	***	17 510	***	22 069
65+	***	14 654	***	17 473
Mères mariées de 15 ans ou plus (avec enfants de 0 à 15 ans)	18 697	18 667	20 672	22 297
15-24	6 614	8 852	10 172	9 705
25-34	15 356	16 531	18 429	19 432
35-44	24 915	20 278	21 846	24 387
45-54	28 294	22 944	36 837	27 270
55-64	***	15 763	***	20 895
65+	***	14 132	***	15 172
Autres femmes de 15 ans ou plus	20 532	15 938	19 601	19 166
15-24	11 669	6 219	10 144	7 567
25-34	27 475	20 145	24 147	22 792
35-44	30 061	21 396	22 457	26 445
45-54	24 483	21 078	27 386	25 446
55-64	19 354	15 420	20 457	18 942
65+	13 396	14 597	16 498	17 385
Pères seuls de 15 ans ou plus (avec enfants de 0 à 15 ans)	41 185	32 475	32 614	35 011
15-24	***	17 500	***	16 202
25-34	***	27 671	40 342	26 979
35-44	46 433	33 828	35 331	36 454
45-54	39 121	36 816	29 356	42 628
55-64	***	23 922	***	33 194
65+	***	18 082	***	30 927

*** Données insuffisantes

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 25
Revenu personnel moyen des parents seuls, selon le groupe d'appartenance, le sexe et l'âge,
Canada, 1995



Note : pères et mères seuls dont l'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 15 ans.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Le graphique 26 indique, pour les mères seules et les pères seuls, le revenu personnel des Autochtones exprimé en pourcentage du revenu personnel des autres Canadiens, selon qu'ils vivent en milieu rural ou en milieu urbain. Par rapport au revenu des autres Canadiens, le revenu des mères seules autochtones diminuait en général à mesure que l'âge augmentait, tandis que celui des pères seuls autochtones était à peu près le même que celui des autres pères seuls canadiens. Les mères seules autochtones âgées de 15 à 24 ans et vivant en milieu rural avaient un revenu moyen presque aussi élevé que celui des autres mères seules canadiennes. Cependant, leur revenu déclinait ensuite à mesure qu'augmentait l'âge jusqu'au groupe des 45-54 ans, alors que le revenu des mères seules autochtones ne représentait qu'environ 65 % du revenu des autres mères seules canadiennes vivant en milieu rural. En milieu urbain, le revenu des mères seules autochtones exprimé en pourcentage du revenu des autres mères seules canadiennes était moins élevé qu'en milieu rural, mais évoluait de la même façon, déclinant jusqu'au groupe des 45-54 ans, puis augmentant dans le groupe d'âge suivant.

C Que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, le revenu relatif des mères seules autochtones déclinait à mesure qu'augmentait l'âge pour s'établir, entre 45 et 54 ans, à 65 % du revenu des autres mères seules canadiennes.

Les pères seuls autochtones avaient généralement un revenu moyen inférieur à celui des autres pères seuls canadiens. Parmi la plupart des groupes d'âge, le revenu moyen des pères seuls autochtones variait entre 60 % et 65 % du revenu moyen des autres pères seuls canadiens, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

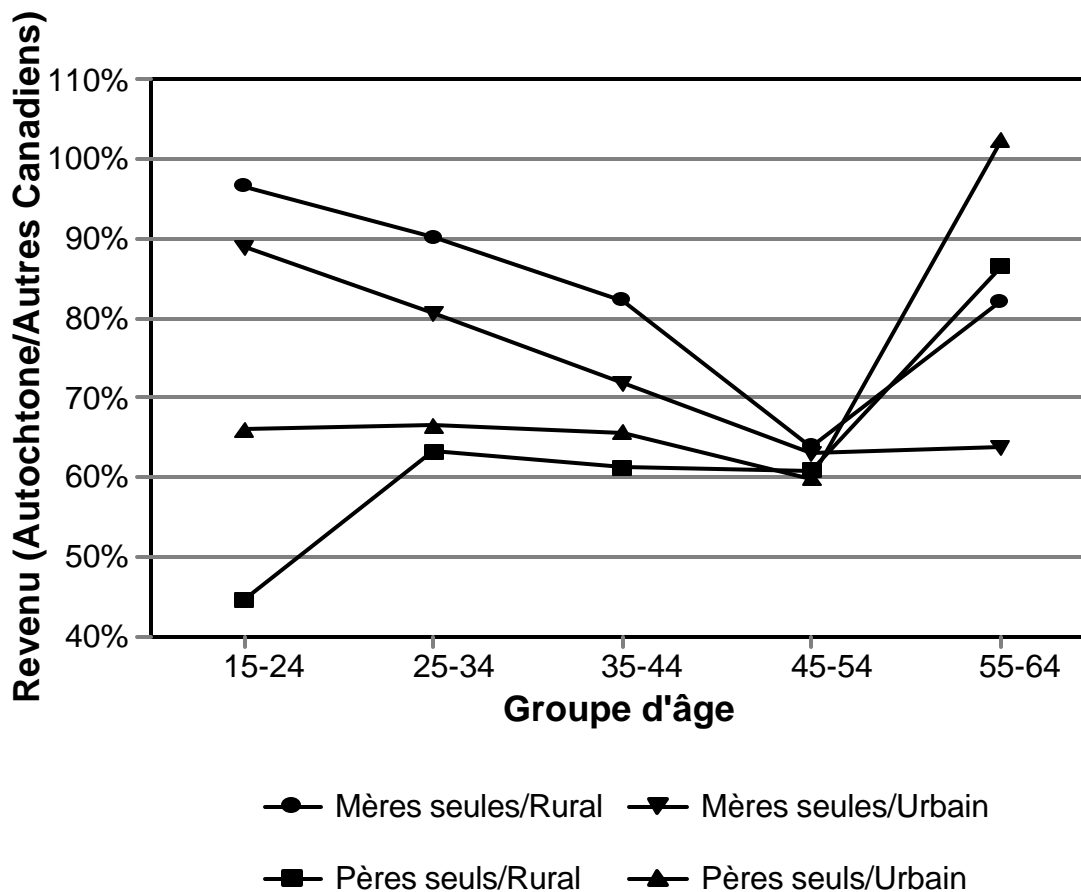
Le graphique 28 indique que, parmi les personnes ayant atteint un niveau de scolarité peu élevé, les mères seules autochtones avaient un revenu médian inférieur à celui des pères seuls autochtones, mais supérieur à celui des mères mariées autochtones. Cependant, le revenu médian des mères mariées autochtones augmentait plus rapidement avec le niveau de scolarité. Ainsi, ces mères qui avaient fait des études universitaires affichaient un revenu médian supérieur à celui des mères seules et égal à celui des pères seuls autochtones. Le revenu médian des pères mariés autochtones était considérablement plus élevé que celui observé dans tout autre groupe, et il augmentait rapidement avec le niveau de scolarité.

C En 1995, plus les mères seules autochtones avaient un niveau de scolarité élevé, plus leur revenu médian était élevé.

C En 1995, le revenu médian des mères seules autochtones était inférieur à celui des pères seuls autochtones, mais supérieur à celui des mères mariées autochtones.

Graphique 26

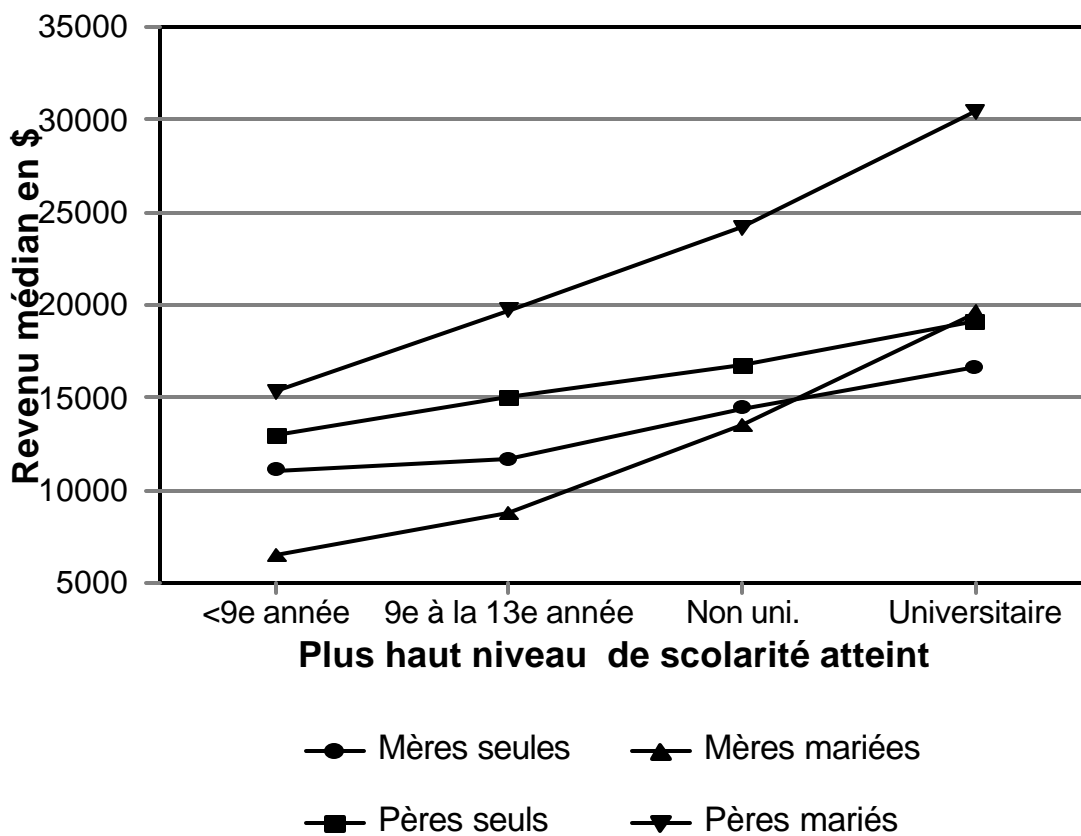
Revenu personnel des Autochtones exprimé en pourcentage du revenu des autres Canadiens, parents seuls vivant hors réserve, selon le sexe, l'âge et le lieu de résidence (rural ou urbain), Canada, 1995



Note : pères et mères seuls dont l'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 15 ans.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 27
Revenu annuel médian des Autochtones, selon la situation des particuliers dans la famille et le niveau de scolarité, Canada, 1995



Note : pères et mères seuls dont l'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 15 ans.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Le tableau 20 indique, pour les Autochtones et les autres Canadiens, le revenu médian déclaré pour 1995 par les mères seules, les mères mariées et les pères seuls, selon leur niveau de scolarité et leur lieu de résidence. Quel que soit le niveau de scolarité et la situation des particuliers dans la famille, le revenu médian des autres Canadiens était supérieur à celui des Autochtones, cette différence s'accroissant à mesure que le niveau de scolarité augmentait. Par exemple, parmi les mères seules vivant hors réserve, le revenu médian des autres Canadiennes était supérieur d'environ 1 400 \$ à celui des Autochtones lorsque leur niveau de scolarité était inférieur à la 9^e année, mais l'écart se chiffrait à 11 800 \$ lorsqu'elles avaient fait des études universitaires.

Le revenu médian des mères seules autochtones vivant dans une réserve était nettement plus élevé chez celles qui avaient fait des études universitaires, et cette augmentation était plus marquée que celle observée chez les mères seules autochtones vivant hors réserve, mais pas aussi prononcée que celle enregistrée parmi les autres mères seules canadiennes. De façon générale, le revenu médian des mères mariées autochtones qui avaient un faible niveau de scolarité était considérablement inférieur à celui des mères seules autochtones. Cependant, les mères mariées autochtones qui avaient fait des études universitaires avaient un revenu médian comparable à celui des mères seules autochtones vivant dans une réserve, et supérieur à celui des mères seules autochtones vivant hors réserve.

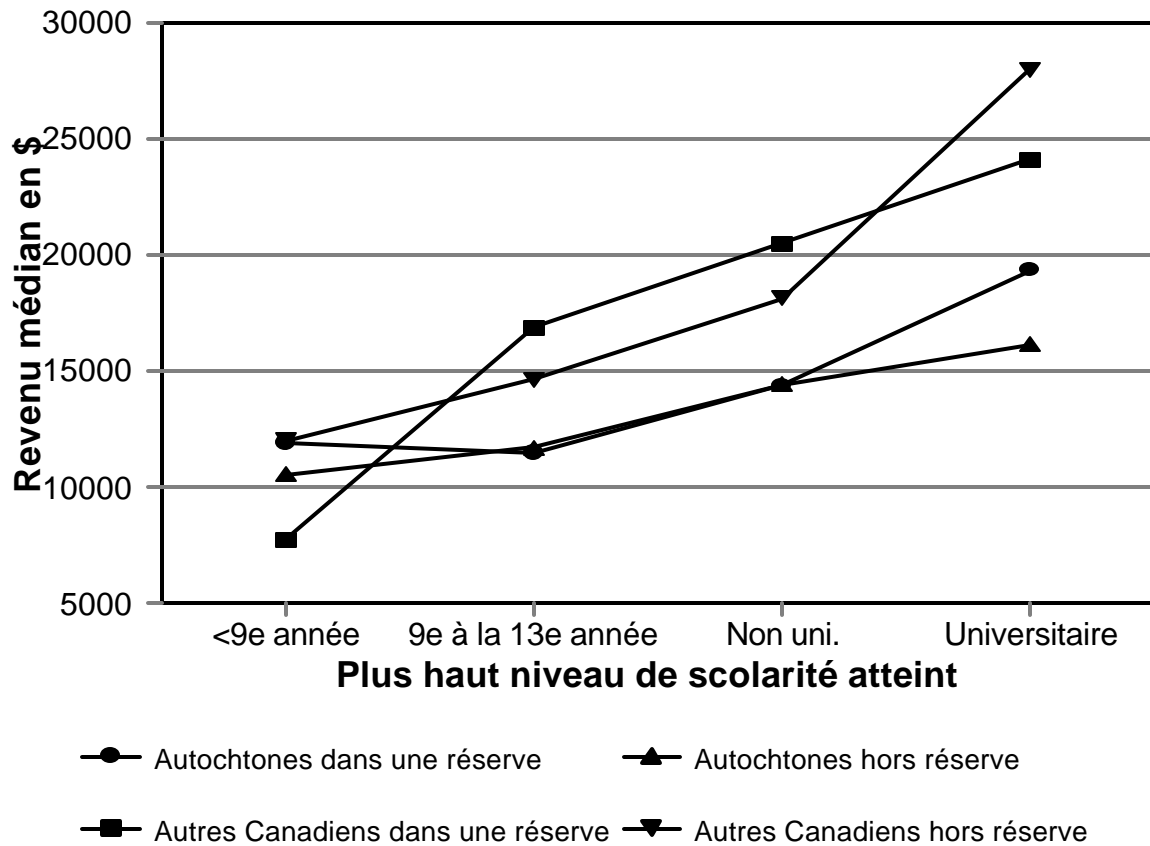
Le graphique 28 indique que, en 1995, le revenu médian des Autochtones et des autres Canadiennes augmentait généralement avec le niveau de scolarité. Parmi les mères autochtones ayant un niveau de scolarité élevé et celles ayant un faible niveau de scolarité, celles qui vivaient dans une réserve avaient un revenu médian plus élevé que celles qui vivaient hors réserve. Cependant, le revenu médian de celles qui avaient un niveau de scolarité intermédiaire était le même, qu'elles habitent dans une réserve ou hors réserve.

Tableau 20
Revenu annuel médian de la population ayant un revenu, selon le groupe d'appartenance, la situation des particuliers dans la famille, le niveau de scolarité et le lieu de résidence (dans les réserves ou hors réserve), Canada, 1995

Situation des particuliers dans la famille et plus haut niveau de scolarité atteint	Autochtones			Autres Canadiens		
	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Mères seules avec enfants de 0 à 15 ans						
< 9 ^e année	11 901	10 570	11 096	7 760	11 997	11 994
De la 9 ^e à la 13 ^e année	11 465	11 724	11 674	16 851	14 624	14 626
Études non universitaires	14 385	14 428	14 418	20 486	18 135	18 141
Études universitaires	19 325	16 142	16 613	24 066	27 969	27 964
Total	13 070	13 037	13 040	18 849	16 949	16 953
Mères mariées avec enfants de 0 à 15 ans						
< 9 ^e année	5 595	7 312	6 517	8 473	10 387	10 386
De la 9 ^e à la 13 ^e année	7 204	9 648	8 780	10 036	13 761	13 753
Études non universitaires	13 042	13 785	13 538	12 665	18 081	18 071
Études universitaires	19 317	19 867	19 608	24 990	26 758	26 756
Total	9 628	11 694	10 890	13 632	18 000	17 998
Pères seuls avec enfants de 0 à 15 ans						
< 9 ^e année	11 984	14 529	12 940	11 444	16 866	16 856
De la 9 ^e à la 13 ^e année	13 355	16 009	15 030	44 548	27 398	27 411
Études non universitaires	15 058	17 470	16 773	26 958	31 722	31 721
Études universitaires	19 627	19 113	19 131	54 542	42 371	42 373
Total	13 681	16 796	15 650	36 391	30 902	30 906
Pères mariés avec enfants de 0 à 15 ans						
< 9 ^e année	14 235	16 971	15 338	14 670	24 545	24 537
De la 9 ^e à la 13 ^e année	14 881	22 967	19 697	27 419	32 006	32 004
Études non universitaires	19 291	27 491	24 141	31 615	37 419	37 412
Études universitaires	24 045	33 982	30 456	49 668	48 581	48 582
Total	16 661	24 871	21 146	32 823	37 128	37 121

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 28
Revenu annuel médian des mères seules avec enfants de 0 à 15 ans, selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence (dans les réserves ou hors réserve) et le niveau de scolarité, Canada, 1995



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

3.5 Revenu d'emploi

Dans cette section, le revenu d'emploi est analysé en regard du groupe d'appartenance, de la situation des particuliers dans la famille et du lieu de résidence. Le tableau 21 contient des données sur la population dont l'emploi était la première source de revenu en 1995. On remarque d'abord que, comparativement aux autres situations des particuliers dans la famille, les mères seules étaient proportionnellement moins nombreuses à compter sur l'emploi comme principale source de revenu, quel que soit leur groupe d'appartenance. On constate ensuite que, comparativement aux autres groupes d'appartenance autochtone, un pourcentage moins élevé d'Indiens inscrits comptaient sur un emploi comme principale source de revenu. Quant aux autres groupes autochtones, ils étaient proportionnellement moins nombreux que les autres Canadiens à avoir l'emploi comme principale source de revenu.

- C En 1995, le revenu de 25 % des mères seules indiennes inscrites provenait principalement d'un emploi, comparativement à 33 % des mères seules métisses, à 39 % des mères seules inuites et à 46% des autres mères seules canadiennes.**
- C C'est en milieu urbain que les mères seules indiennes inscrites et les autres mères seules autochtones étaient proportionnellement les moins nombreuses à compter principalement sur un revenu d'emploi, alors que c'est la situation inverse qu'on observait pour les Métisses et les Inuites.**

Lorsque l'on compare le fait de vivre en milieu urbain et le fait de vivre en milieu rural, les résultats obtenus pour les mères seules diffèrent de ceux obtenus pour les autres situations des particuliers dans la famille. Parmi les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits, les mères seules vivant en milieu rural comptaient plus souvent sur un emploi comme principale source de revenu, comparativement à celles vivant en milieu urbain. Par contre, le fait d'habiter en milieu rural ou en milieu urbain ne semblait pas avoir d'incidence sur la proportion des mères seules métisses et inuites dont l'emploi était la principale source de revenu.

Parmi les autres situations des particuliers dans la famille, telles que les mères mariées et les pères seuls, l'emploi était plus souvent la principale source de revenu lorsque les personnes vivaient en milieu urbain. Chez les autres Canadiens toutefois, il n'existait presque pas de différence selon qu'ils vivaient en milieu rural ou en milieu urbain.

Le tableau 22 indique également le pourcentage de personnes pour lesquelles le revenu d'emploi était la principale source de revenu en 1995 et permet d'établir des comparaisons entre les Autochtones et les autres Canadiens, selon le lieu de résidence (milieu urbain ou milieu rural et dans une réserve ou hors réserve). Le tableau montre que moins du quart des mères seules autochtones qui résidaient en milieu urbain hors réserve avaient indiqué que leur revenu provenait principalement d'un emploi, soit la proportion la moins élevée enregistrée, toutes situations des particuliers dans la famille et lieux de résidence confondus. Parmi les autres situations des particuliers dans la famille, ce sont les personnes qui vivaient dans une réserve en milieu rural qui avaient le moins souvent désigné un emploi comme principale source de revenu.

Tableau 21

Population dont l'emploi est la principale source de revenu, selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence (rural ou urbain) et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1995

Groupe d'appartenance	Situation des particuliers dans la famille	Milieu rural		Milieu urbain		Total	
		Total avec revenu	Emploi : principale source de revenu (%)	Total avec revenu	Emploi : principale source de revenu (%)	Total avec revenu	Emploi : principale source de revenu (%)
Indiens inscrits	Mères seules*	24 165	32,7 %	7 915	21,2 %	16 250	25,0 %
	Mères mariées*	44 010	50,9 %	27 870	57,4 %	16 140	53,3 %
	Autres femmes	80 340	39,0 %	42 145	49,4 %	38 195	43,9 %
	Pères seuls*	3 040	46,5 %	1 720	39,8 %	1 320	43,8 %
	Pères mariés*	42 370	63,8 %	27 460	66,9 %	14 915	64,9 %
	Autres hommes	87 210	45,3 %	51 480	56,1 %	35 725	49,7 %
Métis	Mères seules*	8 110	33,4 %	1 600	32,8 %	6 515	32,9 %
	Mères mariées*	13 555	64,8 %	5 405	67,3 %	8 150	66,3 %
	Autres femmes	33 055	53,3 %	10 075	60,9 %	22 970	58,5 %
	Pères seuls*	1 010	51,9 %	260	53,7 %	745	53,0 %
	Pères mariés*	15 025	75,1 %	6 015	79,1 %	9 010	77,5 %
	Autres hommes	40 540	60,4 %	13 305	68,0 %	27 245	65,5 %
Inuits	Mères seules*	1 195	38,7 %	775	41,7 %	420	39,3 %
	Mères mariées*	4 465	63,1 %	3 310	69,0 %	1 160	64,6 %
	Autres femmes	4 410	55,0 %	2 820	60,9 %	1 585	57,3 %
	Pères seuls*	235	56,4 %	195	62,5 %	40	57,4 %
	Pères mariés*	4 500	72,8 %	3 490	78,2 %	1 010	74,0 %
	Autres hommes	5 760	60,5 %	4 055	71,6 %	1 705	63,9 %
Indiens non inscrits	Mères seules*	3 520	34,3 %	540	23,2 %	2 980	24,9 %
	Mères mariées*	5 935	63,4 %	1 830	63,7 %	4 110	63,8 %
	Autres femmes	16 150	55,9 %	3 865	57,1 %	12 285	56,8 %
	Pères seuls*	440	61,9 %	105	49,3 %	335	52,3 %
	Pères mariés*	6 075	74,4 %	1 930	72,5 %	4 145	73,1 %
	Autres hommes	19 520	59,0 %	5 285	63,6 %	14 240	62,4 %
Autres Canadiens	Mères seules*	524 360	44,8 %	61 915	45,7 %	462 445	45,6 %
	Mères mariées*	2 353	79,1 %	560 970	81,4 %	1 792 350	80,9 %
	Autres femmes	7 239 245	54,7 %	1 361 955	56,2 %	5 877 300	56,0 %
	Pères seuls*	86 190	72,4 %	17 385	73,4 %	68 805	73,2 %
	Pères mariés*	2 719 885	86,4 %	652 705	88,3 %	2 067 185	87,9 %
	Autres hommes	7 426 425	62,3 %	1 590 550	65,0 %	5 835 870	64,4 %

* Dont l'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 15 ans.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau 22
Population dont l'emploi est la principale source de revenu, selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence (rural ou urbain, dans les réserves ou hors réserve) et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1995

Groupe d'appartenance et situation des particuliers dans la famille	Milieu rural		Milieu urbain	
	Dans les réserves	Hors réserve	Dans les réserves	Hors réserve
Autochtones				
Mères seules* avec revenu	6 560	4 270	670	25 495
- principale source de revenu : emploi (%)	32,8 %	34,2 %	36,6 %	24,3 %
Mères mariées* avec revenu	23 005	15 405	1 520	28 040
- principale source de revenu : emploi (%)	47,8 %	64,5 %	57,9 %	61,7 %
Autres femmes avec revenu	34 050	24 860	2 930	72 105
- principale source de revenu : emploi (%)	35,3 %	54,3 %	46,1 %	54,7 %
Pères seuls* avec revenu	1 570	710	130	2 320
- principale source de revenu : emploi (%)	46,8 %	53,5 %	50,0 %	45,5 %
Pères mariés* avec revenu	23 785	15 105	1 550	27 525
- principale source de revenu : emploi (%)	62,0 %	74,6 %	68,1 %	72,1 %
Autres hommes avec revenu	43 855	30 275	3 505	75 410
- principale source de revenu : emploi (%)	42,5 %	60,5 %	52,5 %	62,3 %
Autres Canadiens				
Mères seules* avec revenu	205	61 710	375	462 070
- principale source de revenu : emploi (%)	53,7 %	44,7 %	46,7 %	45,7 %
Mères mariées* avec revenu	1 580	559 395	1 180	1 791 170
- principale source de revenu : emploi (%)	70,3 %	79,2 %	74,2 %	81,4 %
Autres femmes avec revenu	3 620	1 358 330	5 905	5 871 390
- principale source de revenu : emploi (%)	60,6 %	54,7 %	46,0 %	56,3 %
Pères seuls* avec revenu	40	17 345	70	68 730
- principale source de revenu : emploi (%)	87,5 %	72,4 %	85,7 %	73,4 %
Pères mariés* avec revenu	2 085	650 620	1 430	2 065 755
- principale source de revenu : emploi (%)	84,2 %	86,4 %	87,8 %	88,3 %
Autres hommes avec revenu	4 605	1 585 950	5 840	5 830 035
- principale source de revenu : emploi (%)	60,3 %	62,3 %	51,7 %	65,0 %

* Dont l'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 15 ans.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Le graphique 29 indique la proportion de mères seules pour lesquelles l'emploi est la principale source de revenu, selon le groupe d'appartenance et le lieu de résidence. Ainsi, on constate que cette proportion est très différente selon que les mères seules indiennes inscrites vivaient en milieu urbain hors réserve ou qu'elles vivaient ailleurs.

C Comparativement aux autres Autochtones, les mères seules indiennes inscrites avaient moins souvent désigné un emploi comme principale source de revenu, particulièrement lorsqu'elles vivaient en milieu urbain, hors réserve.

3.6 Revenu sous forme de transfert

Cette section porte sur le revenu provenant de transferts gouvernementaux, en regard du groupe d'appartenance, de la situation des particuliers dans la famille et du lieu de résidence. Les tableaux 23 et 24 sont semblables aux tableaux 21 et 22 présentés précédemment, sauf qu'ils indiquent la proportion de la population pour laquelle les transferts gouvernementaux étaient la principale source de revenu en 1995. En raison du fait que les transferts gouvernementaux et les revenus d'emplois forment la majeure partie du revenu total de la population autochtone, les données des tableaux 23 et 24 sont, de manière générale, la contrepartie de celles des tableaux portant sur la dépendance vis-à-vis du revenu d'emploi. Ainsi, le tableau 23 indique que, parmi les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits, les mères seules dépendaient davantage des transferts gouvernementaux lorsqu'elles vivaient en milieu urbain et que leur principale source de revenu était plus souvent les transferts gouvernementaux, comparativement aux mères mariées, aux pères mariés et aux autres personnes.

C Parmi les mères seules, 72 % des Indiennes inscrites et 71 % des Indiennes non inscrites dépendaient principalement des transferts gouvernementaux comme principale source de revenu en 1995, comparativement à 64 % des Métisses, à 59 % des Inuites et à 49 % des autres Canadiennes.

C À l'opposé des mères seules métisses et inuites, les mères seules indiennes inscrites et non inscrites étaient proportionnellement plus nombreuses à dépendre des transferts gouvernementaux lorsqu'elle vivaient en milieu urbain.

Comme le montre le tableau 24, la proportion de mères seules autochtones qui dépendaient des transferts gouvernementaux était particulièrement élevée chez celles qui vivaient en milieu urbain, hors réserve, tandis que chez les mères mariées autochtones et les pères seuls autochtones, la proportion de ceux qui dépendaient des transferts gouvernementaux était particulièrement élevée dans les réserves en milieu rural. Le graphique 30 permet de comparer le degré de dépendance des mères seules vis-à-vis des transferts gouvernementaux, en fonction de leur groupe d'appartenance et de leur lieu de résidence. Ainsi, on constate que les Indiennes inscrites et les Indiennes non inscrites, contrairement aux autres Autochtones, dépendaient beaucoup plus des transferts gouvernementaux lorsqu'elles vivaient en milieu urbain, hors réserve.

C En 1995, comparativement aux autres mères seules autochtones, ce sont les mères seules indiennes inscrites et non inscrites qui dépendaient le plus des transferts gouvernementaux, particulièrement lorsqu'elles vivaient en milieu urbain, hors réserve.

3.7 Revenu de la famille

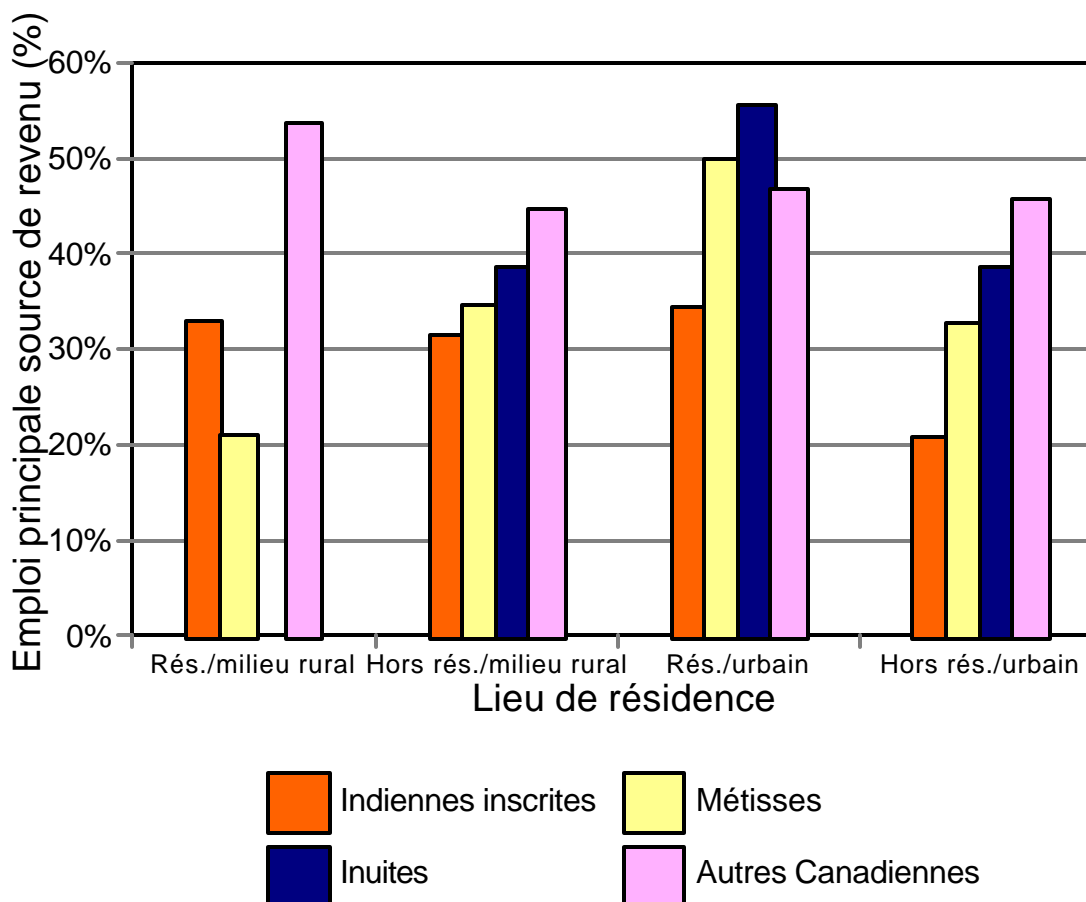
Les tableaux et graphiques présentés précédemment portaient sur le revenu personnel. Cependant, le revenu de la famille est un indicateur plus fiable du revenu relatif et des différences qui existent entre les groupes, en raison du fait que les familles se comportent généralement comme une unité économique. Comparativement aux familles composées de deux parents, les familles monoparentales comportent plus souvent un seul soutien économique et comptent plus de personnes à charge que les couples sans enfants ou les personnes seules. (Pour obtenir des comparaisons plus précises du revenu relatif de la famille, il serait nécessaire de tenir compte de la taille de la famille, de l'âge des enfants ainsi que d'autres facteurs; voir, par exemple, Conseil national du bien-être social, 1998.)

Les tableaux 25 et 26 indiquent le revenu des familles avec enfants âgés de 0 à 15 ans et permettent d'établir des comparaisons entre les genres de famille et les groupes d'appartenance. Le tableau 25 permet de constater que, quel que soit le groupe d'appartenance, le revenu des familles dirigées par une mère seule était inférieur à celui des autres familles avec enfants. Pour chacun des groupes d'appartenance, les familles dirigées par une mère seule avaient un revenu moyen correspondant environ au tiers du revenu des familles époux-épouse. Quant aux familles dirigées par un père seul, leur revenu était supérieur à celui des familles dirigées par une mère seule, mais inférieur à celui des familles époux-épouse.

- C En 1995, le revenu moyen des familles dirigées par une mère seule correspondait environ au tiers du revenu des familles époux-épouse, quel que soit le groupe d'appartenance.**
- C Le revenu annuel moyen des familles dirigées par une mère seule autochtone était de moins de 16 000 \$, comparativement à environ 22 000 \$ pour les autres familles canadiennes dirigées par une mère seule.**
- C Les familles dirigées par un père seul autochtone avaient un revenu moyen d'environ 21 000 \$, comparativement à 35 000 \$ pour les autres familles canadiennes dirigées par un père seul.**

Le tableau permet également de comparer le revenu de la famille selon le lieu de résidence, soit dans une réserve ou hors réserve et en milieu rural ou en milieu urbain. Ainsi, les familles dirigées par une mère seule autochtone avaient un revenu moyen supérieur lorsqu'elles vivaient dans une réserve ou en milieu rural. Par contre, les familles dirigées par un père seul autochtone et les familles époux-épouse avaient un revenu moyen supérieur lorsqu'elles vivaient hors réserve ou en milieu urbain. Quant au revenu des autres familles canadiennes, il était plus élevé lorsque la famille résidait dans une réserve ou en milieu urbain.

Graphique 29
Proportion des mères seules* dont l'emploi est la principale source de revenu, selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence (milieu rural ou urbain) et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1995**



* Dont l'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 15 ans.

** Pour des données sur les Indiens non inscrits, voir le tableau 21.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau 23
Proportion de la population dont le revenu provient principalement des transferts**
gouvernementaux, selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence (milieu rural ou milieu
urbain) et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1995

Groupe d'appartenance	Situation des particuliers dans la famille	Milieu rural	Milieu urbain	Total
Indiens inscrits	Mères seules*	65,3 %	75,8 %	72,3 %
	Mères mariées*	42,3 %	38,3 %	40,8 %
	Autres femmes	51,4 %	46,3 %	49,0 %
	Pères seuls*	52,0 %	57,2 %	54,3 %
	Pères mariés*	33,4 %	31,3 %	32,7 %
	Autres hommes	47,6 %	40,0 %	44,5 %
Métis	Mères seules*	64,4 %	64,2 %	64,3 %
	Mères mariées*	31,2 %	28,6 %	29,7 %
	Autres femmes	42,8 %	35,3 %	37,6 %
	Pères seuls*	48,1 %	46,3 %	46,5 %
	Pères mariés*	23,9 %	19,5 %	21,3 %
	Autres hommes	36,2 %	29,2 %	31,5 %
Inuits	Mères seules*	59,4 %	57,1 %	58,6 %
	Mères mariées*	31,4 %	26,7 %	30,2 %
	Autres femmes	41,7 %	34,1 %	38,9 %
	Pères seuls*	43,6 %	37,5 %	42,6 %
	Pères mariés*	25,8 %	19,3 %	24,2 %
	Autres hommes	36,6 %	25,8 %	33,5 %
Indiens non inscrits	Mères seules*	61,1 %	72,8 %	70,9 %
	Mères mariées*	33,6 %	32,5 %	32,9 %
	Autres femmes	37,8 %	39,2 %	38,9 %
	Pères seuls*	33,3 %	49,3 %	45,5 %
	Pères mariés*	24,6 %	25,9 %	25,5 %
	Autres hommes	36,9 %	33,1 %	34,1 %
Autres Canadiens	Mères seules*	49,0 %	49,0 %	49,0 %
	Mères mariées*	15,3 %	12,6 %	13,2 %
	Autres femmes	34,3 %	32,5 %	32,8 %
	Pères seuls*	24,6 %	24,2 %	24,3 %
	Pères mariés*	11,8 %	9,6 %	10,1 %
	Autres hommes	27,5 %	24,1 %	24,9 %

* Dont l'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 15 ans.

** Le tableau 21 contient des données sur la population ayant un revenu.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau 24
Proportion de la population dont le revenu provient principalement des transferts**
gouvernementaux, selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence et la situation des
particuliers dans la famille, Canada, 1995

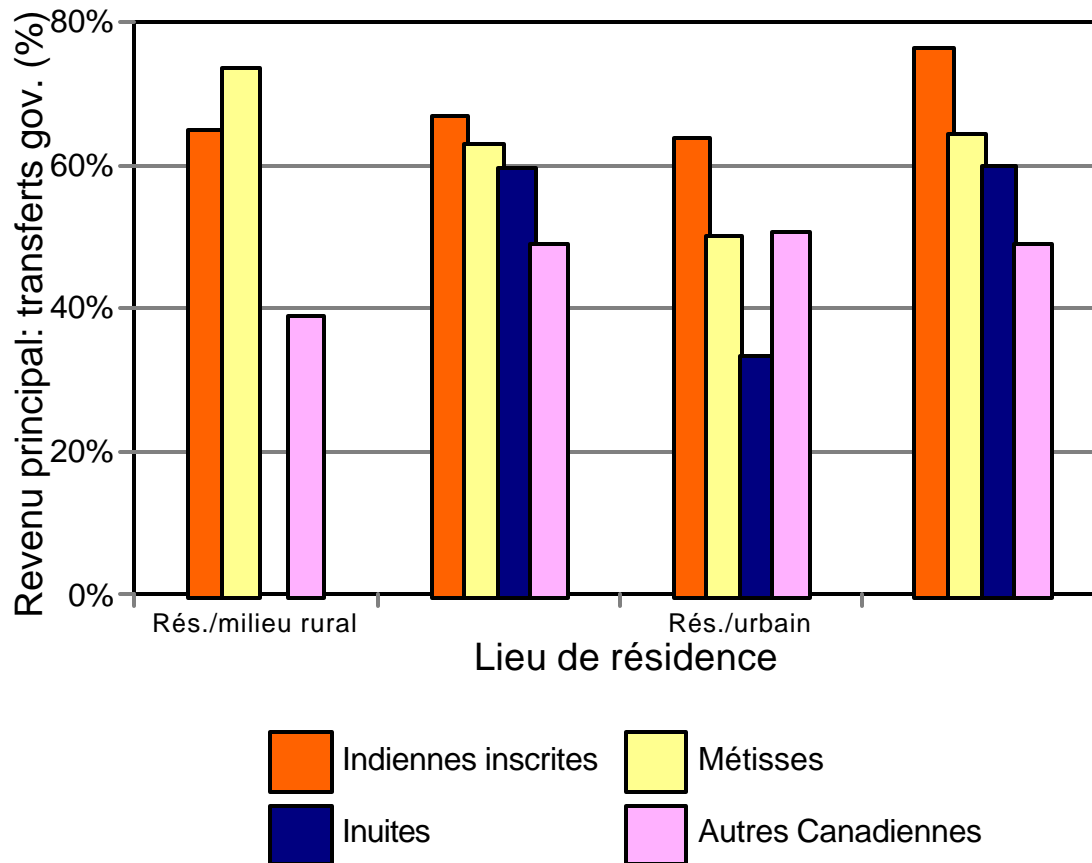
Groupe d'appartenance et situation des particuliers dans la famille	Milieu rural		Milieu urbain	
	Dans les réserves	Hors réserve	Dans les réserves	Hors réserve
Autochtones				
Mères seules*	65,2 %	63,5 %	61,2 %	72,5 %
Mères mariées*	51,9 %	45,8 %	46,2 %	52,6 %
Autres femmes	45,1 %	30,9 %	37,2 %	34,2 %
Pères seuls*	35,1 %	24,1 %	31,0 %	26,2 %
Pères mariés*	54,3 %	40,8 %	50,3 %	41,1 %
Autres hommes	50,0 %	35,8 %	43,7 %	34,4 %
Autres Canadiens				
Mères seules*	39,0 %	49,0 %	50,7 %	49,0 %
Mères mariées*	25,0 %	24,6 %	21,4 %	24,2 %
Autres femmes	25,0 %	15,3 %	19,9 %	12,6 %
Pères seuls*	13,9 %	11,7 %	8,7 %	9,6 %
Pères mariés*	29,1 %	34,4 %	41,2 %	32,4 %
Autres hommes	29,5 %	27,5 %	33,5 %	24,1 %

* Dont l'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 15 ans.

** Le tableau 21 contient des données sur la population ayant un revenu.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 30
Proportion de mères seules* dont le revenu provient principalement des transferts gouvernementaux, selon le groupe d'appartenance et le lieu de résidence (milieu rural ou urbain), Canada, 1995**



* Dont l'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 15 ans.

** Pour les données sur les Indiens non inscrits, voir le tableau 23.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau 25
Proportion de la population dont le revenu provient principalement des transferts**
gouvernementaux, selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence et la situation des
particuliers dans la famille, Canada, 1995

Groupe d'appartenance et genre de famille	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Milieu rural	Milieu urbain
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Familles d'Indiens inscrits (avec enfants de 0 à 15 ans)					
Familles dirigées par une mère seule	15 067	16 806	14 370	16 664	14 289
Familles dirigées par un père seul	19 700	19 012	20 519	18 986	20 627
Familles époux-épouse	37 596	32 358	41 728	35 046	40 934
Autres familles autochtones (avec enfants de 0 à 15 ans)					
Familles dirigées par une mère seule	16 811	19 646	16 740	17 809	16 517
Familles dirigées par un père seul	24 290	27 693	24 195	26 070	23 399
Familles époux-épouse	47 256	50 883	47 200	43 782	49 476
Ensemble des familles autochtones (avec enfants âgés de 0 à 15 ans)					
Familles dirigées par une mère seule	15 672	16 928	15 367	16 972	15 134
Familles dirigées par un père seul	21 339	19 248	22 512	20 735	21 902
Familles époux-épouse	41 375	32 756	44 634	37 723	44 992
Autres familles canadiennes (avec enfants âgés de 0 à 15 ans)					
Familles dirigées par une mère seule	21 905	22 689	21 904	20 810	22 051
Familles dirigées par un père seul	35 286	36 125	35 285	33 559	35 721
Familles époux-épouse	61 154	61 640	61 154	54 589	63 207

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Le tableau 26 est semblable au tableau 25, sauf qu'il contient des données plus détaillées en ce qui a trait au lieu de résidence. Dans les familles dirigées par une mère seule autochtone, on observait le revenu moyen le moins élevé chez celles qui vivaient hors réserve en milieu urbain, et le revenu le plus élevé chez celles qui vivaient dans une réserve en milieu urbain. Lorsqu'elles habitaient en milieu rural, que ce soit dans une réserve ou hors réserve, les familles dirigées par une mère seule autochtone avaient un revenu moyen se situant entre les deux extrêmes. La différence entre le revenu des familles dirigées par une mère seule autochtone et celui des autres familles autochtones était moindre parmi celles qui vivaient dans une réserve, moindre également parmi celles qui vivaient en milieu rural. Comparativement au revenu des familles autochtones, le revenu des autres familles canadiennes variait moins selon le lieu de résidence.

Le graphique 31 permet de comparer le revenu moyen de chacun des genres de famille dans chacun des groupes d'appartenance. On peut ainsi constater l'écart important qui existait entre le revenu des familles monoparentales et celui des familles époux-épouse. Le graphique indique que la différence de revenu entre les groupes d'appartenance était plus importante parmi les familles dirigées par un père seul que parmi celles dirigées par une mère seule, et qu'elle est encore plus importante parmi les familles époux-épouse.

Le graphique 32 indique le revenu des familles autochtones exprimé en pourcentage du revenu des autres familles canadiennes, selon le lieu de résidence et le genre de famille. On peut ainsi constater que le revenu moyen des familles dirigées par une mère seule autochtone était à son plus bas lorsque ces familles vivaient dans une réserve en milieu rural et à son plus haut lorsque ces familles vivaient dans une réserve en milieu urbain. Parmi les familles dirigées par un père seul et les familles époux-épouse, c'est également dans les réserves en milieu rural que le revenu était le moins élevé. En effet, le revenu de ces familles correspondait à la moitié du revenu moyen des autres familles canadiennes vivant dans une réserve en milieu rural.

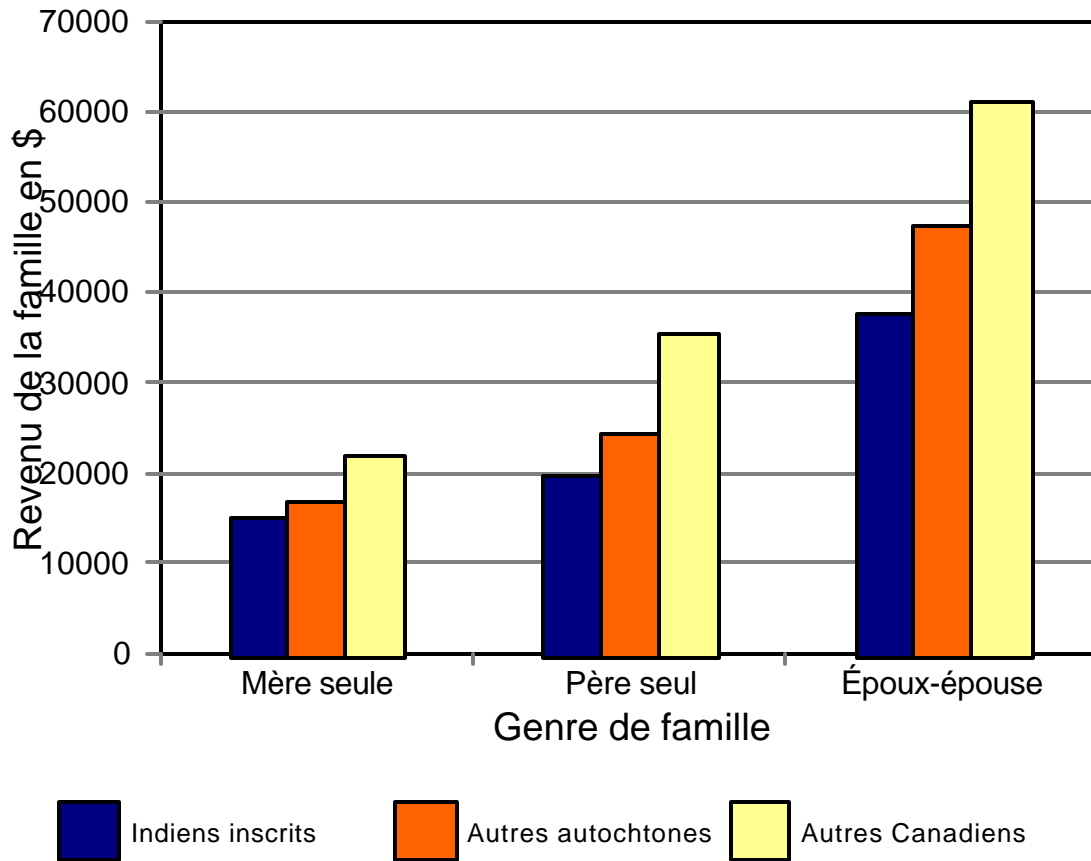
- C En 1995, le revenu moyen des familles dirigées par une mère seule autochtone se situait entre 70 % et 90 % du revenu des autres familles canadiennes dirigées par une mère seule, selon le lieu de résidence.**
- C Lorsque les familles dirigées par une mère seule autochtone vivaient dans une réserve en milieu rural, leur revenu correspondait à 70 % du revenu des autres familles canadiennes dirigées par une mère seule.**
- C En ce qui a trait au revenu des familles dirigées par un père seul et des familles époux-épouse, celui des Autochtones se situait entre 50 % et 85 % du revenu des autres Canadiens, toujours selon le lieu de résidence.**

Tableau 26
Revenu moyen des familles de recensement avec enfants de 0 à 15 ans, selon le groupe d'appartenance, le genre de famille, le lieu de résidence (dans les réserves ou hors réserve, milieu rural ou milieu urbain), Canada, 1995

Groupe d'appartenance et genre de famille	Total	Milieu rural		Milieu urbain	
		Dans les réserves	Hors réserve	Dans les réserves	Hors réserve
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Familles d'Indiens inscrits (avec enfants de 0 à 15 ans)					
Familles dirigées par une mère seule	15 067	16 637	16 770	18 582	14 125
Familles dirigées par un père seul	19 700	18 738	21 095	22 641	20 433
Familles époux-épouse	37 596	31 944	43 436	38 678	41 084
Autres familles autochtones (avec enfants de 0 à 15 ans)					
Familles dirigées par une mère seule	16 811	18 169	17 777	24 934	16 459
Familles dirigées par un père seul	24 290	27 237	25 995	28 988	23 339
Familles époux-épouse	47 256	42 361	43 816	64 489	49 332
Ensemble des familles autochtones (avec enfants de 0 à 15 ans)					
Familles dirigées par une mère seule	15 672	16 694	17 399	19 230	15 026
Familles dirigées par un père seul	21 339	18 922	24 748	23 235	21 828
Familles époux-épouse	41 375	32 092	43 670	41 805	45 116
Autres familles canadiennes (avec enfants de 0 à 15 ans)					
Familles dirigées par une mère seule	21 905	23 524	20 801	22 229	22 051
Familles dirigées par un père seul	35 286	42 134	33 539	32 828	35 724
Familles époux-épouse	61 154	63 677	54 575	59 875	63 209

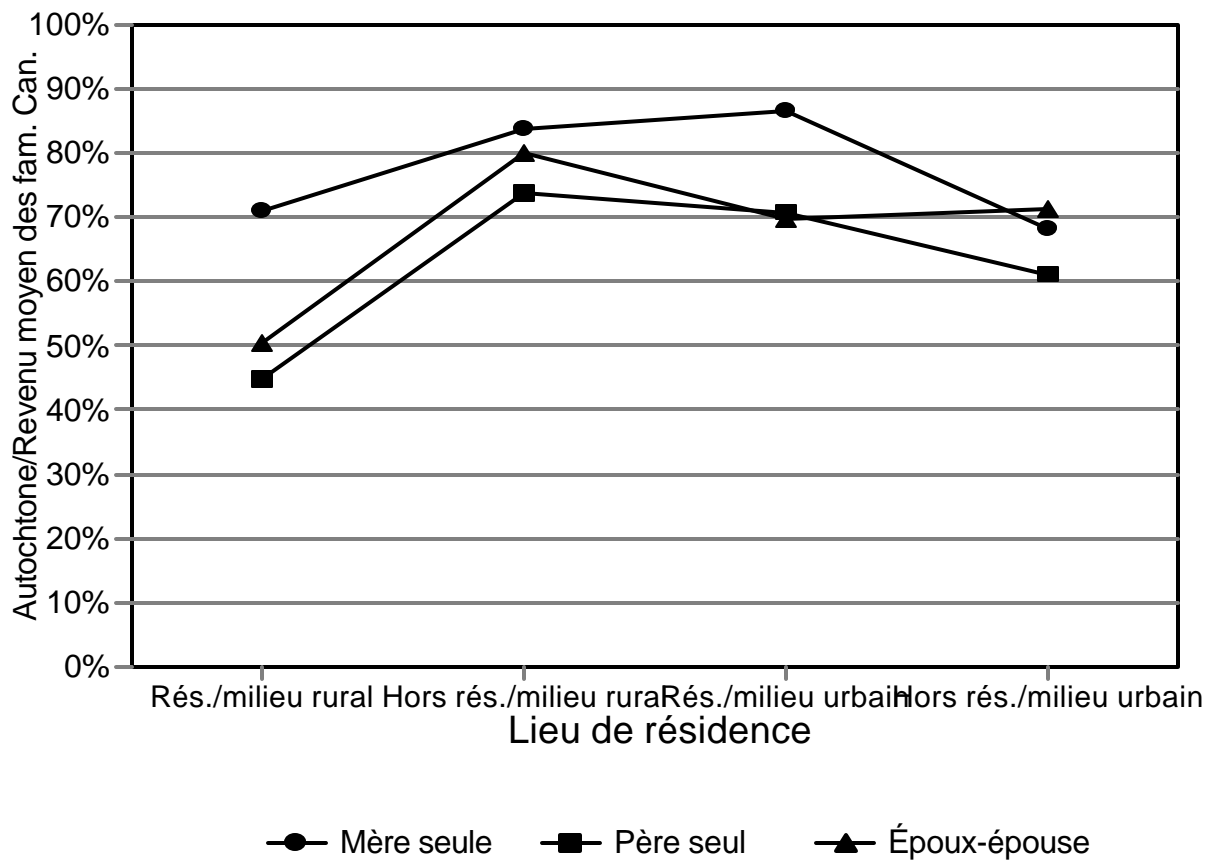
Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 31
Revenu annuel moyen des familles avec enfants de 0 à 15 ans, selon le groupe d'appartenance et du genre de famille, Canada, 1995



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique 32
Revenu moyen des familles autochtones avec enfants de 0 à 15 ans, exprimé en pourcentage
du revenu des autres familles canadiennes, selon le genre de famille et le lieu de résidence,
Canada, 1995



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

4. Résumé et conclusions

Les sections précédentes du présent rapport ont pour but de fournir un grand nombre de données descriptives sur les mères seules autochtones et sur les familles dirigées par une mère seule autochtone au Canada. L'étude, qui est presque entièrement basée sur des totalisations spéciales établies à partir des données du recensement de 1996, vise particulièrement à faire ressortir l'importance des mères seules et des familles dirigées par une mère seule au sein de la population autochtone⁴ du Canada. Cette importance a été examinée sous différents aspects au moyen de comparaisons entre les segments de la population autochtone et entre les Autochtones et les autres Canadiens. De plus, des comparaisons ont été établies selon l'âge, le niveau de scolarité et le lieu de résidence. L'étude met en relief également différentes caractéristiques susceptibles d'être liées à la situation des particuliers dans la famille, dont l'activité sur le marché du travail, la profession et le revenu. Le résumé des principaux constats est présenté ci-dessous.

Importance des familles dirigées par une mère seule

Au sein de la population autochtone comme au sein de la population en général, l'importance des familles dirigées par une mère seule s'est accrue avec les années. Entre 1981 et 1996, la proportion des familles dirigées par une mère seule chez les Indiens inscrits est demeurée environ deux fois plus élevée que parmi les autres familles canadiennes.

- C Parmi la population des Indiens inscrits, la proportion des familles dirigées par une mère seule est passée de 20 % en 1981 à 23 % en 1996.*
- C Parmi les autres familles canadiennes, la proportion des familles dirigées par une mère seule est passée de 9 % en 1981 à 12 % en 1996.*

⁴ Cette étude est principalement basée sur la population appartenant à un groupe autochtone. Pour les définitions, consulter les Notes aux lecteurs.

L'importance des familles avec enfants âgés de moins de 16 ans dirigées par une mère seule était beaucoup plus importante parmi la population autochtone que parmi la population en général.

- C *En 1996, environ 28 % des familles indiennes inscrites avec enfants de 0 à 15 ans étaient dirigées par une mère seule.*
- C *Chez les autres Autochtones, 24 % des familles avec enfants de 0 à 15 ans étaient dirigées par une mère seule en 1996.*
- C *Chez les autres Canadiens, 16 % des familles avec enfants de 0 à 15 ans étaient dirigées par une mère seule en 1996.*

La différence observée entre les groupes est encore plus marquée lorsque l'on tient compte du lieu de résidence. En milieu urbain, la proportion des familles dirigées par une mère seule était plus élevée qu'en milieu rural, tant chez les Autochtones que chez les autres Canadiens, mais particulièrement chez les Autochtones. ***Que le lieu de résidence soit en milieu rural ou en milieu urbain, le pourcentage de familles dirigées par une mère seule était deux fois plus élevé parmi les Indiens inscrits que parmi les autres Canadiens***

- C *En 1996, en milieu urbain, 38 % des familles indiennes inscrites avec enfants de 0 à 15 ans étaient dirigées par une mère seule, comparativement à 29 % des familles appartenant à un autre groupe autochtone et à 18 % des autres familles canadiennes.*
- C *En 1996, en milieu rural, 18 % des familles indiennes inscrites avec enfants de 0 à 15 ans étaient dirigées par une mère seule, comparativement à 12 % des familles appartenant à un autre groupe autochtone et à 9 % des autres familles canadiennes.*

Taille de la famille

Les familles autochtones, y compris les familles dirigées par une mère seule, sont plus nombreuses que les autres familles canadiennes, ce qui est particulièrement le cas chez les Indiens inscrits vivant dans une réserve en milieu rural.

- C *En 1996, près des deux tiers (66 %) des familles dirigées par une mère seule indienne inscrite étaient composées de deux enfants ou plus, comparativement à environ 55 % des autres familles canadiennes dirigées par une mère seule.*
- C *En 1996, le tiers (33 %) des familles dirigées par une mère seule indienne inscrite étaient composées de trois enfants ou plus, comparativement à environ 16 % des autres familles canadiennes dirigées par une mère seule.*

- C En 1996, plus de 50 000 enfants indiens inscrits (25 %) faisaient partie d'une famille dirigée par une mère seule, comparativement à plus de 900 000 enfants non autochtones (14 %).*

Importance du statut de mère seule

L'importance du statut de mère seule au sein de la population a également été étudiée, et il a été observé que, généralement, elle est deux fois plus grande chez les Autochtones que chez les autres Canadiens, et l'écart se creuse si l'on tient compte de facteurs additionnels, tels l'âge et la scolarité. Par exemple, près de 10 % des femmes autochtones âgées de 15 à 24 ans sont des mères seules, comparativement à 3 % des autres Canadiennes appartenant au même groupe d'âge.

- C Comparativement aux autres jeunes femmes canadiennes, les jeunes femmes autochtones de 15 à 24 ans sont proportionnellement plus de trois fois plus nombreuses à être des mères seules.*

On peut considérer que l'importance des mères seules dépend de deux facteurs : la proportion de femmes qui sont mères et la proportion de mères qui sont seules. Étant donné que les femmes autochtones sont proportionnellement plus nombreuses à être mères que les autres Canadiennes, nous avons examiné séparément les mères seules en pourcentage de l'ensemble des mères dont l'enfant le plus jeune était âgé de 0 à 15 ans. Ainsi, une très grande proportion de mères seules a été observée au sein de la population autochtone, soit une proportion environ deux fois plus élevée que celle enregistrée parmi les autres mères seules canadiennes.

- C En 1996, environ une mère autochtone sur trois (33 %) était seule, comparativement à une mère sur six (16 %) chez les autres mères canadiennes.*

Le lien qui existe entre la scolarité et le statut de mère seule semble varier selon l'appartenance ou la non-appartenance à un groupe autochtone.

- C Au sein de la population autochtone, la proportion de mères seules augmente avec la scolarité, tandis que parmi les autres mères canadiennes, la proportion de mères seules diminue à mesure qu'augmente la scolarité.*

- C Comparativement aux autres mères seules canadiennes, les mères seules autochtones sont proportionnellement plus nombreuses à fréquenter un établissement d'enseignement à temps plein, particulièrement lorsqu'elles appartiennent à un groupe d'âge plus vieux.*

La proportion de mères seules dépend également du fait de vivre en milieu rural ou en milieu urbain, et de vivre dans une réserve ou hors réserve. En milieu rural, 13 % des femmes autochtones étaient des mères seules en 1996, comparativement à 5 % des autres femmes canadiennes. En milieu urbain, 22 % des femmes autochtones étaient des mères seules en 1996, comparativement à 8 % des autres femmes canadiennes.

- C Les femmes autochtones vivant en milieu urbain sont proportionnellement presque deux fois plus nombreuses que celles qui habitent en milieu rural à être des mères seules.*
- C La proportion de mères seules autochtones est deux fois et demie plus élevée que celle des autres femmes canadiennes, qu'elles vivent en milieu rural ou en milieu urbain.*

On note également des écarts entre les segments de la population autochtone. La plus forte proportion de mères seules a été enregistrée chez les Indiennes inscrites, la proportion correspondante chez les Métisses et les Indiennes non inscrites étant légèrement moins élevée. L'importance du statut de mère seule est moins grande au sein de la population inuite qu'au sein de la population des autres Autochtones.

- C En 1996, 19 % des Indiennes inscrites étaient des mères seules, comparativement à 17 % des Métisses, à 16 % des Indiennes non inscrites et à 13 % des Inuites.*

Comme la présente étude est basée sur le recensement de 1996, qui donne le portrait de la population à un moment précis, il est impossible de déterminer les événements qui font qu'une femme devient une mère seule ou cesse de l'être. Toutefois, la répartition des mères seules au sein des groupes d'âge indique que, encore une fois, les événements diffèrent pour les femmes autochtones, comparativement à la majorité des autres femmes canadiennes. Les femmes deviennent des mères seules à la suite de différents événements, dont un divorce, une séparation, la mort du conjoint, ainsi qu'une naissance hors mariage ou dans le cadre d'une union libre. Des recherches ont donné à entendre que la plupart des jeunes femmes qui ont des enfants hors mariage se marient plus tard et qu'elles cessent par le fait même d'être considérées comme des mères seules.

Cette question a été abordée en examinant l'importance du statut de mère seule au sein de chacun des groupes d'âge. On a constaté que, chez les autres mères canadiennes, la proportion de mères seules diminuait nettement à mesure que l'âge augmentait, mais que chez les mères autochtones, la proportion diminuait beaucoup moins. Bien que ce constat puisse découler d'autres facteurs, il porte à croire que les jeunes mères seules autochtones, comparativement aux autres mères seules canadiennes, sont proportionnellement moins nombreuses à faire ultérieurement partie d'une famille biparentale.

C Chez les mères de 15 à 24 ans, environ 38 % des Autochtones étaient des mères seules en 1996, comparativement à 33 % des autres Canadiennes. Toutefois, chez les mères de 35 à 44 ans, environ 30 % des Autochtones étaient des mères seules, comparativement à moins de 15 % des autres mères canadiennes.

Activité sur le marché du travail

En 1996, les taux d'activité et d'emploi étaient moins élevés parmi les mères seules autochtones que parmi les autres Autochtones et les autres mères seules canadiennes. Les mères seules autochtones étaient également moins actives sur le marché du travail que les mères mariées autochtones et que les pères seuls autochtones. De tous les groupes d'appartenance autochtone, ce sont les mères seules indiennes inscrites qui affichaient le taux d'activité le moins élevé.

C En 1996, le taux d'activité était de 53 % parmi les mères seules autochtones, comparativement à 71 % parmi les autres mères seules canadiennes.

C En 1996, le taux de chômage des mères seules autochtones était de 30 %, tandis qu'il était de 18 % parmi les autres mères seules canadiennes.

C Le taux de chômage des pères seuls autochtones était de 29 %, soit un taux presque aussi élevé que celui des mères seules autochtones.

Les indicateurs de l'activité des mères seules autochtones, et particulièrement des Indiennes inscrites, étaient beaucoup plus favorables parmi celles qui vivaient en milieu rural comparativement à celles qui vivaient en milieu urbain. Les mères seules autochtones vivant dans une réserve affichaient également de bien meilleurs indicateurs de l'activité que celles qui vivaient hors réserve.

- C En milieu rural, le taux d'activité des mères seules autochtones était de 58 % et leur taux de chômage était de 24 %, alors qu'en milieu urbain, ces taux étaient respectivement de 50 % et de 33 %.*
- C Les mères seules indiennes inscrites avaient un taux d'activité de 58 % en milieu rural et de 44 % en milieu urbain. Quant à leur taux de chômage, il était de 24 % en milieu rural et de 37 % en milieu urbain.*

Professions

La plus grande proportion de mères seules autochtones exerçaient une profession requérant un niveau de compétence peu élevé. Les mères seules autochtones vivant dans une réserve étaient proportionnellement plus nombreuses à exercer une profession requérant un niveau de compétence élevé, comparativement à celles vivant hors réserve. En proportion, les mères seules autochtones vivant hors réserve étaient plus nombreuses que les autres mères seules canadiennes à exercer une profession requérant un niveau de compétence peu élevé.

- C Environ 60 % des mères seules autochtones avaient une profession demandant un niveau de compétence peu élevé, comparativement à environ 56 % des autres mères seules canadiennes.*
- C Dans les réserves, 46 % des mères seules autochtones avaient une profession requérant un niveau de compétence élevé, comparativement à 38% des mères seules autochtones vivant hors réserve.*

Revenu personnel

En 1995, le revenu moyen des mères seules autochtones était supérieur à celui des mères mariées autochtones, mais inférieur à celui des pères seuls autochtones. De plus, le revenu des autres mères seules canadiennes était considérablement plus élevé que celui des mères seules autochtones. Ce sont les mères seules autochtones vivant dans une réserve en milieu urbain qui affichaient le revenu le plus élevé, et celles qui vivaient hors réserve et en milieu urbain qui affichaient le plus faible.

- C En 1995, le revenu moyen des mères seules autochtones variait entre 14 587 \$, pour celles vivant hors réserve en milieu urbain, et 17 961 \$, pour celles vivant dans une réserve en milieu urbain. Les autres mères seules canadiennes avaient déclaré en moyenne un revenu se situant entre 20 000 \$ et 23 270 \$, selon le lieu de résidence.*

Parmi les mères seules autochtones, ce sont celles âgées de 35 à 44 ans qui avaient le revenu le plus élevé, soit entre 18 000 \$ et 20 000 \$, selon le lieu de résidence. Toutefois, le revenu des autres mères seules canadiennes augmentait plus rapidement avec l'âge, entraînant ainsi à la baisse le revenu relatif des mères seules autochtones, qui était de 65 % entre 45 et 54 ans, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

En 1995, le revenu médian des mères seules autochtones était d'environ 13 000 \$, comparativement à environ 17 000 \$ pour les autres mères seules canadiennes. Pour ces deux groupes, le revenu médian augmentait avec la scolarité, mais il augmentait plus rapidement pour les autres mères seules que pour les mères seules autochtones.

C En 1995, l'écart entre le revenu médian des mères seules autochtones et celui des autres mères seules canadiennes était de moins de 1 000 \$ parmi celles ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9^e année, mais de plus de 11 000 \$ parmi celles ayant fait des études universitaires

Principale source de revenu

Généralement, les mères seules sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à dépendre des transferts gouvernementaux. Cette étude le confirme, en plus de démontrer que les transferts gouvernementaux sont plus souvent la principale source de revenu des mères seules autochtones que celle des autres mères seules canadiennes.

C En 1995, les transferts gouvernementaux étaient la principale source de revenu d'environ 70 % des mères seules autochtones.

La dépendance vis-à-vis des transferts gouvernementaux variait selon le groupe d'appartenance autochtone et le lieu de résidence.

C Pour 1995, 72 % des mères seules indiennes inscrites ont déclaré que les transferts gouvernementaux constituaient leur principale source de revenu, comparativement à 71 % des mères seules indiennes non inscrites, à 64 % des mères seules métisses, à 59 % des mères seules inuites et à 49 % des autres mères seules canadiennes.

C Les mères seules indiennes inscrites et non inscrites vivant en milieu urbain étaient proportionnellement plus nombreuses que celles vivant en milieu rural à dépendre des transferts gouvernementaux, ce qui n'était pas le cas pour les mères seules métisses ou inuites.

Revenu de la famille

Même si l'on sait que le revenu personnel des mères seules autochtones est peu élevé, ce revenu n'indique pas pour autant la situation réelle des familles dirigées par une mère seule. Le nombre de soutiens économiques au sein des familles monoparentales étant généralement moins élevé, le revenu de ces familles est considérablement inférieur à celui des familles époux-épouse. Les familles dirigées par une mère seule sont en outre doublement désavantagées puisque le revenu des femmes est généralement inférieur à celui des hommes.

C En 1995, le revenu moyen des familles dirigées par une mère seule autochtone se situait environ entre la moitié et le tiers du revenu des familles époux-épouses, selon le groupe d'appartenance autochtone et le lieu de résidence.

Même en tenant seulement compte des familles dirigées par une mère seule, le revenu des familles autochtones est inférieur à celui des autres familles canadiennes.

C Les familles dirigées par une mère seule autochtone avaient un revenu annuel moyen de moins de 16 000 \$, comparativement à environ 22 000 \$ pour les autres familles canadiennes dirigées par une mère seule.

C En 1995, le revenu moyen des familles dirigées par une mère seule autochtone se situait entre 70 % et 90 % du revenu des autres familles canadiennes dirigées par une mère seule, selon le lieu de résidence.

Conclusions

Il ressort clairement de tout ce qui précède que les femmes autochtones sont proportionnellement plus nombreuses à être des mères et beaucoup plus nombreuses à être des mères seules que les autres Canadiennes. Bien que la proportion de mères seules ait augmenté tant au sein des groupes d'appartenance autochtone qu'au sein de la population canadienne en général, il existe aussi des différences, qui dépendraient de facteurs particuliers, entre les caractéristiques des mères seules autochtones et celles des autres mères seules. Les données semblent indiquer que les jeunes femmes autochtones qui deviennent des mères seules sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à le rester.

De plus, les écarts qui existent entre les divers groupes d'appartenance autochtones indiquent qu'il est erroné de considérer que toutes les mères seules autochtones ont les mêmes besoins. Ces différences ressortent clairement quand nous comparons les mères seules qui sont des Indiennes inscrites, des Métisses, des Inuites et des Indiennes non inscrites et lorsque nous étudions les différences géographiques, comme dans les comparaisons entre les régions urbaines et les régions rurales.

Les mères seules autochtones sont désavantagées sur le plan financier, notamment du fait qu'elles éprouvent des difficultés sur le marché du travail et ont un revenu familial peu élevé. Toutes les mères seules connaissent généralement ces difficultés, mais ce sont les Autochtones qui les connaissent avec plus d'acuité. Bien que l'étude ne fasse pas ressortir le taux de pauvreté, elle met clairement en évidence le faible revenu de la famille et la forte dépendance vis-à-vis des transferts gouvernementaux chez les mères seules autochtones.

Un des constats de l'étude est qu'une forte proportion de mères seules autochtones vivant en milieu urbain sont chômeuses et dépendent des transferts gouvernementaux. Nous observons aussi des différences chez les autres Canadiennes selon qu'elles vivent en milieu rural ou en milieu urbain, mais la question est plus importante parmi la population autochtone parce que la proportion de mères seules y est plus élevée et que leurs besoins sont plus considérables. En dépit des nombreuses recherches effectuées sur la question, nous ne comprenons pas encore bien ce qui incite les femmes autochtones à passer des régions rurales aux régions urbaines. Pourquoi les femmes autochtones vivent-elles plus souvent en milieu urbain? Décident-elles d'aller vivre en ville pour échapper aux piètres conditions de vie en milieu rural? Quelle est l'incidence de l'éclatement des familles dans cette décision?

Un autre point qui devrait être éclairci concerne la division de la population des mères seules en segments distincts ayant des besoins différents. En raison de leur situation financière précaire, on considère généralement que toutes les familles monoparentales sont dans le besoin. Or, les résultats de la présente étude donnent à penser que la population des mères seules se subdivise selon le groupe d'appartenance, le lieu de résidence, l'âge et la scolarité. Il serait utile de déterminer le nombre de parents seuls qui ne se sont jamais mariés, le nombre de parents qui sont seuls par suite d'un divorce, d'une séparation ou du décès du conjoint. Il serait ensuite utile de comparer les caractéristiques de ces parents seuls selon leur âge, leur scolarité, leur emploi et leur revenu. Il est probable que cet exercice ferait ressortir des profils très différents pour chacun des groupes de mères seules.

Il serait nécessaire d'effectuer des recherches longitudinales portant sur les familles autochtones et axées sur des questions comme la formation des familles et l'évolution de ces dernières dans le temps, telle que l'Enquête sur la famille, menée par Statistique Canada en 1984. Des questions comme la migration et l'instruction devront être examinées en tenant compte de l'évolution dans le temps, comme devront l'être les questions portant sur les motivations et le comportement des femmes autochtones en ce qui a trait à la naissance d'un enfant et à la formation d'une famille. Tant l'aspect qualitatif que l'aspect quantitatif devraient alors être abordés.

Les résultats de la présente étude font ressortir certaines implications préliminaires en matière de politique de logement, d'aide aux parents et d'éducation. La proportion plus élevée de mères seules parmi les femmes autochtones, quel que soit le groupe d'âge, porte à croire que les femmes autochtones sont, en moyenne, plus longtemps des mères seules que les autres Canadiennes. Elle pourrait également indiquer que les programmes de soutien, par exemple les programmes d'aide financière et de soutien aux parents, devraient être offerts pendant une plus longue période et être adaptés pour répondre aux nouveaux besoins des familles à mesure qu'elles évoluent dans le temps. Parce qu'elles sont moins instruites et qu'elles ont un niveau de compétence professionnelle moins élevé, il se peut que les mères seules autochtones aient plus de difficulté que les autres mères seules à entrer sur le marché du travail et à trouver un emploi. Comme Lemaître et d'autres l'ont démontré, l'importance des mères seules varie généralement de façon considérable selon le degré de dépendance vis-à-vis de l'aide sociale et le niveau de l'emploi, et cette variation est très fortement liée au niveau de compétence, aux possibilités d'emploi et à l'âge des enfants. Des programmes permettant aux mères seules autochtones d'entrer sur le marché du travail doivent être conçus spécialement pour celles qui sont peu instruites et qui passent de plus longues périodes à s'occuper d'enfants d'âge préscolaire.

L'empressement des mères seules autochtones à améliorer leur niveau de scolarité en entreprenant des études à titres d'étudiantes adultes constitue l'un de leurs atouts. Il semble que les politiques et programmes existants aient été particulièrement efficaces pour aider les mères seules autochtones à poursuivre des études postsecondaires (universitaires et non universitaires) à divers âges. Toutefois, la majorité des mères seules autochtones ont un niveau de scolarité peu élevé et il pourrait être nécessaire de faire davantage pour améliorer la formation de base des membres de ce segment de la population ou pour leur permettre d'effectuer du rattrapage scolaire.

Le taux de fréquentation scolaire relativement élevé parmi les mères seules autochtones est encourageant et porte à croire qu'être Autochtone et mère seule ne constitue pas une barrière à la formation continue. Cependant, le fait que la proportion de mères seules augmente avec la scolarité est déroutant, particulièrement parce que la tendance est toute autre chez les autres Canadiennes. Est-ce que les mères seules autochtones sont proportionnellement plus nombreuses que les autres femmes à poursuivre leurs études pour améliorer leur situation financière?

Si l'on se base sur une étude portant sur les effets de la vie dans une famille monoparentale et le succès scolaire des enfants, les enfants vivant au sein d'une famille monoparentale autochtone, qui sont en nombre croissant, connaîtront plus de difficultés sur le plan de l'instruction et de la santé, comparativement aux autres enfants. Ces risques semblent être liés à la fois au niveau de revenu à la façon d'élever les enfants, ce qui met en évidence l'importance des programmes d'éducation des parents et de soutien aux parents, en plus des mesures de soutien du revenu. La forte proportion de jeunes mères seules autochtones indique que l'éducation des parents devrait être offerte tôt à la population autochtone. Les programmes et services tels les centres parent-enfant, les cours prénatals et l'éducation nutritionnelle sont particulièrement importants en milieu urbain, où l'on trouve le plus grand nombre de mères seules autochtones, mais ils devraient tout de même être offerts en milieu rural, où l'accès aux services est souvent restreint.

À niveaux de scolarité et de revenu égaux, les besoins des mères seules autochtones sont en plusieurs points semblables à ceux des autres mères seules. Il importe cependant de tenir compte des antécédents culturels particuliers des mères seules autochtones. Par exemple, les différences culturelles en ce qui a trait au rôle de parents et de grand-parents, aux attentes des enfants et aux rapports qu'ils entretiennent avec les adultes, à la communication et aux méthodes d'apprentissage, ainsi qu'à l'importance des familles étendues sont autant de facteurs qui influent sur l'art d'être parent et la façon d'élever les enfants. Ces différences culturelles n'ont pas été mises en évidence dans cette étude, sauf dans la mesure où elles pouvaient ressortir parmi les principaux groupes autochtones. Les langues et les façons d'élever les enfants sont nombreuses chez les Autochtones et ces différences doivent être prises en considération au moment de définir des programmes visant les familles dirigées par une mère seule autochtone.

Ce rapport soulève autant de questions que de réponses, mais il ressort clairement que les mères seules autochtones constituent un segment important de la population canadienne, particulièrement en milieu urbain, qu'elles ont un taux de chômage élevé, qu'elles dépendent grandement des transferts gouvernementaux et qu'elles ont un revenu familial peu élevé. Le succès que nous obtiendrons, en tant que société, en vue de permettre aux mères seules autochtones d'améliorer leur situation financière aura un effet considérable sur les enfants autochtones et sur l'avenir du Canada.

Bibliographie

- Belle, M., et K. McQuillan. « Les naissances hors mariage : un choix de plus en plus fréquent », *Tendances sociales canadiennes*, vol. 33 (1994), p. 14-17 (Statistique Canada, publication n° 11-008F au catalogue).
- Brecher, T., P. Gauvin, S. Klein et G. Larocque. *Points saillants du recensement de 1981 sur les Indiens inscrits : tableaux annotés*, Ottawa, Section de la recherche socio-démographique, Direction générale de la recherche, Secteur des orientations générales, Affaires indiennes et du Nord Canada, avril 1985.
- Burch, Thomas K., et Ashok K. Madan. *Formation et rupture d'unions : résultats de l'Enquête sur la famille de 1984*, Ottawa, Statistique Canada, 1986 (publication n° 99-963 au catalogue).
- Burns, Ailsa, et Cath Scott. *Mother-Headed Families and Why They Have Increased*, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, 1994.
- Che-Alford, Janet, Catherine Allan et George Butlin. *Les familles au Canada*, Ottawa, Statistique Canada et Prentice Hall Canada, 1994. (Statistique Canada, publication n° 96-307F au catalogue).
- Clarke, M. *Wasting our future: The effects of poverty on child development*, Ottawa, Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse, 1988.
- Clatworthy, S., et M.J. Cooke. *Patterns of Registered Indian Migration Between On- and Off-Reserve Locations, 1986-1996*, juin 1999 (ébauche).
- Clatworthy, S. *Migration et mobilité de la population autochtone du Canada*, Préparé pour la Commission royale sur les peuples autochtones et la Société canadienne d'hypothèques et de logement, février 1995. (Four Directions Consulting Group, Winnipeg)

Clatworthy, S., J. Hull et N. Loughran. *Patterns of Employment, Unemployment and Poverty, Part One*, Winnipeg, Four Directions Consulting Group, janvier 1995. Préparé pour la Commission royale sur les peuples autochtones.

Clatworthy, S., et M. Mendelson. *Profil statistique des jeunes Autochtones au Canada, 1996*, Rapport préparé pour le Bureau des relations avec les Autochtones de Développement des ressources humaines Canada, pour le compte du Groupe de travail sur la Stratégie nationale pour la jeunesse autochtone, 26 septembre 1999.

Clatworthy, S., et H. Stevens. *Aperçu des conditions de logement des Indiens inscrits du Canada*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 1987.

Falconer, P. « The Overlooked of the Neglected: Native Single Mothers in Major Cities on the Prairies », dans *The Political Economy of Manitoba*, J. Silver et J. Hull, éd., Canadian Plains Research Centre, Université de Regina, 1990, p. 188-210.

Goss Gilroy Inc. « *Factors Explaining Social Assistance Dependency of On-Reserve Registered Indians: A Logistic Regression Analysis of the 1991 Aboriginal People's Survey* » (ébauche), préparé par le Service de l'analyse quantitative et de la recherche socio-démographique, Affaires indiennes et du Nord Canada, le 22 mars 1995.

Goss Gilroy Inc. *Aboriginal Single Mothers: An Invisible Minority*, document de travail interne préparé pour Affaires indiennes et du Nord Canada, Ottawa (Ontario), octobre 2000.

Hagey, N.J., G. Larocque, C. McBride. *Faits saillants des conditions des Autochtones, 1981-2000; Partie II, Conditions sociales*. Ottawa, Analyse quantitative et recherche socio-démographique, Affaires indiennes et du Nord Canada, décembre 1989.

Hull, J. *Aperçu des caractéristiques éducationnelles de la population indienne inscrite du Canada*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 1987.

Affaires indiennes et du Nord Canada. *Les femmes autochtones : un portrait démographique, social et économique*, Ottawa, Direction de la qualité de l'information et de la recherche, Direction générale de la gestion de l'information, Services ministériels, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1996 (publication n° R32-172\1996F au catalogue.)

Affaires indiennes et du Nord Canada. *Analyse des conditions socioéconomiques de 1991 et 1996*. Document obtenu sur le site Web d'Affaires indiennes et du Nord Canada : <http://www.ainc.gc.ca/>

Jamieson, Kathleen. *La femme indienne devant la loi : une citoyenne mineure*, Conseil consultatif de la situation de la femme, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1978.

Lemaître, Georges. *Single Parents on Social Assistance, A Longitudinal Analysis*. Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche expliquée, mai 1993 (publication n° R-95-8)

Lindsay, Colin. *Les familles monoparentales au Canada. Projet des groupes cibles*. Ottawa, Statistique Canada, décembre 1992 (publication n° 89-522F au catalogue).

Lipman, E.L., M.H. Boyle, M.C. Dooley et D.R. Offord. *Les enfants et les familles gynoparentales : étude des facteurs influant sur le bien-être de l'enfant*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, octobre 1998, (publication n° W-98-11F).

Milan, Anne. « Les familles : 100 ans de continuité et de changement », *Tendances sociales canadiennes*, vol. 56 (printemps 2000), p. 2-12 (Statistique Canada, publication n° 11-008 au catalogue).

Moore, Maureen. « Les femmes à la tête d'une famille monoparentale : pendant combien de temps? », *Tendances sociales canadiennes*, vol. 10 (automne 1988) p. 40-43 (Statistique Canada, publication n° 11-008F au catalogue).

Conseil national du bien-être social. *Profil de la pauvreté, 1996*, Ottawa, auteur, 1998.

Ross, D.P., P. A. Roberts et K. Scott. *Facteurs médiateurs influant sur les résultats du développement des enfants de familles monoparentales*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, octobre 1998 (publication n° W-98-8F).

Ross, D.P., P. A. Roberts et K. Scott. *Comparaison d'enfants de familles monoparentales : différences et similitudes*, communication préparée pour Investir dans nos enfants : Idées à retenir. Conférence nationale sur la recherche, 1998.

Siggner, Andrew J. *Aboriginal Population Characteristics: Fifteen Years of Data, What Have We Learned?*, Ethnic Studies and Population Research Lab, Université de Calgary, Rapport de recherche n° 12, novembre 1998.

Statistique Canada. *Les Autochtones au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, juin 1984 (publication n° 99-937 au catalogue).

Stevenson, K. « Profil des familles qui ont des enfants difficiles », *Tendances sociales canadiennes*, vol. 55 (hiver 1999), p. 2-6. (publication n° 11-008 au catalogue).

Annexe A

Taux de familles monoparentales autochtones

selon les groupes d'appartenance autochtone

Tableau A1
Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le sexe, le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve et dans un milieu rural/urbain) autres groupes d'appartenance autochtone, Canada, 1996

Groupe d'appartenance et genre de famille	Total	Dans les réserves/ hors réserve		Milieu rural/urbain	
		Dans les réserves	Hors réserve	Rural	Urbain
Métis					
Ensemble des familles de recensement	57 550	790	56 760	18 600	68 780
Familles dirigées par une mère seule	10 440	250	10 190	2 190	20 025
Familles dirigées par un père seul	1 645	40	1 610	435	1 920
Taux des familles monoparentales	21,0 %	36,7 %	20,8 %	14,1 %	31,9 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	18,1 %	3,16 %	18,0 %	11,8 %	29,1 %
Taux des familles dirigées par un père seul	2,9 %	5,1 %	2,8 %	2,3 %	2,8 %
Inuits					
Ensemble des familles de recensement	8 870	335	8 535	6 025	62 210
Familles dirigées par une mère seule	1 530	80	1 450	975	12 580
Familles dirigées par un père seul	360	15	345	295	1 860
Taux des familles monoparentales	21,3 %	28,4 %	21,0 %	21,1 %	23,2 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	17,2 %	23,9 %	17,0 %	16,2 %	20,2 %
Taux des familles dirigées par un père seul	4,1 %	4,5 %	4,0 %	4,9 %	3,0 %
Indiens non inscrits*					
Ensemble des familles de recensement	28 025	340	27 685	7 610	5 911 340
Familles dirigées par une mère seule	4 540	65	4 480	760	782 440
Familles dirigées par un père seul	805	20	780	210	146 880
Taux des familles monoparentales	19,1 %	25,0 %	19,0 %	12,7 %	15,7 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	16,2 %	19,1 %	16,2 %	10,0 %	13,2 %
Taux des familles dirigées par un père seul	2,9 %	5,9 %	2,8 %	2,8 %	2,5 %

* À l'exclusion des Indiens inscrits

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau A2
Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le sexe, le lieu de
résidence (milieu rural/urbain et dans les réserves/hors réserve) autres groupes
d'appartenance autochtone, Canada, 1996

Groupe d'appartenance et genre de famille	Total	Milieu rural		Milieu urbain	
		Dans les réserves	Hors réserve	Dans les réserves	Hors réserve
Métis					
Ensemble des familles de recensement	57 550	595	18 005	195	38 755
Familles dirigées par une mère seule	10 440	225	1 970	25	8 220
Familles dirigées par un père seul	1 645	35	405	0	1 205
Taux des familles monoparentales	21,0 %	43,7 %	13,2 %	12,8 %	24,3 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	18,1 %	37,8 %	10,9 %	12,8 %	21,2 %
Taux des familles dirigées par un père seul	2,9 %	5,9 %	2,2 %	0,0 %	3,1 %
Inuits					
Ensemble des familles de recensement	8 870	80	5 940	255	2 590
Familles dirigées par une mère seule	1 530	25	950	55	500
Familles dirigées par un père seul	360	0	290	10	55
Taux des familles monoparentales	21,3 %	31,3 %	20,9 %	25,5 %	21,4 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	17,2 %	31,3 %	16,0 %	21,6 %	19,3 %
Taux des familles dirigées par un père seul	4,1 %	0,0 %	4,9 %	3,9 %	2,1 %
Autre appartenance ou appartenances autochtones multiples					
Ensemble des familles de recensement	28 025	275	7 330	60	20 350
Familles dirigées par une mère seule	4 540	50	705	0	3 770
Familles dirigées par un père seul	805	20	195	0	590
Taux des familles monoparentales	19,1 %	25,5 %	12,3 %	0,0 %	21,4 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	16,2 %	18,2 %	9,6 %	0,0 %	18,5 %
Taux des familles dirigées par un père seul	2,9 %	7,3 %	2,7 %	0,0 %	2,9 %

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau A3
Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans,
selon le sexe, le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve et dans un milieu
rural/urbain), autres groupes d'appartenance autochtone, Canada, 1996

Groupe d'appartenance et genre de famille	Total	Dans les réserves/hors réserve		Milieu rural/urbain	
		Dans les réserves	Hors réserve	Rural	Urbain
Métis					
A. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	31 690	525	31 170	9 945	21 745
B. Familles époux-épouse	22 570	290	22 280	8 085	14 485
C. Familles dirigées par une mère seule	8 110	210	7 900	1 600	6 515
D. Familles dirigées par un père seul	1 010	25	985	260	745
Taux des familles monoparentales ((C+D)/A)	28,8 %	44,8 %	28,5 %	18,7 %	33,4 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (C/A)	25,6 %	40,0 %	25,3 %	16,1 %	30,0 %
Taux des familles dirigées par un père seul (D/A)	3,2 %	4,8 %	3,2 %	2,6 %	3,4 %
Inuits					
A. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	6 755	230	6 525	4 800	1 955
B. Familles époux-épouse	5 320	165	5 155	3 825	1 495
C. Familles dirigées par une mère seule	1 200	55	1 140	780	415
D. Familles dirigées par un père seul	240	10	225	195	40
Taux des familles monoparentales ((C+D)/A)	21,3 %	28,3 %	20,9 %	20,3 %	23,3 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (C/A)	17,8 %	23,9 %	17,5 %	16,3 %	21,2 %
Taux des familles dirigées par un père seul (D/A)	3,6 %	4,3 %	3,4 %	4,1 %	2,0 %
Indiens non inscrits*					
A. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	14 870	185	14 680	3 855	11 005
B. Familles époux-épouse	10 910	135	10 780	3 220	7 685
C. Familles dirigées par une mère seule	3 515	45	3 475	540	2 975
D. Familles dirigées par un père seul	435	10	430	105	335
Taux des familles monoparentales ((C+D)/A)	26,6 %	29,7 %	26,6 %	16,7 %	30,1 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (C/A)	23,6 %	24,3 %	23,7 %	14,0 %	27,0 %
Taux des familles dirigées par un père seul (D/A)	2,9 %	5,4 %	2,9 %	2,7 %	3,0 %

* À l'exclusion des Indiens inscrits.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau A4
Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans,
selon le sexe, le lieu de résidence (dans un milieu rural/urbain et dans les réserves/hors
réserve), autres groupes d'appartenance autochtone, Canada, 1996

Groupe d'appartenance et genre de famille	Total	Milieu rural		Milieu urbain	
		Dans les réserves	Hors réserve	Dans les réserves	Hors réserve
Métis					
A. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	31 690	425	9 515	95	21 650
B. Familles époux-épouse	22 570	215	7 870	70	14 410
C. Familles dirigées par une mère seule	8 110	185	1 410	20	6 495
D. Familles dirigées par un père seul	1 010	25	235	0	745
Taux des familles monoparentales ((C+D)/A)	28,8 %	49,4 %	17,3 %	21,1 %	33,4 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (C/A)	25,6 %	43,5 %	14,8 %	21,1 %	30,0 %
Taux des familles dirigées par un père seul (D/A)	3,2 %	5,9 %	2,5 %	0,0 %	3,4 %
Inuits					
A. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	6 755	50	4 750	175	1 780
B. Familles époux-épouse	5 320	35	3 790	130	1 370
C. Familles dirigées par une mère seule	1 200	10	765	45	375
D. Familles dirigées par un père seul	240	0	195	10	35
Taux des familles monoparentales ((C+D)/A)	21,3 %	20,0 %	20,2 %	31,4 %	23,0 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (C/A)	17,8 %	20,0 %	16,1 %	25,7 %	21,1 %
Taux des familles dirigées par un père seul (D/A)	3,6 %	0,0 %	4,1 %	5,7 %	2,0 %
Indiens non inscrits*					
A. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	14 870	155	3 700	30	10 975
B. Familles époux-épouse	10 910	110	3 115	30	7 665
C. Familles dirigées par une mère seule	3 515	40	495	10	2 980
D. Familles dirigées par un père seul	435	0	90	10	335
Taux des familles monoparentales ((C+D)/A)	26,6 %	25,8 %	15,8 %	***	30,2 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (C/A)	23,6 %	25,8 %	13,4 %	***	27,2 %
Taux des familles dirigées par un père seul (D/A)	2,9 %	0,0 %	2,4 %	***	3,1 %

* À l'exclusion des Indiens inscrits.

*** Données insuffisantes.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Annexe B

Tableaux montrant les familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le groupe ethnique

(Comparez ces tableaux aux tableaux 1 à 4)

Tableau B1
Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le sexe, le lieu de
résidence (dans les réserves/hors réserve et dans un milieu rural/urbain)
et le groupe ethnique, Canada, 1996

Groupe ethnique et genre de famille	Total	Dans les réserves/hors réserve		Milieu rural/urbain	
		Dans les réserves	Hors réserve	Rural	Urbain
Indiens inscrits					
Ensemble des familles de recensement	137 495	53 665	83 835	68 715	68 780
Familles dirigées par une mère seule	31 620	10 295	21 330	11 590	20 030
Familles dirigées par un père seul	4 950	2 870	2 080	3 025	1 920
Taux des familles monoparentales	26,6 %	24,5 %	27,9 %	21,3 %	31,9 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	23,0 %	19,2 %	25,4 %	16,9 %	29,1 %
Taux des familles dirigées par un père seul	3,6 %	5,3 %	2,5 %	4,4 %	2,8 %
Autre ascendance autochtone					
Ensemble des familles de recensement	238 260	1 765	236 490	69 805	168 455
Familles dirigées par une mère seule	33 700	430	33 265	6 200	27 500
Familles dirigées par un père seul	5 205	80	5 125	1 485	3 725
Taux des familles monoparentales	16,3 %	28,9 %	16,2 %	11,0 %	18,5 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	14,1 %	24,4 %	14,1 %	8,9 %	16,3 %
Taux des familles dirigées par un père seul	2,2 %	4,5 %	2,2 %	2,1 %	2,2 %
Autres Canadiens					
Ensemble des familles de recensement	7 462 110	8 265	7 453 840	1 657 015	5 805 095
Familles dirigées par une mère seule	879 910	735	879 185	112 395	767 515
Familles dirigées par un père seul	182 115	200	181 920	37 100	145 020
Taux des familles monoparentales	14,2 %	11,3 %	14,2 %	9,0 %	15,7 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	11,8 %	8,9 %	11,8 %	6,8 %	13,2 %
Taux des familles dirigées par un père seul	2,4 %	2,4 %	2,4 %	2,2 %	2,5 %

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau B2
Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles, selon le sexe, le lieu de
résidence (dans un milieu rural/urbain et dans les réserves/hors réserve) et le groupe
ethnique, Canada, 1996

Groupe ethnique et genre de famille	Total	Milieu rural		Milieu urbain	
		Dans les réserves	Hors réserve	Dans les réserves	Hors réserve
Indiens inscrits					
Ensemble des familles de recensement	137 495	49 835	18 880	3 830	64 950
Familles dirigées par une mère seule	31 620	9 370	2 225	925	19 105
Familles dirigées par un père seul	4 950	2 660	365	210	1 710
Taux des familles monoparentales	26,6 %	24,1 %	13,7 %	29,6 %	32,0 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	23,0 %	18,8 %	11,8 %	24,2 %	29,4 %
Taux des familles dirigées par un père seul	3,6 %	5,3 %	1,9 %	5,5 %	2,6 %
Autre ascendance autochtone					
Ensemble des familles de recensement	238 260	1 110	68 695	655	167 795
Familles dirigées par une mère seule	33 700	320	5 870	100	27 395
Familles dirigées par un père seul	5 205	65	1 420	15	3 710
Taux des familles monoparentales	16,3 %	34,7 %	10,6 %	17,6 %	18,5 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	14,1 %	28,8 %	8,5 %	15,3 %	16,3 %
Taux des familles dirigées par un père seul	2,2 %	5,9 %	2,1 %	2,3 %	2,2 %
Autres Canadiens					
Ensemble des familles de recensement	7 462 110	3 170	1 653 845	5 100	5 800 000
Familles dirigées par une mère seule	879 910	225	112 175	510	767 005
Familles dirigées par un père seul	182 115	75	37 025	125	144 895
Taux des familles monoparentales	14,2 %	9,5 %	9,0 %	12,5 %	15,7 %
Taux des familles dirigées par une mère seule	11,8 %	7,1 %	6,8 %	10,0 %	13,2 %
Taux des familles dirigées par un père seul	2,4 %	2,4 %	2,2 %	2,5 %	2,5 %

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau B3
Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans,
selon le sexe, le lieu de résidence (dans les réserves/hors réserve et dans un milieu
rural/urbain) et le groupe ethnique, Canada, 1996

Groupe ethnique et genre de famille	Total	Dans les réserves/hors réserve		Milieu rural/urbain	
		Dans les réserves	Hors réserve	Rural	Urbain
Indiens inscrits					
A. Toutes les familles de recensement	137 495	53 665	83 835	68 715	68 780
B. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	87 595	35 200	52 395	43 875	43 720
C. Familles époux-épouse	60 390	26 635	33 755	34 235	26 155
D. Familles monoparentales	27 205	8 565	18 635	9 360	17 570
E. Familles dirigées par une mère seule	24 165	6 915	17 250	7 915	16 250
F. Familles dirigées par un père seul	3 040	1 650	1 385	1 715	1 320
Taux des familles monoparentales (D/B)	31,1 %	24,3 %	35,6 %	21,9 %	40,2 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (E/B)	27,6 %	19,6 %	32,9 %	18,0 %	37,2 %
Taux des familles dirigées par un père seul (F/B)	3,5 %	4,7 %	2,6 %	3,9 %	3,0 %
Autre ascendance autochtone					
A. Toutes les familles de recensement	238 255	1 765	236 495	69 805	168 450
B. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	132 850	1 095	131 750	39 180	93 665
C. Familles époux-épouse	103 740	700	103 040	33 785	69 955
D. Familles monoparentales	29 115	400	28 715	5 410	23 710
E. Familles dirigées par une mère seule	25 980	350	25 630	4 545	21 435
F. Familles dirigées par un père seul	3 135	50	3 085	865	2 275
Taux des familles monoparentales (D/B)	21,9 %	36,5 %	21,9 %	13,8 %	25,3 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (E/B)	19,6 %	32,0 %	19,6 %	11,6 %	22,9 %
Taux des familles dirigées par un père seul (F/B)	2,4 %	4,6 %	2,4 %	2,2 %	2,4 %
Autres Canadiens					
A. Toutes les familles de recensement	7 462 110	8 270	7 453 840	165 701	5 805 100
B. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	3 242 225	2 745	3 239 485	704 305	2 537 925
C. Familles époux-épouse	2 645 045	2 080	2 642 960	626 920	2 018 125
D. Familles monoparentales	597 180	660	596 520	77 375	519 800
E. Familles dirigées par une mère seule	512 300	545	511 750	60 290	452 010
F. Familles dirigées par un père seul	84 880	115	84 770	17 085	67 790
Taux des familles monoparentales (D/B)	18,4 %	8,0 %	18,4 %	11,0 %	20,5 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (E/B)	15,8 %	6,6 %	15,8 %	8,6 %	17,8 %
Taux des familles dirigées par un père seul (F/B)	2,6 %	1,4 %	2,6 %	2,4 %	2,7 %

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Tableau B4
Familles monoparentales en pourcentage de toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans,
selon le sexe, le lieu de résidence (dans un milieu rural/urbain et dans les réserves/hors
réserve) et le groupe ethnique, Canada, 1996

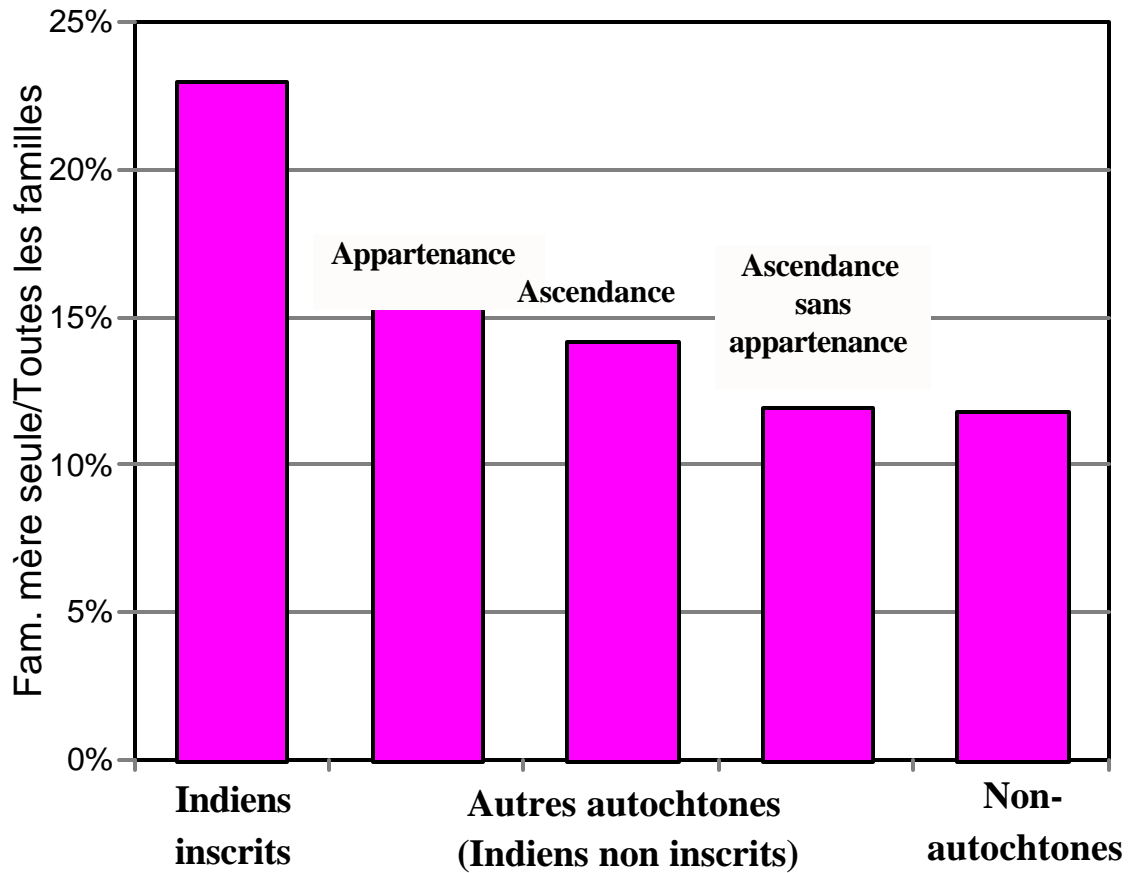
Groupe ethnique et genre de famille	Total	Milieu rural		Milieu urbain	
		Dans les réserves	Hors réserve	Dans les réserves	Hors réserve
Indiens inscrits					
A. Toutes les familles de recensement	137 495	49 835	18 880	3 830	64 950
B. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	87 595	32 850	11 025	2 350	41 370
C. Familles époux-épouse	60 390	24 995	11 380	2 060	29 645
D. Familles monoparentales	27 205	7 860	1 780	710	16 855
E. Familles dirigées par une mère seule	24 165	6 320	1 600	595	15 650
F. Familles dirigées par un père seul	3 040	1 540	180	115	1 205
Taux des familles monoparentales (D/B)	31,1 %	23,9 %	16,1 %	30,2 %	40,7 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (E/B)	27,6 %	19,2 %	14,5 %	25,3 %	37,8 %
Taux des familles dirigées par un père seul (F/B)	3,5 %	4,7 %	1,6 %	4,9 %	2,9 %
Autre ascendance autochtone					
A. Toutes les familles de recensement	238 255	1 105	68 695	655	167 795
B. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	132 850	715	38 465	385	93 285
C. Familles époux-épouse	103 740	415	33 360	285	69 675
D. Familles monoparentales	29 115	290	5 105	100	23 610
E. Familles dirigées par une mère seule	25 980	260	4 280	90	21 350
F. Familles dirigées par un père seul	3 135	30	825	10	2 260
Taux des familles monoparentales (D/B)	21,9 %	40,6 %	13,3 %	26,0 %	25,3 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (E/B)	19,6 %	36,4 %	11,1 %	23,4 %	22,9 %
Taux des familles dirigées par un père seul (F/B)	2,4 %	4,2 %	2,1 %	2,6 %	2,4 %
Autres Canadiens					
A. Toutes les familles de recensement	7 462 110	3 170	1 653 845	5 100	5 800 000
B. Toutes les familles avec enfants de 0 à 15 ans	3 242 225	1 185	703 115	1 550	2 536 370
C. Familles époux-épouse	2 645 045	965	625 960	1 120	2 017 000
D. Familles monoparentales	597 180	225	77 160	435	519 370
E. Familles dirigées par une mère seule	512 300	185	60 105	355	451 650
F. Familles dirigées par un père seul	84 880	40	17 055	80	67 720
Taux des familles monoparentales (D/B)	18,4 %	19,0 %	11,0 %	28,1 %	20,5 %
Taux des familles dirigées par une mère seule (E/B)	15,8 %	15,6 %	8,5 %	22,9 %	17,8 %
Taux des familles dirigées par un père seul (F/B)	2,6 %	3,4 %	2,4 %	5,2 %	2,7 %

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Annexe C

Comparaison des taux de familles monoparentales pour certains groupes d'appartenance et groupes ethniques

Graphique C1
Comparaison des taux de familles dirigées par une mère seule
pour certaines populations Canada, 1996

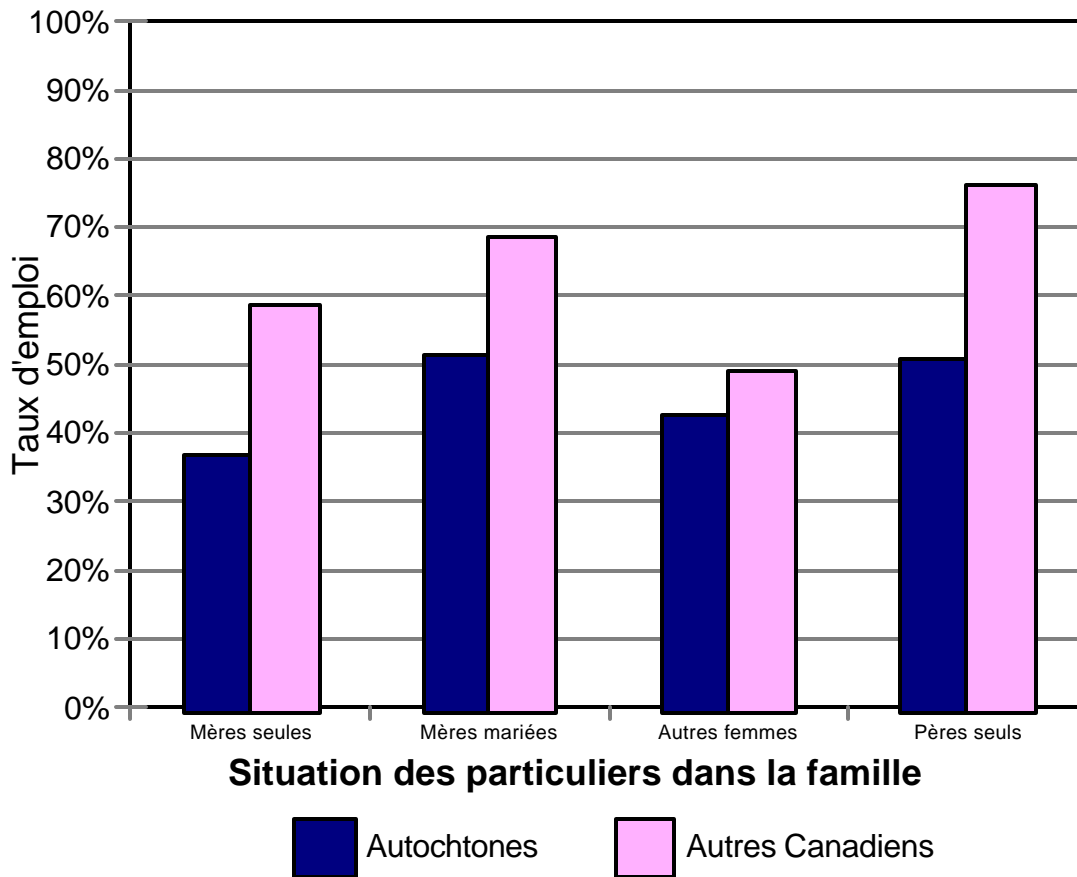


Note : « Ascendance sans appartenance » désigne l'ensemble des personnes qui ont déclaré une ascendance autochtone, mais qui n'ont pas indiqué qu'ils étaient des Indiens inscrits ni indiqué d'appartenance autochtone lors du recensement de 1996.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

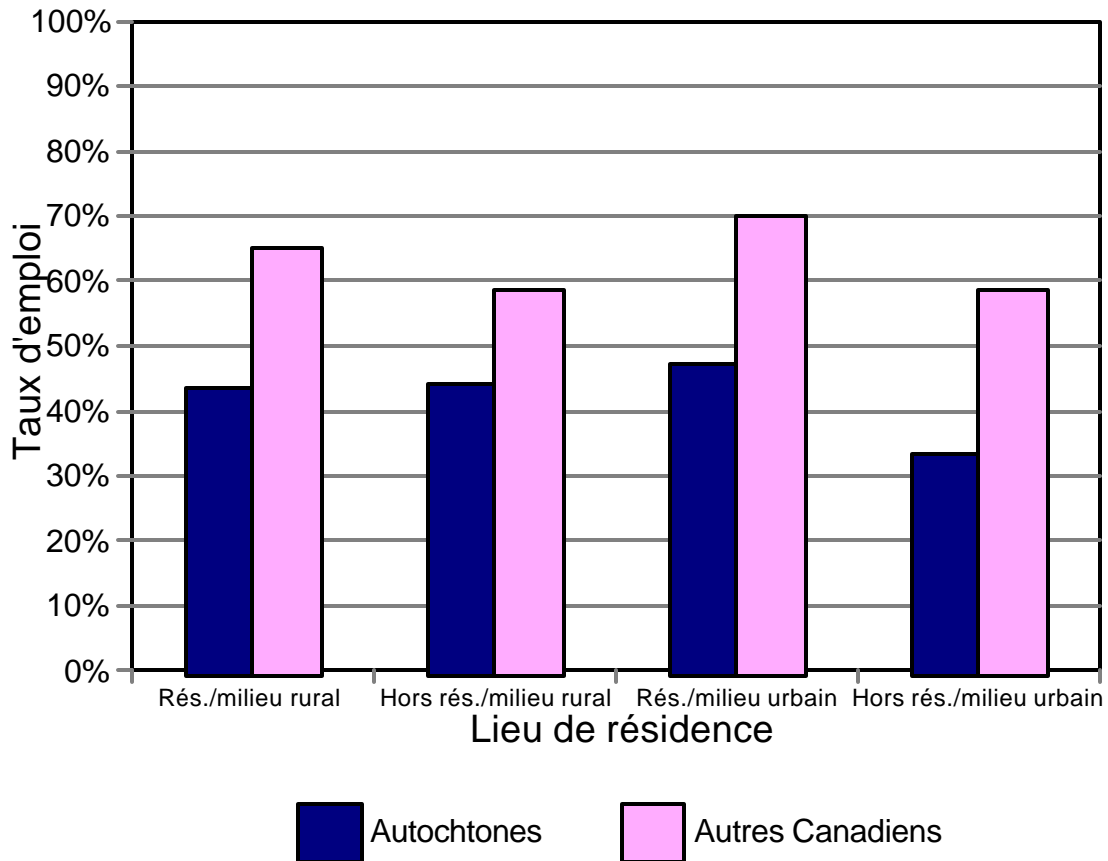
Annexe D
Taux d'emploi

Graphique D1
Taux d'emploi parmi la population de 15 ans ou plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon l'appartenance autochtone et la situation des particuliers dans la famille, Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.

Graphique D2
Taux d'emploi parmi les mères seules avec enfants de 0 à 15 ans ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon l'appartenance autochtone et le lieu de résidence, Canada, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, totalisations spéciales basées sur les données du recensement du Canada de 1996.